

CARTON ROUGE
Antisémitisme :
Dieudonné condamné !
Lire page 5

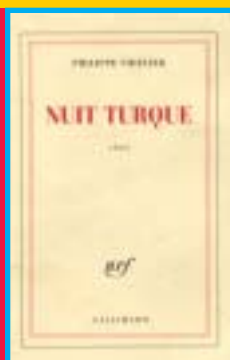


Ilan Halimi

Toulouse
Immigration et Europe



À lire



Le choc



Le Droit de Vivre

ORGANE DE LA LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

*Le plus ancien journal antiraciste du monde***Le Droit de Vivre n° 613****Mars 2006 Trimestriel**

Président fondateur :

Bernard LECACHE

Directeur de 1989 à 1996 :

Jean PIERRE-BLOCH

Directeur de la publication :

Patrick GAUBERT

Direction de rédaction :

Richard SÉRÉRO

Rédaction : Raphaëlle Leyris, Benjamin Barda et Claire Séréro • Collaboration : Pierre Fournel • Maquette : Isy Ochoa • Régie de publicité : OPAS 41 rue Saint Sébastien 75011 Paris Tél. : 01 49 29 11 20 • Imprimerie : IAPCA Tél. : 04 98 11 49 76 • Photos : LICRA, LICRA Sports, Gilles Loeb, Pierre Fournel et Richard Séréro • Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1105 G 83868 42, rue du Louvre 75001 Paris Tél. : 01 45 08 17 18 E-mail : DDV@licra.org • Abonnement : 8 €/an Tous droits de reproduction réservés • ISSN 09992774

Nous rappelons que les propos tenus dans les tribunes et les interviews ne sauraient engager la responsabilité du journal.

5 Éditorial Par PATRICK GAUBERT**7-4 ILAN HALIMI**

Solidarité républicaine

Au cœur de

la manifestation

Témoignages

et réactions



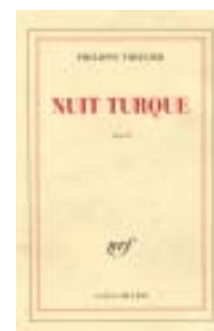
15-25 CONVENTION
l'immigration face aux enjeux
européens PAR RAPHAËLLE LEYRIS

**27 COLLOQUE**

Quand la LICRA invite un «immense
scélérat» PAR BENJAMIN BARDA

31 EUROPE : Palestine, élections**33-40 SPORT ET RACISME****42 ONU-USA****45-55 VIE DES**
SECTIONS**57 À LIRE...**

59 COURRIER
DES LECTEURS
62 Carnet



par Patrick Gaubert



Janvier 2006. Notre convention nationale de Toulouse fut un beau succès. Février 2006. Hélas l'actualité s'emballa et l'année démarra sous les pires auspices sur les questions qui nous interpellent depuis toujours.

Nous assistons à une montée des intolérances, une exacerbation des pires crispations communautaristes. La République et les valeurs d'humanisme que nous défendons et qui nous rassemblent sont soumises à rude épreuves sous les coups de boutoir des ennemis de la tolérance, du respect de l'autre, bien décidés à nous imposer par tous les moyens leur vision rétrograde du monde, encouragés qu'ils sont par la mollesse de nos réactions.

Nous paraissions bien démunis par ces temps de confusion tant le mouvement antiraciste se retrouve affaibli par le discrédit d'organisations comme le MRAP, qui, par leurs positions paradoxales et leurs compagnonnages se sont éloignées du sens véritable du combat antiraciste, en particulier au regard de l'actualité récente, de l'affaire dite des « caricatures de Mahomet » à la mobilisation qui suivit le meurtre d'Ilan HALIMI.

Plus que jamais nous devons serrer les rangs et appeler tous les démocrates, tous les héritiers des lumières à se mobiliser pour la liberté, contre l'obscurantisme et la régression religieuse. La mobilisation doit être

permanente pour la pédagogie de la tolérance, de la laïcité, de l'ouverture, le respect des individus, de la femme et le droit voire le devoir d'esprit critique.

Nous devons de toutes nos forces nous opposer à la tentation de légiférer sur l'islamophobie, vieux concept des mollahs iraniens. Sur ce sujet les obscurantistes font flèches de tous bois, ici, dans les instances européennes, à l'ONU, avec la complicité objective des « idiots utiles ».

Est-il nécessaire de rappeler que la partie de l'humanité qui a su s'affranchir du joug du religieux, de la tutelle du dogme, ne s'est jamais autant épanouie que depuis cette libération ?

Comme la LICRA avait su répondre présent pour soutenir dans les décennies passées ceux qui se battaient pour la liberté et l'égalité dans les pires dictatures de l'ère soviétique ou de l'Afrique du sud de l'apartheid, elle doit, et ses militants avec elle, être aux premiers postes contre le nouveau totalitarisme qui nous menace, le « fachislamisme » comme l'a si bien nommé Bernard-Henry Lévy. Leur bataille est la nôtre, tout comme le combat sans cesse renouvelé contre l'hydre antisémite devrait être la préoccupation de tous.

Mais, malheureusement il n'en est rien comme nous avons pu le voir lors de la mobilisation qui a suivi la fin tragique d'Ilan. Certes l'émotion fut grande, certes toute la classe politique fut là malgré la présence d'indésirables, certes le représentant d'un grand syndicat était là, mais le peuple n'était pas au rendez-vous. Entre 80 000 et 100 000 personnes, majoritairement des Français juifs de tous horizons venus exprimer leur peine et leur désarroi. La mobilisation citoyenne de « solidarité républicaine » fut un échec, redoutable pour l'avenir, la communauté nationale n'étant pas descendue dans la rue comme ce fut le cas pour Carpentras.

Comment fut-ce possible alors que dans cette affaire tout démontrait la banalisation glacée, violente, impitoyable d'un antisémitisme éculé fondé sur les clichés et les préjugés sortis d'un autre âge, reformulés à la mode communautariste et crapuleuse par des imbéciles abreuvés d'images télé de la pire sorte et riant peut-être aussi aux érucciations d'un triste personnage « humoriste » perdu dans ses délires obsessionnels.

Les ennemis de la démocratie ont de tous temps su trouver des relais de violence chez les imbéciles, les marginaux reconvertis dans la crapulerie et le crime en s'appuyant toujours sur la stigmatisation du bouc émissaire séculaire : le Juif.

Le Juif aujourd'hui cœur de cible (si je peux dire) de cet antisémitisme recyclé depuis plus de 15 ans à la mode islamiste et pro palestinienne, antisémitisme tellement relativisé par la fausse question « sociale » que la sensibilité à ce prurit de l'humanité a reculé pour aboutir à ce que l'on redoutait, que l'on pressentait, le passage à l'acte et la mise à mort.

Alors inlassablement nous devons poursuivre notre travail, l'accélérer même, en dépit des sorties de route de ceux qui furent naguère à nos côtés dans le combat antiraciste, malgré l'esprit mauvais qui règne depuis la catastrophique conférence de Durban, sommet de l'intolérance. ■

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dieudonné antisémite : c'est confirmé

La LICRA, représentée par son avocat M^e Christian Charrière-Bournazel, a obtenu la condamnation de Dieudonné M'Bala M'Bala devant la 17^e Chambre Correctionnelle, Chambre de la Presse du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Dieudonné M'Bala M'Bala a été condamné à 5000 euros d'amende et au paiement de 3000 euros à la LICRA pour les frais engagés. Les parties civiles ont obtenu l'euro symbolique.

Dieudonné est par ailleurs condamné à faire paraître par voie de communiqué dans Le Journal du Dimanche, Le Monde, Le Figaro et Libération les termes de sa condamnation.

Le 10 mars 2006, le tribunal dans ses attendus a déclaré entre autres « [...] il s'ensuit que les propos poursuivis ne peuvent avoir, en dépit des dénégations de leur auteur, d'autre cible que la communauté juive en tant que telle [...] sous couvert de stigmatiser ses détracteurs, il désigne à la vindicte les juifs, en les assimilant à des marchands d'esclaves qui auraient bâti des fortunes sur la traite des noirs, ayant ainsi tiré profit d'un crime contre l'humanité [...] un tel anathème, l'emploi du terme particulièrement virulent de « négrier » et l'amalgame auquel le prévenu se livre en recourant à des stéréotypes antisémites qu'il mélange et n'hésite pas à actualiser de manière singulière – le négrier enrichi, le banquier, le militant sioniste, le terroriste soutenant Sharon - ne peuvent que susciter chez le lecteur qu'un vif sentiment de rejet voire de haine ou de violence à l'égard de la communauté juive ainsi présentée sous un jour odieux ». ■

ILAN HALIMI, UN CRIME ANTISÉMITES

Pour le procureur de la République, la police et une partie des médias, suivis par une frange importante de l'opinion, Ilan Halimi est mort dans des conditions odieuses, avec l'antisémitisme des préjugés commence circonstance aggravante. Un peu de pédagogie.

PAR RAPHAËLE LEYRIS

Un jeune homme retrouvé à l'agonie près d'une voie ferrée, nu, menotté, le corps mutilé et brûlé à 80 %. Quand le procureur de la République raconte aux journalistes qu'un jeune homme de 23 ans a été enlevé, séquestré et torturé à mort pendant trois semaines, et qu'il a succombé, le 13 février pendant son transfert à l'hôpital, les médias savent qu'on leur parle là d'un fait divers hors normes. Atroce, d'une violence insoutenable, propre à révolter l'opinion publique. Dans les jours qui suivent, les journaux, radios et télévisions lui accordent une large place, mais celle d'un fait-divers, aussi monstrueux soit-il. Les médias rapportent au jour le jour ce que laissent filtrer la police et le parquet : la reddition d'une jeune femme qui a été reconnue par ses proches dans le portrait robot diffusé dans la presse, les coups de filet de la police que permettent les aveux de cette Audrey utilisée par sa bande comme « appât »... Et puis, le 17 février, quatre jours après la mort d'Ilan, le procureur de la République de Paris tient, en direct, une conférence de presse pour révéler le visage et l'identité de celui qui se fait appeler « the brain of barbarians », le cerveau des barbares.

Jusque-là, les médias ne se sont pas fait l'écho des déclarations des proches d'Ilan, qui évoquent une piste antisémite. Personne n'a non plus pris en considération le communiqué envoyé par Samy Ghozlan, président du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme, qui, dès le 14, écrivait : « Nous craignons que le fait qu'Ilan soit juif ait aggravé son cas. » Le procureur et les policiers chargés de l'enquête mettent de côté cette possibilité. Le 19 février, la mère d'Ilan rend publique dans une interview au journal israélien Haaretz ses soupçons et sa colère. Elle révèle qu'au cours des nombreux coups de fil des ravisseurs de son fils, ceux-ci ont exhorté ses parents, s'ils ne disposaient pas de la somme astronomique exigée, de s'adresser à la « synagogue », de demander à la « communauté ». Elle assure : « Si Ilan n'avait pas été juif, il n'aurait pas été assassiné ». Elle est aussi la première à révéler que d'autres personnes juives ont été approchées par le gang des barbares. Et accuse la police de limiter les mobiles à de la crapulerie pure pour ne pas « ranimer les confrontations avec les musulmans. » Les médias freinent des quatre fers. Le traumatisme de « l'affaire du RER D », où, en juillet 2004, une jeune femme avait dû avoir été sauvagement attaquée dans une gare RER par des voyous qui la supposaient juive, a fait son chemin. L'emballage politique et médiatique qui s'en était suivi, avant que la mythomane ne soit



démassquée, a laissé des traces, et pousse désormais à une prudence aussi extrême que l'avait été cet emballage.

Le lundi 20, une semaine après la mort d'Ilan, l'une des deux juges d'instruction chargés du dossier choisit, après les gardes à vues et auditions d'une quinzaine de personnes, de retenir la circonstance aggravante d'antisémitisme pour certains des mis en examens. Elle le fait contre l'avis des enquêteurs et du procureur, qui restent sur leur thèse strictement criminelle, apparemment persuadés que kidnapper un vendeur de portable tout juste smicard parce qu'en tant que Juif, il était riche, et parce que, dans l'hypothèse contraire, sa communauté soudée, allait payer, n'a rien d'antisémite. Les mis en examen ont pourtant reconnu que les « appâts » devaient aguicher en priorité des Juifs, « plein aux as » par essence. L'un d'eux a aussi affirmé que l'un des geôliers avait écrasé sa cigarette sur le front d'Ilan en disant « J'aime pas les Juifs. »

Mais, tout comme le parquet, les policiers et une partie des médias (qui alternent éditos très clairs sur le sujet et articles mettant en doute la thèse antisémite), une partie de l'opinion a été gagnée par la certitude que le meurtre d'Ilan n'est qu'un fait divers parmi tant d'autres, odieux certes, mais pas raciste. Les courriers des lecteurs dans les journaux, les émissions de radios laissant la parole aux auditeurs témoignent nettement de cela. Tout comme les discussions sur des forums internet. Sur le Blog du journaliste Daniel Schneiderman, dédié à la critique des médias, une lectrice

dénonce un « emballement » : « Assez de cette délectation à se gargariser de cette pseudo guerre des religions permanente. Pour l'instant, contentons nous de dire "des crétins furieux ont assassiné". » Un autre s'indigne que la mort d'un gendarme à Saint Martin, le 12 février, ne fasse pas autant de bruit : « Pourquoi aucune réaction à ce jour dans les médias ("l'incident" date du dimanche 12 février)? Clin était-il juif? Clin était-il musulman? Clin était-il noir? Clin était-il homo? Apparemment c'était juste un gendarme... Ben alors, c'est pas grave... ». Sur le forum de Libération, on peut lire, sous la plume d'un esprit assez représentatif de l'ère du temps (fin des tabous, confusion sur l'antisémitisme) : « faudrait arrêter de tout ramener en permanence de manière paranoïaque à la question juive... je ne sais pas si vous arrivez à vous en rendre compte, je sais que vous avez des excuses, mais ça saoule tout le monde plus qu'autre chose, alors que l'indignation est de toute façon générale... ce n'est pas parce qu'il était prétendument juif (comment les agresseurs ont pu savoir qu'il était juif et pas agnostique ou protestant?) que le crime en est plus ou moins abominable... en plus le commanditaire était d'origine ivoirienne alors je ne crois pas comme d'autres ici que la question palestinienne soit vraiment centrale... c'est un citoyen français qui est tombé sur des crapules finies... tout le reste n'est que digressions stériles... » Tout aussi atterrant, un forumeur explique en trois points pourquoi le caractère antisémite de l'affaire n'a pas lieu d'être : « 1) est-ce réellement une idée préconçue de dire, qu'en moyenne, les foyers de confession juive ont plus d'argent que les foyers d'autres confessions (par exemple musulmane)? IMPOSSIBLE A DIRE sans étude socio-statistique de la question. Il n'est pas plus préconçu à ma connaissance de dire que c'est le cas ou que ce n'est pas le cas. Lançons l'étude et nous verrons. À vue de nez, je dirais que c'est vrai. 2) est-ce préconçu de dire que la communauté juive est très soudée autour de sa confession et de son histoire douloureuse?.. La justice doit être rendue, sans demi-mesure, mais elle gagnera à qualifier objectivement les faits. Oui c'est un crime crapuleux mené par le biais d'un raisonnement logique ayant conduit à définir une catégorie de victimes potentielles. Non ce ne sont pas des gens irresponsables de leurs actes ayant agi sous le coup d'une aliénation confessionnelle! Les communautés nous gonflent! Ce qu'a vécu ce gars c'est une tragédie et qu'il soit juif ou pas ne change rien à l'affaire. Peu importe qu'il ait été agressé parce que juif ou blanc ou bègue ou hautain... c'est

Solidarité républicaine

avant tout un citoyen victime d'assassins que la justice doit punir comme elle se doit ! Ces incensantes récupérations communautaires font plus de mal qu'autre chose au sentiment national... cela veut dire quoi ? s'il était pas juif ce ne serait pas pareil ? » Sommet de la perte complète des repères moraux, les commentaires glanés sur le site des Ogres, les plus fervents soutiens de Dieudonné : chacun s'étale obsessionnellement sur le concept de « deux poids, deux mesures », en passe de devenir la phrase la plus sournoisement antisémite de la langue française. On peut y lire, au hasard : « Si Sarko et Cie voulaient faire passer tous les noirs et arabes pour Barbares, ils ne s'y seraient pas pris autrement. » Encore plus abjectes, les théories du complot foisonnent : « Et si c'était une contre-attaque de l'Empire face au succès de la « cause noire » qui a récemment obtenu son « jour de commémoration » ? La question se pose. Et de la même manière que les États-Unis ont fait tomber les tours du WTC, les sionistes (les mêmes, d'ailleurs) peuvent très bien avoir mis ce meurtre en scène. Plus rien ne m'étonne. En tout cas une chose est sûre, les choses ne sont jamais ce qu'elles semblent... Surtout quand elles se déroulent à grand renfort de médias ! » Un autre : « Ça sent le foireux... Les sionistes nous préparent quelque chose, et ça va pas être sympa. » À

vomir. Face à ces diverses réactions, certains tentent de rétablir la barre, de rappeler certains fondamentaux. Dans une chronique du Monde du 27 février, « De l'emballement au déni », Laurent Greilsamer résume : « La justice, par la voix du procureur, a tenu le même discours (que la police) », opérant un distinguo entre le stéréotype antisémite et le crime antisémite. Comme si l'un ne servait pas de base à l'autre... (...) Mais pourquoi ne pas rester simple ? Imaginons une seconde un jeune musulman séquestré et torturé par un groupe commandé par un « gaulois », selon la terminologie en vogue. Que dirait-on ? Qu'il s'agit d'un crime raciste. Et l'on aurait raison. Pensons à ces dizaines de milliers de jeunes issus de l'immigration qui perdent tout espoir de trouver du travail en raison de la couleur de leur peau ou de leur patronyme. Que dit-on ? Qu'ils sont victimes de racisme. Et c'est juste. En n'osant plus utiliser les mots les plus simple, en refusant de désigner, de nommer, les personnes pour ce qu'elles sont – noires, musulmanes, juives etc. – une partie des élites participe du brouillard général. C'est le règne du politiquement correct. Certains mots brûlent ; on les évite (...) La peur des mots est caractéristique d'une volonté d'échapper au réel, de le contourner coûte que coûte. (...) Le multiculturalisme est devenu le grand tabou de la France d'aujourd'hui.

C'est la raison du terrible écho rencontré par le meurtre d'Ilan Halimi et du déni, dans un premier temps, de sa composante antisémite. Ce fait divers, devenu fait politique, dévoile une réalité niée et fantasmée. Chaque année, des dizaines de faits divers tout aussi insupportables sont rendus publics. Mais celui-là renvoie très brutalement au nouveau puzzle communautaire français. »

Ce crime oblige les bien-pensants à revoir leur grille de lecture du monde. Théo Klein, ancien président du Crif, incarne l'impossibilité de penser un nouvel antisémitisme. Pour lui, assimiler les Juifs et l'argent n'est rien de plus qu'une « attitude désagréable à l'égard des Juifs. Les Auvergnats non plus n'ont pas toujours eu une excellente réputation, ça existe dans tous les pays, dans toutes les populations. » Et il enfonce le clou : « Pour moi, l'antisémitisme est un mouvement organisé dont le but est de mettre les Juifs à l'écart. Je ne pense pas que (le gang des barbares) soit une bande organisée pour lutter contre les Juifs. » Comme si l'antisémitisme n'était jamais qu'une affaire d'idéologie. Comme s'il n'était réel qu'une fois théorisé. Dans un article très pédagogique de Libération sur le « rapprochement nauséux » entre les Juifs et l'argent, plusieurs intellectuels répondent à cette étrange vision du racisme. Jacques Attali, auteur de Les Juifs et l'argent : « Il y a deux sources à l'an-

Solidarité républicaine

tisémisme dans l'histoire, Dieu et l'argent. L'antisémisme a toujours accusé les Juifs de déicide ou de monopoliser l'argent. On déteste les Juifs parce qu'ils ont inventé le monothéisme, et on déteste les Juifs parce qu'on les a forcés à faire des métiers d'argent. (...) Dire que ce meurtre n'est pas antisémite est une méconnaissance de l'histoire. » De son côté, Schmuël Trigano explique : « Pour que ce soit antisémite, il faudrait donc que l'agresseur ait une claire conscience de ce qu'il fait, une théorie qui justifie son acte. Mais cela n'existe pas. Les paysans qui tuaient les Juifs dans les pogroms du XIX^e siècle n'avaient pas les outils intellectuels pour penser qu'ils étaient antisémites. Et on peut dire que ces pogroms étaient « crapuleux » parce qu'ils avaient toujours un motif écono-

(...). Après tout, depuis cinq ans, et sans que cela émeuve, indigne ou interpelle, se propage en France et en Europe l'idée que le Juif est l'ennemi du genre humain, et que même l'armée israélienne, Tsahal, est stigmatisée comme une armée tueuse (...). » La journaliste et romancière Michèle Fitoussi a fait circuler sur Internet un texte magnifique, plus pédagogique que tous les discours, mettant en évidence ce qui fait de la mort d'Ilan un crime antisémite, et pourquoi, en tant que tel, c'est toute la République qui doit être interpellée. Elle y écrivait : « Si la haine du juif ne commence pas par ce cliché de supposée richesse, alors qu'est-ce qui est antisémite ? Si enlever un homme parce qu'il est juif et que sa communauté doit payer pour lui ne relève pas de l'antisémisme, alors que faut-il

Qualifier un crime antisémite de crapuleux s'apparente parfois à une volonté de le banaliser.

mique, ils en retiraient toujours un profit. » « Une « pure » intention antisémite (...) cela n'existe pas. » Et la journaliste auteure de cet article d'analyser : « Qualifier un crime antisémite de crapuleux s'apparente parfois à une volonté de le banaliser. Ainsi, à Montpellier, quand trois personnes ont essayé de mettre le feu à une synagogue et ont attendu dans leur voiture pour voir si elle brûlait, le procureur a déclaré : « Ce n'est pas un acte d'antisémites, mais celui de jeunes désœuvrés. » » Après tout, Dieudonné a lui aussi, au cours de ces années, été quasi systématiquement relaxé...

C'est d'ailleurs cet « humoriste » que pointe du doigt Julien Dray. Lors d'une émission de la Chaîne Parlementaire, le porte-parole du parti socialiste se montre très clair : « Il y a un antisémisme qui s'est incrusté dans la société française. Il y a des personnages symboliques qui portent cela. Je le dis clairement : on a les effets différés aujourd'hui de tout ce qu'a fait Dieudonné tout au long de ces années. Il y a un effet Dieudonné ». Il poursuit : « Il y a eu un effet d'assimilation bête de la part de jeunes qui ont rigolé de cet humour. On a ressorti les caricatures traditionnelles du nez crochu, des papillotes. »

L'écrivain Morad El Hattab décrypte dans le texte « La mort d'Ilan Halimi assassiné parce que Juif, constitue une blessure pour chacun d'entre nous », le climat qui a pu mener à ce drame : « Des politiques contribuent à profusion à l'histoire des mythes modernes (en privilégiant ceux de la « conspiration juive internationale » ou du « complot sioniste mondial »), des intellectuels et des personnalités ont puissamment alimenté nos préjugés à l'égard du monde juif en excusant, en justifiant, en encourageant et jusqu'en allant même à légitimer sa criminalisation. Face aux métamorphoses contemporaines de l'antisémisme, nombreux sont les universitaires et les chercheurs qui ont déserté le combat pour le prêt à penser médiatique

de plus ? La preuve écrite, en trois exemplaires, qu'une cigarette a été écrasée sur son front parce qu'il était juif ? Sa photo, les yeux bandés, dans un simulacre d'exécution à la Daniel Pearl ? Ce n'est sans doute pas l'antisémisme « seul » qui a déchainé cette bande de sadiques. C'est hélas la nature humaine dans ce qu'elle a de plus misérable. Mais c'est aussi l'amalgame mille fois dénoncé au point que cela finit par lasser : ces images de guerre à la télé, en boucle, les menaces islamistes, l'antisionisme nouvel antisémisme, les appels à la haine sur Internet, les sketches douteux, les papiers complaisants, les livres qu'on publie parce qu'au nom de la fiction, on peut tout écrire, les mots qui ne tuent plus, la banalisation de la violence, l'école qui ne transmet plus les valeurs de la République, le climat délétère dans lequel nous baignons depuis trop longtemps. Ce n'est pas sa communauté qui a « payé » pour Ilan, mais Ilan qui a payé pour sa communauté. » Et elle poursuit : « Il faut que la justice soit rendue au nom de tous, Juifs et non Juifs. Car la mort d'Ilan est aussi un cauchemar pour la France. Une atteinte à ses valeurs, ses croyances. Il faut que cesse cette banalisation du mal, du racisme, de l'antisémisme, qui pourrit la société entière et qui nous concerne tous. Lorsque Sohane, 17 ans, a été brûlée vive par une bande de caïds parce qu'elle était une fille et qu'elle se voulait libre, cela aussi me concernait. J'ai écrit pour Sohane, manifesté pour Sohane, soutenu « Ni Putes ni Soumises » », l'association créée après sa mort par Fadela Amara et ses amis. Si Ilan s'était appelé François, Mohammed, Babacar, et qu'il avait été enlevé, torturé, mis à mort, pour ce qu'il représentait, j'irai aussi manifester. Dimanche, il faut TOUS y être, pour défendre ces valeurs qui sont les nôtres, ce pays qui est le nôtre. Parce que j'y crois encore (un peu), moi j'y serai. » Et tous les citoyens, pour les mêmes raisons, auraient dû y être. ■

TOULOUSE En mémoire d'Ilan Halimi

Parce qu'il est impossible de se taire devant de tels actes, c'est devant la Préfecture et face au buste de M^{gr} Saliège à Toulouse, haut lieu de Mémoire, que la LICRA, le CRIF et l'UEJF avaient appelé à manifester pour exprimer l'horreur que représentaient l'enlèvement, la torture et l'assassinat du jeune Ilan Halimi.

Importante mobilisation en ce vendredi 24 février : jeunes et adultes, quelles que soient leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques avaient tenu à venir pour dire non à l'antisémisme, à la haine, à la barbarie et affirmer leur attachement aux valeurs de la République.

Les organisateurs, accompagnés des responsables politiques, ont été préalablement reçus par le Préfet de région.

Les prises de paroles, bien qu'empreintes d'une ferme détermination pour faire barrage à l'inacceptable, se voulaient apaisantes, réaffirmant la nécessité d'une vie inter-communautaire harmonieuse et appelant à la solidarité face aux extrémistes qui sèment la haine et la violence.

Ce furent, successivement, Arié Bensemhoun, Président du CRIF Midi-Pyrénées, Gérard Folus, Président de la LICRA Midi-Pyrénées, le représentant des organisations musulmanes et le Ministre des Affaires Étrangères, Philippe Douste-Blazy.

On notait la présence de M^{gr} Marcus, Archevêque de Toulouse, du Grand Rabbin Castiel, du Maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, du Député Gérard Bapt, du Sénateur Jean-Pierre Placade, de Robert Marcault, rescapé d'Auschwitz, de représentants du Conseil Régional et du Conseil Général, ainsi que divers responsables d'associations, dont l'AJLT (Association des Juifs Libéraux de Toulouse), du Président de LICRA Gers, Daniel Raab, de membres de la Municipalité... ■

INTERVIEWS

MALEK BOUTIH

DDV : C'est la troisième manifestation en quatre ans contre l'antisémitisme. Qu'en attendez-vous ?

Chaque manifestation est une étape de mobilisation. Je pense que la société française, comme beaucoup de sociétés européennes, a sous-estimé la montée de l'antisémitisme. Toutes se sont cachées derrière les événements du Proche-Orient, pour dire que cela n'était que des tensions communautaires pas très profondément ancrées dans le pays. On se rend compte étape après étape, qu'on n'a plus affaire à un antisémitisme réactif, mais à la construction d'un antisémitisme de masses. Ces mobilisations sont utiles pour mettre la pression et éveiller des consciences.

DDV : Dans votre parti, Julien Dray a accusé un « effet Dieudonné ». Vous êtes d'accord ?

A 100 %. De ce point de vue-là, Dieudonné se comporte comme tous les négationnistes et comme tous les nouveaux fascistes. Il se cache derrière des arrêts de tribunaux. Or, on sait très bien qu'ils ont appris par un travail long et profond des négationnistes à construire un nouveau vocabulaire antisémite, qui a pour fonction de véhiculer tous les préjugés antisémites en se protégeant de l'action de la justice. Et donc il prouve qu'il ne faut pas les combattre dans les tribunaux mais politiquement, et les affronter. Donc quand Julien Dray met en cause Dieudonné sur la manière dont il banalise un certain nombre d'idées reçues et un climat, il a parfaitement raison et je le soutiens à 100 %.

JEAN-FRANÇOIS COPÉ

Je suis ici pour manifester notre solidarité en cette journée particulière de recueillement. Cela pour rappeler aussi les exigences qui sont les nôtres, de vérité et de justice.

BERTRAND DELANOÉ

Il faut que tous les Parisiens, au-delà des différences politiques ethniques ou religieuses soient rassemblés pour cette conception de base des droits de l'homme. Chaque femme, chaque homme, quelle que soit sa religion ou son origine, a le droit au même respect et à la même protection de la société. Voilà pourquoi cette manifestation est un moment de rassemblement pour un idéal républicain, pour les droits de l'homme. Notre société est menacée par des volontés de rejeter l'autre, et c'est un crime.

Dès l'instant où il y a un acte antisémite et raciste, il faut que l'on soit mobilisé pour faire reculer tout risque de comportement discriminatoire. Et la mort d'Ilan a été un acte particulièrement barbare, cruel, dévastateur.

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES

Nous sommes tous ensemble pour dénoncer toutes les formes de racisme et de discriminations. La France est un grand peuple qui doit accepter toutes ses différences. Cette manifestation est un geste de solidarité par rapport à la famille qui a subi ce drame majeur, et, au delà, une mobilisation politique. Dans notre pays, la religion, la couleur de la peau, l'origine doivent être dépassées par la vie en commun, le rassemblement et la fraternité. C'est ce que, de manière calme, on a envie de crier haut et fort. Aujourd'hui, chacun doit se mobiliser dans notre pays pour bannir toutes formes de racisme et de discriminations. La fraternité se développe en se donnant chacun la main.

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY

La France est le pays des droits de l'Homme. Chacun peut exister, peut vivre, quel que soit son Dieu, quelle que soit sa religion, quelle que soit sa couleur de peau. Aucun sentiment ne peut expliquer ce qui remet la dignité humaine en question.

JULIEN DRAY

DDV : Vous avez affirmé que la mort d'Ilan Halimi était le résultat d'un « effet Dieudonné »...

Dans une situation pareille, il faut analyser à la fois la responsabilité individuelle de ceux qui ont commis ces actes, mais aussi se poser la question du contexte, des autorités morales... On voit alors qu'il y a dans notre pays une montée nette de l'antisémitisme. Que dans cette montée de l'antisémi-

tisme, il y a des gens qui ont remis à l'ordre du jour des préjugés et des images, et que cela pèse sur des esprits faibles. Il ne s'agit pas de dire que Dieudonné est le complice des assassins, mais qu'il porte une part de responsabilité dans la montée de l'antisémitisme en France. Je l'assume.

DDV : Le procureur de la République, les policiers, une partie des médias et beaucoup de citoyens sont persuadés que, si ce crime est odieux, l'antisémitisme n'est pas un mobile avéré. Comment expliquer ?

J'ai fondé des associations antiracistes il y a quelques années, et je me souviens que, lorsqu'il y avait des crimes racistes, on nous expliquait que les mobiles n'étaient pas clairs. On dit la même chose aujourd'hui. Et ce qui est regrettable, c'est qu'un certain nombre de médias tombent dans ce piège. J'ai le sentiment qu'on veut banaliser ce qui s'est passé.

DDV : Comment expliquer que l'indignation n'est pas liée au fait que la vie d'un Juif vaut plus que celle de n'importe quel autre être humain ?

Quand on me fait cette remarque, je note simplement que, depuis des années, je descends dans la rue à chaque crime raciste, ou quand une femme est brûlée au seul motif qu'elle est femme. Donc que ceux qui ne sont pas descendus à ces occasions ne viennent pas reprocher à ceux qui l'ont fait d'avoir fait leur travail d'alerte à l'égard de l'opinion. Je crois que les médias devraient se demander pourquoi, sur un certain nombre de faits graves, ils n'ont pas fait leur travail d'information et d'alerte de l'opinion. J'en ai assez de ces histoires où l'on dit que les anti racistes et les Juifs en font trop. On n'en fait jamais assez.



Solidarité républicaine

FRANÇOIS HOLLANDE

Il faut être mobilisé contre toutes les formes de racisme. Il y a pour Ilan une présomption certaine que le fait d'être juif ait pu en faire une proie, une cible. Mais je n'oublie pas les autres victimes du racisme au quotidien. Cette manifestation se fait évidemment en solidarité par rapport à cette odieuse tragédie qui a frappé la famille d'Ilan, mais elle est aussi contre toutes les formes d'intolérance et d'irrespect de nos principes républicains. Cette manifestation dépasse le cas d'une famille, d'une tragédie, d'une religion, pour embrasser toute la cause de l'antiracisme.

LIONEL JOSPIN

Nous avons des valeurs à défendre et nous devons lutter contre les démons quand ils peuvent se réveiller chez nous, tout en faisant la part entre un acte singulier, aussi horrible qu'il soit, et la montée de courants plus puissants. Quand il y a un soupçon d'antisémitisme, il est normal que l'on se mobilise.

ARNAUD MONTEBOURG

La montée du racisme et de l'antisémitisme est une chose que nous, élus, constatons dans la vie quotidienne. Et dont on en peut jamais s'accommoder. On est obligé de construire des digues toujours plus fortes, même si elles ne semblent pas résistantes. Avec cette manifestation, il faut faire la démonstration que tous les citoyens, quelles que soient leur histoire, leurs origines etc., sont dans la République et défendent leur valeur pour que nous vivions ensemble. C'est aussi un travail de chaque instant dans nos discours, nos attitudes, notre exemplarité.

Il y a en France une confrontation communautariste, sur fond de conflit au Proche-Orient. Cette instrumentalisation a lâché un certain nombre de digues sur le terrain du racisme anti-arabe comme de l'antisémitisme. Notre travail est de reconstruire le mur de l'interdit, et c'est un travail extrêmement lent, patient, difficile.

ÉRIC RAOULT

Il faut que le nombre de personnes présentes dans cette manifestation montre que c'est un combat, qui ne doit pas se limiter aux moments où il y a des drames. Il faudrait que dans les écoles, dans les entreprises, dans les villes, il puisse y avoir ce réflexe citoyens, et que les gens aient la manifestation dans leur tête. Qu'on puisse ne plus jamais revoir ça, que l'on soit attentif à rester vigilants et présents.

Il faut rappeler aux gens que dire que les Juifs sont riches n'est pas anodin. Ca n'est pas la première fois. Les dessins d'extrême-droite avant guerre disaient aussi cela. Quand on rentre à Jérusalem dans le musée de Yad Vashem, on voit à quel point l'antisémitisme n'est pas nouveau, et qu'il doit être dénoncé à tout moment. ■



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON AU FN ET AU MPF

La LICRA, par la voix de son Président Patrick Gaubert, en accord avec les associations organisatrices avec elle de la manifestation du dimanche 26 février prochain, et de l'ensemble de ceux qui ont rejoint leur appel à manifester dénoncent avec la plus grande fermeté la tentative éhontée de récupération par certains de la légitime émotion suscitée par l'assassinat d'Ilan Halimi en déclarant vouloir se joindre à la manifestation.

La LICRA rappelle que le leader du FN fut condamné à maintes reprises pour antisémitisme et négationnisme, que le FN par son discours anti-républicain d'amalgames de l'immigration et de l'insécurité est disqualifié, tout comme le leader du MPF, par ses propos plus que tendancieux à l'endroit des musulmans en général, créant lui aussi des amalgames intolérables et inacceptables est également disqualifié.

Leur présence dans le cortège n'est pas souhaitée car elle serait génératrice de troubles et d'incidents dont ils porteraient l'entière responsabilité. ■



TEMOIGNAGES DIJON

Texte lu à la manifestation du 26 février,
par Alain David

Nous sommes venus ici pour dire notre émotion devant ce qui est arrivé. Ce qui est arrivé? Voici plus d'un mois, le 21 janvier, Ilan Halimi est arraché à sa famille et à ses amis, à la vie paisible qu'il mène à Paris, pour être propulsé dans un monde inimaginable de violence et de souffrance. Vingt-trois jours durant il est à la merci d'une bande de jeunes criminels qui déchaîne sur lui un sadisme sans limite. Vingt-trois jours, au bout desquels on le retrouve, mourant, portant sur tout le corps la marque des tortures effroyables qu'il a subies. Vingt – trois jours que nous tous ici, que la France entière aujourd'hui, imagine, sans pouvoir éviter des images: celles d'un corps pantelant, des hurlements, les sanglots, les supplications, la cruauté réjouie de brutes ayant perdu tout sens de la pitié, tout sens de la conscience morale, tout ce qui fait, aujourd'hui comme à n'importe quelle époque, qu'une humanité peut se rassembler et coexister. Il faut dire les choses ainsi, car c'est ainsi qu'elles se sont passées, dans cette violence infernale, et on ne les comprendrait pas, on ne rendrait pas à Ilan Halimi l'hommage qu'aujourd'hui il faut lui rendre, si on atténuait en quoi que ce soit la signification des faits. Car nous ne sommes pas simplement devant de la délinquance, devant, comme on s'est parfois dépêché de le dire, un crime crapuleux. Nous sommes, et c'est cela qui émeut aujourd'hui la France entière, en présence d'une manifestation de l'horreur. L'horreur, cette bande qui se nomme elle-même « les barbares », en est fascinée; laissons aux psychiatres et aux sociologues le soin d'expliquer et de trouver une rationalité. Nous tous, qui voulons être la civilisation, avons au moment de l'hommage, à reconnaître autre chose, de plus immédiat; trois choses, dirais-je. La première est que l'horreur s'est cherchée et s'est donnée un nom: celui de l'antisémitisme. Peut-être n'était-ce pas parce qu'il était juif que Ilan Halimi a été enlevé cela, comme on dit, l'enquête l'établira). Mais c'est, sans le moindre doute, parce qu'il était juif qu'il a été assassiné. C'est en relation avec le lieu commun antisémite que les Juifs ont l'argent qu'il a été séquestré, et c'est en relation avec la fascination exer-

cée par le nazisme qu'il a été torturé avec cet épouvantable sadisme.

La deuxième chose à dire, je pense, est qu'il faut maintenant faire attention. Qu'on le reconnaisse ou non, l'antisémitisme est là, il est là, en France, à notre époque, en 2006. Il est là, parce qu'effectivement il y a des antisémites – et l'extrême droite qui dans le malheur présent ne sait pas si elle jubile davantage de son antisémitisme ou de son racisme, est porteuse de cette honte dans la société française – mais, il faut avoir le courage de le dire, l'antisémitisme est là aussi autrement, autrement que chez ceux qui s'avouent antisémites, au fond de notre société, en étant instrumentalisé, et en exerçant sur le monde d'aujourd'hui une horrible fascination: il n'est pas de semaine, ni même de jours, où un livre ne paraisse, où une phrase ne soit prononcée, par des intellectuels, par des personnalités politiques, ou de la presse, ou du monde des arts et des spectacles, qui ne croient devoir retourner contre Israël, et au-delà contre les Juifs réputés soutiens d'Israël, la charge du ressentiment, la culpabilité de l'extermination. Alors attention: quelle que soit la sévérité des jugements, quels que soient même les crimes imputables à un état – et faut-il rappeler cette banalité qu'aucun état ne saurait être absous, et la France non plus, des crimes du présent – c'est à la pathologie de notre temps qu'il convient de renvoyer la tendance à charger un seul état de la responsabilité géopolitique du mal. En 1948, au sortir des camps où il avait été déporté comme opposant politique et résistant, David Rousset avait eu cette phrase prophétique: « l'homme normal ne sait pas que tout est possible ». Cette horreur possible et impossible qui est la nôtre et qui est notre héritage, nous continuons à ne pouvoir l'assumer, de moins en moins, et les mots de la dénégation circulent. Et des esprits faibles ou pervers s'emparent de ce que des esprits forts laissent circuler en toute irresponsabilité. Israël a peut-être été

l'une des causes de la mort d'Ilan Halimi. Israël ne doit rien avoir à faire dans l'émotion qui nous rassemble et dans le jugement que nous portons sur elle.

La troisième chose enfin que je voudrais dire me semble aujourd'hui la plus importante et la plus urgente. Il ne faut pas que la violence sans frein qui a surgi et qui nous horrifie se propage. Il ne faut pas que devant la barbarie des barbares nous ne réagissions pas en civilisés. Ceux qui ont agi aussi cruellement ne sont pas des bêtes, ni des sous-hommes, ils n'appartiennent pas à une ethnie ou à un groupe qu'il s'agirait de repousser aux frontières de notre société ou de l'humanité: ces mots mêmes sont déjà ceux de la barbarie. Ils sont des hommes, qui nous ressemblent étrangement, leur barbarie est virtuellement la nôtre, notre tentation permanente. Devant celle-ci il faut faire face, serrer les rangs, des rangs qui ne dressent pas une culture face à une autre, mais qui sont ceux seulement de la civilisation et de l'humanité.

RÉACTIONS

Courrier de M^{me} Chantal F.
À la maman d'Ilan,

Chère Madame,

C'est avec une peine immense que toute ma famille se joint à moi pour vous apporter notre soutien total face à cette épreuve insoutenable. Moi, maman, Française catholique, si fière de notre passé, honteuse de notre présent et pessimiste sur l'avenir, je me demande jusqu'où notre patriotisme passé va s'effondrer, combien de coups devons-nous recevoir pour relever la tête. De nombreuses familles ont aidé les vôtres lors de la dernière guerre; aujourd'hui où est passé cet honneur, cette solidarité, qu'est-il arrivé aux Français? Il est temps de nous réveiller, de nous prendre la main, d'avancer dans le même chemin afin d'éradiquer des drames ignobles commis par des gens aussi bêtes qu'inhumains, qui n'aboutissent qu'au chagrin incommensurable d'une mère. Ce drame aujourd'hui peut nous arriver à toutes. Solidarité, respect, je vous adresse

Le Nouvel Observateur, 21/02/06

Malek Boutih

« Mouloud Aounit a toujours eu un problème avec l'antisémitisme, ça ne date pas d'aujourd'hui. Il ne reconnaît pas l'antisémitisme en France, sauf quand cela vient de l'extrême droite. Il dilue la réalité antisémite, il ne la reconnaît pas. Historiquement, la crapulerie a souvent été rejointe par l'antisémitisme et on la retrouve aujourd'hui. Avoir du mal à en parler empêche de voir le réel danger de ce phénomène ».

Solidarité républicaine

mon entière affection, mon aide par la pensée. Nombre de gens sont près de vous par la pensée pour que vous puissiez trouver dans le temps la paix à votre chagrin.

Mail, 21/02/06

Je suis vraiment bouleversée par les tortures et le crime crapuleux dont Ilan Halimi a été victime. Ce que lui ont fait subir ses tortionnaires donne la nausée et me révolte. Tant de barbarie, d'acharnement, de haine, de violence contre un être humain!!! Le plus grave, ce sont tous ces individus impliqués de près ou de loin. Cette barbarie, cette folie meurtrière de la part de tout un groupe d'individus sans qu'à aucun moment, l'un d'entre eux n'ait réagi pour mettre un terme aux atrocités infligées à Ilan! Ce qui me fait peur, c'est la banalisation de cette violence relatée par la presse. Elle semble faire partie de notre temps, de notre quotidien. Non, vraiment, je ne m'y ferai jamais. Qu'Ilan repose en paix. Ce drame m'a énormément secouée. Je pense à sa famille. J'ai très mal, mal pour notre société, honte à la place de ces tortionnaires, de ceux qui se sont impliqués dans ce crime odieux. Je ne puis leur trouver ni excuses, ni circonstances atténuantes. Je suis écœurée et hantée par cette époque qui se caractérise par une violence

inoùie.

Sincères salutations.

Sally A.

Mail, 21/02/06

En tant que musulman, je suis indigné, choqué qu'un homme soit choisi en fonction de sa race, de sa couleur de peau, de sa religion ou de ses idées politiques pour être torturé et tué. En ce moment, je me sens juif, et je suis totalement et fermement solidaire de toute la communauté juive de France contre ce crime odieux, barbare et nazi. Mon état de santé ne me permet pas de me joindre à votre manifestation, mais j'appelle toutes les organisations religieuses, sociales, politiques, c'est-à-dire tous les mouvements composés de sentiments humains universels à se rejoindre sur la déclaration du fondement de notre nation: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

K. S.

Mail, 21/02/06

Bonsoir!

J'aurais tant aimé me joindre à la manifestation de dimanche contre cette tragédie nationale qu'a été l'assassinat horrible du jeune Ilan Halimi, néanmoins je serais avec vous par la pensée. Je serais ce dimanche à un salon des collectionneurs et lors de cette

journée, j'observerais une minute de silence pour cet enfant de notre peuple. J'espère que toutes les organisations (sauf le MRAP que je déteste) politiques (sans exception), syndicales, associatives et représentatives de ce pays prendront part à cette grande manifestation du peuple de France. Je souhaite qu'il y ait plus d'un million de personnes dans les rues de Paris. C'est mon vœu le plus cher. Je suis de tout cœur aux côtés de la famille d'Ilan. À Rouen où j'habite, je souhaite que la ville prenne part à une manifestation pour le souvenir de ce jeune homme si sympathique. Étant une Française d'origine européenne, je suis indignée, révoltée, insurgée contre le fait que personne ne soit venu à son secours. Pourquoi?

Une patriote fervente.

Mail, 22/02/06

Citoyen très respectueux des droits de l'homme, j'ai consulté la presse pour étudier quel retentissement avait eu l'assassinat d'Ilan Halimi dans la presse. Dans le journal L'Humanité, je n'ai rien trouvé le 18 février, en cliquant sur archives j'ai obtenu 0 article. J'ai envoyé le mail suivant à L'Humanité: « Étonné de ne trouver aucun article relatif à l'assassinat d'Ilan Halimi, je clique sur recherche: « résultat: 0 article. »

Solidarité républicaine

L'Humanité est-il sourd et aveugle ou sélectionne-t-il ses sujets en fonction de son idéologie? Voilà un beau sujet pour un concours à l'entrée de l'École du Journalisme. »

Il n'y a pas une barbarie scandaleuse et une barbarie compréhensible. La barbarie reste la barbarie d'où qu'elle vienne. Et c'est elle que nous devons tous refuser. Depuis mon message, deux articles viennent de paraître dans L'Humanité. Il faut réveiller les consciences endormies.

Cordialement.

Guillaume L.

Mail, 22/02/06

Chers amis,

De tout cœur avec vous dimanche. Nous sommes scandalisés et inquiets du climat qui règne en France...

Cordialement

Rachid Kaci

Secrétaire général du Mouvement des laïcs musulmans de France

Mail, 22/02/06

La Ligue de l'enseignement s'associe à l'indignation provoquée par les actes de barbarie qui ont entraîné la mort d'Ilan Halimi. Elle exprime toute son émotion et son soutien à la totale réprobation de ces actes odieux. Elle exige que toute la lumière soit faite sur la réalité des faits et réclame des sanctions à la hauteur de leur gravité, notamment si ces actes étaient motivés par l'antisémitisme. La Ligue de l'enseignement affirme sa détermination à poursuivre sa vigilance et son action résolue pour que reculent le racisme sous toutes ses formes et les thèses basées sur la haine de l'autre.

Mail, 22/02/06

**Communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme
Crime et antisémitisme**

Un jeune homme a été enlevé et torturé. Il est mort dans des conditions effroyables. Ce jeune homme était juif, et il existe, selon l'autorité judiciaire, des indices graves et concordants que certaines des personnes soupçonnées d'avoir commis ces crimes auraient exprimé leur haine des Juifs ou l'amalgame habituel et détestable entre les Juifs et l'argent. Ces actes ne peuvent inspirer qu'un sentiment d'horreur. À la motivation initiale de cet enlèvement, évidemment crapuleuse, se sont ajoutés des préjugés antisémites. Comme toujours, l'antisémitisme est au carrefour de la bêtise et de l'inhumain. Il appartient à l'autorité judiciaire de faire toute la lumière sur cette affaire criminelle y compris dans ce qu'elle révèle, en même temps, comme manifestations d'antisémitisme. La LDH s'incline devant la douleur des proches de la victime. Elle partage l'émotion que suscite ce crime monstrueux et c'est pourquoi, au vu des éléments dont elle dispose aujourd'hui, elle s'associe à la manifestation, contre le racisme et l'antisémitisme, qui se tiendra le 26 février à 15h00 au départ de la place de la République à Paris.

Fax, 22/02/06

Horriifiés par l'ignoble acte de barbarie dont a été victime le jeune Ilan Halimi, enlevé, torturé et lâchement assassiné par ses tortionnaires, c'est avec une vive émotion que nous exprimons notre solidarité à sa famille. Nous condamnons ce crime avec la plus grande fermeté d'autant plus que sont évoquées de possibles motivations antisémites. Nous attendons que toute la vérité soit établie sur le sujet et que les auteurs de cet acte soient châtiés avec toute la sévérité de la loi.

Docteur Dalil Boubakeur

Recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris

Fax, 23/02/06

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier par fax du 21 courant. Sachez que dès l'annonce de cette manifestation j'avais demandé à mon Conseil de l'Ordre d'être présent. Je serai donc à vos côtés en tête de cortège avec une délégation du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Nous partageons de nombreux combats et en ses tristes circonstances je serai heureux d'être avec vous.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Michel Quillardet,

Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre.

Mail, 23/02/06

Chers amis,

Une délégation du Collectif VAN (Vigilance Arménienne contre le Négationnisme) se joindra à la manifestation nationale de solidarité contre la barbarie raciste dont a été victime le jeune Ilan Halimi.

En tant que descendants de rescapés du génocide arménien, nous partageons votre douleur et votre sentiment de révolte, et sommes particulièrement émus et bouleversés par le calvaire subi par Ilan.

Solidairement vôtre,

Séta Papazian, Présidente du Collectif VAN

Mail, 25/02/06

Il faudrait que la LICRA dénonce les irresponsables semeurs de haine que sont certains médias français Arte, Libération, Le Monde, France 3, etc. À Boulogne (Paris) lors d'une conférence un journaliste du Monde a osé dire qu'on en faisait beaucoup pour Ilan par rapport à la mort des deux jeunes électrocutés après avoir pénétré dans un transformateur. Cet ignoble et imbécile amalgame reflète bien la perversité d'une certaine presse en France.

Danielle N.

L'IMMIGRATION FACE AUX ENJEUX EUROPÉENS

PAR RAPHAËLE LEYRIS

Les 27 et 28 janvier, la LICRA a tenu sa convention annuelle à Toulouse. Les intempéries ont provoqué quelques sueurs froides. Mais la réunion a accueilli des invités prestigieux, et a été marquée par la richesse des interventions sur le débat : « l'immigration face aux enjeux européens ». Ainsi que par l'annonce de la candidature, en janvier 2007, de Patrick Gaubert à sa succession.

**INTRODUCTION AU DÉBAT
PAR PATRICK GAUBERT**

*Chers amis, Mesdames, Messieurs,
Je veux tout d'abord vous souhaiter la bienvenue.*

Comme chaque année lors de sa convention annuelle ou son congrès, la LICRA entreprend de débattre librement sur un thème de société.

Après en avoir discuté lors de nos réunions de bureau et lors de nos deux derniers conseils fédéraux, nous avons choisi de parler de l'immigration, sujet ô combien brûlant de l'actualité, pas seulement en France.

J'interviens au préalable de ce débat qui sera animé avec le talent qu'on lui connaît par Serge Moati, non pas pour influencer sur le fond, je participerai comme vous tous à la discussion en tant qu'auteur d'un rapport sur l'immigration, rapport que j'ai eu l'immense bonheur de voir adopté par le parlement européen à une large majorité allant de la gauche à la droite en passant par le centre.

Non je souhaite comme nous savons le faire à la LICRA que nous n'entreprenions pas de défendre le credo de telle ou telle chapelle, car au-delà de notre opinion propre, nous devons avoir constamment à l'esprit et au cœur le sort de millions d'êtres humains qui n'aspirent qu'à une vie meilleure en fuyant la misère, qui n'aspirent qu'à sortir de leur condition et qui voient dans nos pays la promesse d'un sort différent qui les fait affronter les pires difficultés au péril de leur existence.

Nous avons intitulé notre réunion de cet après-midi " l'immigration face aux enjeux européens", car l'Europe depuis la fin de l'ère coloniale est devenue le nouvel eldorado, la nouvelle frontière à atteindre.

Nous avons fait en sorte de prendre tout cela en compte dans notre travail au parlement européen Martine ROURE, Jean-Marie CAVADA et moi lors de l'élaboration du rapport que j'ai mentionné.

Voilà ce que je pensais avoir le devoir de vous dire.

Sans plus tarder je laisse à Serge MOATI le soin de vous présenter nos invités et vous dire comment il entend organiser les interventions et prises de paroles.

Bon après-midi



Les grandes jambes de Gérard Folus arpentent l'estrade. Il y monte. Et puis il en descend, le temps de répondre, fébrile, à un coup de fil. Les raisons de l'agitation du président de la section toulousaine, samedi matin ? La météo est mauvaise fille avec la LICRA. Pour la convention de l'année dernière à Mulhouse, les ligueurs avaient eu droit à des températures inférieures à - 10 °C. Chacun avait espéré que celle de cette année, à Toulouse, bénéficierait d'un climat plus clément. Que nenni. La ville rose est blanche de neige. Il faudrait presque un masque de ski pour se frayer un chemin. Des avions en provenance ou à destination de Lyon et d'ailleurs ne peuvent pas décoller. Déjà, des membres de l'association ont dû se décommander. Et il est possible que certains des intervenants prévus ne puissent pas venir au débat de l'après-midi. Gérard Folus est donc, plaisante Patrick Gaubert « dans un état second ». Il a, avec toute sa section, « en particulier les jeunes, précise-t-il », travaillé d'arrache-pieds pour organiser ce rendez-vous annuel. Et les caprices du ciel viendraient mettre à bas ce bel édifice patiemment élaboré tout au long d'une année ? Alors il se démène avec son téléphone, pendant que se déroule la session plénière.

DIFFICULTÉS

Ces complications, et le suspense sur le déroulement de l'après-midi à venir, pourraient bien être le reflet des difficultés que la Ligue a rencontrées tout au long de l'année. Problèmes financiers, parce que les subventions et les cotisations mettent de plus en plus de temps à arriver, comme en fait état Philippe Schmidt. Lors de son rapport moral, Patrick Gaubert le souligne lui-même : « Cette année a été particulièrement difficile. » Pour des raisons pécuniaires, donc, mais aussi à cause des « attaques d'associations communautaristes ou non républicaines. » Face à ces difficultés, assure le président, la LICRA a fait face « dans la sérénité ». Malgré tout. Dans « le calme, la réflexion et le respect », elle a su être présente sur les sujets phares de 2005 : les discriminations (avec la campagne lancée en février dernier et qui sera, assure Patrick Gaubert, relancée sous peu dans les médias audiovisuels), ou la suspension des expulsions de jeunes sans papiers scolarisés. Elle a, bien sûr, été active sur le thème du racisme et de l'antisémitisme. Notamment, détaille le président, avec la mise en place, au siège, d'une « cellule de suivi psychologique » pour les victimes de racisme et d'antisémitisme, grâce à l'aide de deux psys bénévoles (« Je suis heureux que nous l'ayons montées, raconte Patrick Gaubert. Même si mon père ne me croit pas quand je lui dis qu'en France, en 2006, il faut créer des cellules de soutien psychologique comme celle-là »). Il y a bien sûr des points positifs, que détaille le président : des sections se sont créées ou ont été recréées. « Le travail international de LICRA existe vraiment ». Et le travail des commissions a été admirable. Patrick Gaubert



MARTINE ROURE, députée européenne
Dans une politique d'immigration européenne, qu'est ce qui, à votre sens, doit relever de l'Union européenne, et qu'est ce qui doit être laissé au pouvoir des États ?

Tout la politique de l'asile doit impérativement relever de l'Union. Sinon, on se jettera éternellement cette « patate chaude », puisque les politiques d'asile ne sont pas toutes les mêmes dans tous les pays. Selon les périodes, les aspirants à l'immigration ont un pays spécifique en tête. En ce moment, c'est le Royaume-Uni : les immigrants sont persuadés qu'il est plus facile d'y entrer. Pour ce qui est de l'immigration hors asile, il faut bien se rappeler qu'aujourd'hui, l'immigration économique n'existe pas. De nombreux pays, dont la France, ont le fantasme de l'immigration zéro. Les gens qui veulent gagner les pays européens pour des raisons économiques sont obligés de passer par l'asile. Il faut absolument qu'il existe des canaux d'immigration légale. Cela peut se faire au niveau des États, mais tout est lié, il faut d'abord régler la question,

à l'échelle européenne, donc, de l'asile. L'absence de canaux d'immigration légale dévoie complètement le système d'asile, ce qui est très dangereux pour les gens qui ont vraiment besoin d'être protégés. Il y a une embolisation du système, on se retrouve à faire les choses au cas par cas.

Pensez-vous que les pays soient capables de déléguer à l'Union une partie de leur souveraineté sur un sujet aussi sensible ?

Au niveau de l'asile, on est à la veille de le faire. On est passé en co-décision : tout ce qui concerne l'asile se fera à la majorité qualifiée, ce ne sera sans doute pas simple, mais cela se fera.

Vous insistez sur la nécessité de protéger les victimes pour pouvoir lutter efficacement contre l'immigration clandestine. Pouvez vous préciser ?

Les personnes victimes de passeurs sont essentiellement celles qui sont utilisées comme esclaves domestiques ou comme prostituées, ou alors dans les ateliers clandestins. Il faut les protéger. On leur a enlevé leurs papiers, leur argent. Il faut qu'on les protège et qu'on leur permette de dénoncer les passeurs. Il y a des centaines de jeunes femmes qui sont prostituées par ces réseaux, et qui ne peuvent rien faire, parce qu'elles n'ont plus de papiers. L'Union européenne doit assumer sa responsabilité dans la lutte contre la traite des êtres humains et les réseaux d'immigration illégale. Nous avons adopté une proposition de directive qui accorde un titre de séjour de courte durée aux victimes de cette traite ou de l'aide à l'immigration clandestine qui coopèrent avec les autorités. Ce texte est d'importance car il reconnaît les victimes des réseaux d'immigration illégale et les associations qui leur viennent en aide. L'octroi d'un titre de séjour de durée limitée aux victimes qui acceptent de coopérer doit permettre de poursuivre les coupables et de stopper la croissance de la traite des êtres humains. Mais les États membres doivent

être disposés à payer le prix de l'aide aux victimes. En effet, si on veut obtenir la coopération des victimes, leur protection est une exigence. La vie privée et l'identité des personnes engagées dans une procédure judiciaire doivent être tenues secrètes et nous devons les protéger des actes d'intimidation et de représailles. Il est de notre devoir de subvenir aux besoins particuliers des personnes les plus vulnérables. C'est un devoir d'humanité.

En matière d'intégration, vous prônez « la diversité dans l'union », en reprenant la devise de l'UE.

C'est ce que je prône en matière de droits et devoirs des immigrés légaux. L'intégration des migrants, soit économique, soit humanitaire, est un défi majeur pour nos sociétés : le succès de notre politique d'immigration se mesurera en effet à l'aune du succès de nos politiques d'intégration. Nous devons construire un contrat de valeurs entre nos sociétés et les communautés ethniques qu'elles hébergent. Nous sommes tous concernés. Nous devons accueillir les immigrants et respecter la diversité de leurs cultures, de leurs religions et de leurs traditions. Les immigrants eux-mêmes doivent de leur côté accepter nos valeurs traditionnelles telles qu'elles sont développées dans la Charte européenne des droits fondamentaux : respect pour la démocratie, la liberté, les droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la liberté religieuse. Ces valeurs ne peuvent en aucune circonstance, être remises en cause. Dans un souci de renforcer les politiques d'intégration, une réflexion doit être menée sur un concept de citoyenneté civique qui pourrait être développé pour les ressortissants de pays tiers. Cela comprendrait un ensemble de droits et de responsabilités : l'égalité de traitement social, économique et politique, en ce qui concerne les conditions de travail et le droit de vote aux élections locales et européennes. □

souligne celui des commissions jeunes et sports « qui ont trouvé leur place dans l'association et leur rythme ». Il y voit « l'aboutissement de la confiance placée en Carine Bloch et Isabelle Quentin. » La commission éducation, sous la houlette de Barbara Lefebvre (« qui représente ces jeunes générations dont la LICRA a besoin ») « a su faire un excellent travail dans un contexte difficile - difficile pour les autres », quand celle dédiée à la culture, présidée « avec humilité », par Martine Benayoun « fait un travail important pour l'image de la LICRA » et que la commission histoire a été reprise quatre mois auparavant par Philippe Benassaya « avec intelligence et compétence. » La tâche à accomplir, partout, sans relâche, est lourde. Le président fait état du sentiment de tristesse qui l'assaille parfois : « Je suis comme vous un militant quelquefois découragé par la bêtise, écoeuré par le racisme et l'antisémitisme. Mais il faut aider ceux qui sont humiliés à survivre. » C'est pourquoi il annonce, sous les ovations de la salle, qu'il se représentera l'année suivante lors du congrès de Paris à sa propre succession. Après avoir vanté l'action des jeunes femmes présentes à la tête de plusieurs commissions, il l'affirme d'ores et déjà : « Ensemble, nous transformerons la vieille dame en une jeune et jolie jeune fille. Au bout de mon mandat, je veux une LICRA renouvelée, plus jeune et plus battante. » Encore sous les hourras, son bilan moral est voté à l'unanimité, moins une abstention.

« EN FAMILLE »

L'après-midi, Gérard Folus semble un peu moins tendu. Il a réussi à récupérer tous les invités, à l'exception de la députée européenne Martine Roure, bloquée par les intempéries à Lyon. Le débat sur « l'immigration face aux enjeux européens » commence avec une bonne heure de retard, mais l'essentiel est qu'il puisse se tenir. Visiblement rasséréné, le président de la section toulousaine remercie infiniment « tous ceux qui nous font l'honneur d'être là », y compris les « personnalités » qui n'interviendront pas, comme le préfet, le procureur de la République, le procureur adjoint... S'il est si ému de voir toutes ces personnes réunies, c'est, dit-il, parce que « ce que nous faisons les uns et les autres, c'est pour les droits de l'homme, et pour plus d'humanisme dans notre société. » Il y a dans ce débat quelque chose d'une réunion familiale. Le père de Serge Moati, qui anime la discussion, a été un militant de la Lica. Hubert Pérès, professeur de sciences politiques à Montpellier 1, est lui-même membre de la LICRA. Quant à Blandine Kriegel, présidente du Haut commissariat à l'Intégration (HCI), elle se dit « heureuse d'être là », parce que « la LICRA défend les principes les plus essentiels à ce qui fait le rayonnement de la France, qui ne sont pas acquis une fois pour toutes », quand Stéphane Frattacci, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère

de l'intérieur tient à souligner « l'honneur et le plaisir » qu'il ressent à être présent. Pour Jean-Marie Cavada, Patrick Gaubert soulignera à quel point il est exceptionnel qu'un homme politique, qui plus est miné par une bronchite carabinée, privilégie une rencontre comme celle-ci au congrès de son parti, l'UDF, qui se tient au même moment à Lyon, avec son cortège de « petites phrases » distillées aux journalistes.

Avant que ne commence la discussion, Patrick Gaubert tient à recentrer le débat : « L'immigration est un thème de société, pas un problème ». Il cite l'exemple de « l'immigration positive » telle qu'elle se conçoit au Canada. Et poursuit : « Nous allons parler de l'immigration européenne, pas seulement de l'immigration française. Nous ne sommes pas là pour défendre le credo de telle ou telle chapelle. Ces hommes et ces femmes qui viennent en Europe n'aspirent qu'à sortir de leur condition, au péril de leur vie. Des barbelés ne les arrêteront jamais. » Il résume l'enjeu du débat : « Depuis la fin de l'ère colonialiste, l'Europe est devenue la nouvelle frontière. Le nouvel Eldorado. »

Ca démarre très fort, avec un grand show de Serge Moati. Il résume l'alternative à l'œuvre dans ce débat. Elle consiste soit « à avoir la main sur le cœur », soit à se conformer « à la phrase de Rocard : on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. » Quoi qu'il en soit, explique le présentateur télé « une réflexion collective doit être menée. Sinon, on laisse l'extrême droite mener le jeu, en gonflant les chiffres. » Et lui qui a filmé et suivi longuement Jean-Marie Le Pen pour un documentaire le mime, ouvrant sa fenêtre à Saint Cloud, voyant « dans ses fantasmes » déferler « tous ces Africains polygames, ces Arabes pervers... L'ennemi nous envahit ! ». Alors même, que, « d'ici à 2030, l'Europe aura besoin de 20 millions d'immigrés ». Et puis il se moque de ces Français qui « bon, veulent bien des Maghrébins, après tout, on a l'habitude. Mais les Turcs ? Quand même non. » Il se moque, puis il redevient sérieux : « la pression migratoire ne se dément pas. La Méditerranée est devenu notre Rio Grande à nous. Il ne peut y avoir de réponse uniquement nationale. La nécessité se fait sentir chaque jour d'une politique communautaire d'immigration. » Et il conclut : « Il faut créer avec les immigrés les conditions d'un avenir fraternel. » Il passe alors aux questions, en commençant par son « ancien patron », ce « grand journaliste qu'a perdu le journalisme, alors que l'Europe a gagné un grand serviteur », Jean-Marie Cavada. Il lui demande ce qui, dans ce domaine, doit relever de l'autorité stricte des États et de celle de l'Europe. Pour le député européen UDF, qui rappelle au passage qu'il ne faut pas mélanger l'immigration illégale et l'immigration légale (pour laquelle il se dit



« tout net » favorable au droit de vote pour les municipales), « le principal obstacle à la délégation à l'Europe des pouvoirs nationaux est le mode de décision. ». Soucieux que « beaucoup de partis politiques en Europe aient fait de l'immigration un commerce absolu, un fond de commerce », soucieux donc d'aborder ces questions pour « ne pas laisser cultiver un terrain qui profitera à ces extrêmes », il souligne le fait que, si « les États ne lâchent pas facilement » leur autorité sur le sujet, c'est, entre autres raisons, à cause des « différences de besoin et de situations » face à l'immigration. Sans compter la question de « la souveraineté nationale. » Il relève « trois obstacles à une politique communautaire ». D'abord, le fait que l'Union européenne n'ait pas encore fixé ses frontières ; ensuite, « la difficulté de garder ces frontières », et enfin, « les statistiques » : « nous ne savons pas exactement de quoi sont faites nos immigrations clandestines. » Ce sont, selon lui, les trois points qu'il faut considérer comme le « cadre » de cette question.

La parole passe à Blandine Kriegel. À la présidente du Haut conseil à l'Intégration, Serge Moati demande de « tirer un bilan » de la manière dont « la France s'intègre dans cette politique européenne. » Elle adresse un satisfecit à la politique actuelle : « un rapport de la Cour des comptes fait le constat que, depuis 30 ans, on a délaissé ces problèmes de l'immigration, qu'on ne les a pas pensés. » Elle poursuit : « La population française a du mal à comprendre qu'il ne s'agit plus d'une immigration de travail, mais de peuplement. Cette prise de conscience est difficile. » Et elle n'aurait, selon la philosophe, pas été aidée « jusqu'à il y a trois ou quatre ans. » : « L'immigration n'était pas accueillie, pas accompagnée, pas connue. L'extrême droite pouvait donc donner les chiffres qu'elle voulait. » Depuis cette époque, rappelle-t-elle, un observatoire des statistiques de l'immigration a été mis en place. Qui donne, depuis un an, « des chiffres indiscutables sur l'immigration légale. » Elle les détaille : en 2004, 213 000 titres de séjour légal ont été délivrés. À 77 %, il s'agit de migrations familiales. Puis viennent le travail, les demandes d'asile (8 %, 11 000) et les études (50 000). À l'intérieur de ces chiffres, les ressortissants de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie forment environ 50 % des étrangers autorisés pour un séjour long. Pourquoi un tel luxe de détails ? « Grâce à cet observatoire, nous avons pu donner des chiffres à l'Union européenne, qui fait un véritable effort pour connaître ces flux migratoires. C'est essentiel pour la mise en place de politiques. » Heureuse de ces réalisations, elle déplore en revanche qu'hommes politiques et médias « qui se sont jetés des chiffres à la tête pendant des années » n'en parlent plus. Au rayon du « bilan » de la France en matière d'immigration, Blandine Kriegel range également la mise en place

INTERVIEW PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre des Affaires étrangères

Lors du débat de cet après-midi, Jean-Marie Cavada a affirmé que le non au référendum sur le projet de texte constitutionnel avait fait, au minimum, perdre du temps à la mise en place d'une réelle politique européenne d'immigration. Vous partagez cet avis ?

Ce n'est pas le non qui fait perdre du temps, mais la non-compréhension et l'égoïsme des Européens qui n'ont pas saisi que, plus on aidera les Africains à s'en sortir véritablement par eux-mêmes, moins nous aurons d'immigration. Car la politique vis-à-vis de l'Afrique ne doit pas être une politique de compassion ni une politique de main tendue qui donne à l'autre. Ce doit être une politique digne considérant les Africains comme des vrais partenaires. C'est cette politique que nous devons construire aujourd'hui avec la jeunesse africaine. C'est la seule solution.

Il faut aussi la construire avec les partenaires européens. La difficulté pour les nations de déléguer leurs pouvoirs sur ce sujet à l'Europe est-elle un frein ?

Dans l'espace Schengen, nous avons déjà beaucoup avancé. Hors Europe, je crois effectivement que nous avons intérêt à aller vite pour avoir une politique de l'immigration commune. Mais je souhaite, comme chacun sait, que la constitution soit acceptée par tous les pays le plus vite possible. Ca n'est pas le cas pour l'instant. Mais je suis persuadé que ce sera le cas un jour. □

IMMIGRATION

La LICRA circonspecte sur le projet de loi gouvernemental. La LICRA s'interroge sur la nécessité et les motivations du projet de loi sur l'immigration présenté par le gouvernement. Certaines mesures paraissent intéressantes, comme le contrat d'accueil et d'intégration d'autres, tel l'encadrement du regroupement familial, méritent plus ample débat.

La LICRA espère que la discussion parlementaire permettra de faire ressortir des consensus les plus larges possibles.

La LICRA considère néanmoins que sans concertation au niveau européen, ce texte comme les précédents ne soit un coup d'épée dans l'eau.

La LICRA réclame donc une discussion et des décisions au niveau du Conseil de l'Union et du parlement européen.

Au niveau national, la LICRA souhaite que sur un sujet aussi sensible et crucial les prises de position ne soient pas uniquement partisans.

d'une « politique d'accueil institutionnelle et l'instauration d'un contrat d'accueil et d'intégration remarquable », avec formation civique et suivi social. « En retour, rappelle-t-elle, « on demande à chaque immigré de s'engager à respecter les lois de la République. »

« DES HOMMES, DES FEMMES ET DES ENFANTS »

Face à ce tableau, Serge Moati cherche à savoir ce qu'il en est de l'immigration illégale, de « tous ceux qu'on n'arrive pas à compter ». Avant de répondre sur cette question exacte, Stéphane Fratacci tient à « resituer » plusieurs « réalités » : d'abord, il ne faut jamais perdre de vue « que ce dont on parle, ce sont des hommes, des femmes et des enfants », alors qu'en pensant « avec le recul européen, on prend le risque de l'abstraction ». Deuxièmement, il insiste sur le caractère récent des politiques européennes en matière d'immigration, depuis Amsterdam, qui a « créé un espace de mobilité », et une « ouverture des frontières avec Schengen, qui était un geste fort de solidarité », jusqu'au sommet de Tampere en 1999, avec lequel « pour la première fois, on se donnait un tableau de bord ambitieux » (voir encadré). Il rappelle aussi « la considérable plus value européenne », en matière de fonds à affecter à l'intégration, aux réfugiés, aux frontières et aux rôles des services en charge des migrations. Enfin, il évoque le nombre d'immigrés réguliers présents chez nos partenaires européens, pour souligner que « nous avons des perspectives démographiques et des taux de chômage qui ne sont pas les mêmes » : 6,7 millions en Allemagne (soit 9 % de la population), 3 millions au Royaume-Uni, 2,8 en Italie, 3,9 en Espagne. Et, donc, 3,3 millions en France (« sans compter les bi-nationaux », précise-t-il). Relancé par Serge Moati, il en revient à la question des irréguliers, pour faire état de ce que ces personnes sont, par définition « réputées pour ne pas être connues. » Mais qu'en se basant sur les entrées régulières qui se transforment en maintiens irréguliers, les entrées dans les aéroports et le « degré d'éloignement » (« plus l'Aide médicale d'État, l'AME, qui concerne 175 000 personnes par an », souffle Blandine Kriegel), on en arrive à « une fourchette de 200 000 à 400 000 personnes ». La présidente du HCI souligne qu'à son arrivée à la tête de l'institution, la fourchette allait de 100 000 à 1 million de personnes !

C'est au tour d'Hubert Pérès de dresser le cadre dans lequel s'inscrit une

politique communautaire d'immigration. Avec, d'abord, un peu d'histoire : « Il y a seulement 20 ans, on trouvait en Europe des pays d'immigration et des pays d'émigration. Il n'y a qu'un seul très vieux pays d'immigration en Europe, c'est la France. » Ce n'est qu'assez tard que « les pays du sud de l'Europe sont vraiment devenus des pays d'immigration ». Et, spécialiste de l'Espagne, il précise : « Quand l'Espagne est entrée dans la CEE, la première loi qu'elle a prise a été sur l'immigration, parce que ses partenaires le lui ont demandé. » Après l'histoire, un peu de sociologie politique : « Même si, en France, il y a évidemment trop de racisme, et de manifestations de racisme, il y a, dans les autres pays, une violence xénophobe bien plus importante. » Après avoir cité l'exemple de véritables « chasses aux immigrés marocains » qui se sont déroulés en Espagne en février 2000 (voir son interview), il développe : « les manifestations de xénophobie et de rejet sont très différentes selon l'ancrage et les habitudes de la société. » Toujours sur le terrain de la sociologie politique, il poursuit : « L'immigration nous oblige à nous confronter à nos identités collectives. C'est le rôle positif de la notion de nation : les démocraties naissent ensuite. La question posée est « qui peut faire partie de cette communauté ? » C'est dans une démocratie qu'on se préoccupe de qui entre sur le territoire. Dans les dictatures, la question est d'empêcher les gens de sortir. »

Avant de s'éclipser pour le congrès de l'UDF, Jean-Marie Cavada tient à souligner l'importance d'un « co-développement » qui ferait en sorte que « l'argent aille directement aux projets à l'éducation, à la santé », plutôt que d'aller alimenter la corruption. Et, en Européen tenant du oui pendant la campagne du printemps dernier, il insiste sur le fait que la victoire du non a fait « perdre du temps » à une politique communautaire d'immigration. Quant à Blandine Kriegel, obligée de partir elle aussi, elle veut mettre l'appui sur « la tradition d'accueil de la France, qui a su pacifier, à sa manière de gros conflits religieux avec la laïcité et la neutralité de l'espace public. »

« LES CLICHÉS »

La parole revient alors à la salle, qui prend à partie Stéphane Fratacci, en tant que membre du ministère de l'intérieur, sur la question des sans papiers et les reconduites à la frontière. Le temps que le directeur des libertés publiques, confirmé dans l'idée qu'« avec la LICRA, j'ai affaire à des gens passionnés », annonce que, en France métropolitaine, les reconduites à la frontière constituent 20 000 cas par an, Patrick Gaubert rappelle que « ce n'est pas un tribunal » et que « l'objet de notre débat est l'Europe, pas la France. » Interrogé sur ce qui pousse à l'immigration, Hubert Pérès explique que « c'est ce que nous connaissons le moins bien : pourquoi partir ? comment se prend la décision ? comment se fait le trajet ? » Né à Oran, en Algérie, il y est retourné pour enquêter là dessus, avec de jeunes sociologues. Il en ressort, ainsi que d'autres enquêtes, explique-t-il, « des sondages très inquiétants, même pour des militants des droits de l'homme : 85 % des étudiants marocains veulent immigrer. Le réalisme nous commande de ne pas accepter de vider ces pays. Ce serait irresponsable. » Il est applaudi. Après plusieurs questions sur le terrorisme, la nécessité de penser la démocratie politique, les droits de l'Homme en général et de la femme en particulier dans les pays avec lesquels on veut faire du co-développement, Hubert Pérès tient à revenir sur un présupposé à l'œuvre dans tout débat sur l'immigration. « Les migrants ne sont pas aujourd'hui les populations les plus malheureuses de leurs pays. C'est un cliché. Compte tenu du coût d'une immigration clandestine, il n'est pas vrai que ce sont les plus démunis. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que ce sont les personnes qui ressentent un décalage important entre ce qu'elles espèrent et ce qu'elles savent pouvoir réaliser dans leur pays. Elles rêvent d'une ascension sociale qu'elles pensent pouvoir trouver en Europe. » Quant à la question



« que fait l'Europe pour les droits de l'homme », l'universitaire ne peut que la « trouver injuste : la démocratie ne s'impose pas. Il ne faut pas trop en demander aux institutions politiques. » Pour répondre à une apostrophe sur la situation dans les centres de rétention, Patrick Gaubert « prend sa casquette de député européen » : il explique qu'une délégation du Parlement européen a décidé de vérifier leur état, et que, après une visite en Italie (« ils se sont fichus de nous ») et dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, ils iront visiter ceux de l'Île de la Cité, de Roissy et de Vincennes. Il explique également que l'absence de cohérence dans les politiques migratoires fait que « rien ne sert à rien ». Et il conclut « Il faut que les pays riches apprennent à donner d'une manière intelligente. Sinon, dans 20 ans, nous serons exactement dans la même situation. »

« L'INSTINCT DE CONSERVATION »

L'arrivée de Philippe Douste Blazy sauve Serge Moati d'une question sur les médias qui donneraient une trop belle image de la France, poussant à l'immigration. Le ministre des Affaires étrangères trouve-t-il que les médias donnent une trop belle image de la France, lui demande malicieusement le journaliste ? Le ministre s'esclaffe. Et redevient sérieux, et même lyrique, quand il évoque sa belle ville de Toulouse où la LICRA a décidé de se réunir : « les terres de l'affaire Callas, de la ville où Monseigneur Saliège a osé, au nom de l'humanisme chrétien, se dresser contre la barbarie, la ville où Vladimir Jankélévitch fut interdit d'enseigner. La ville où, avec Elie Wiesel, nous avons inauguré une allée des Justes il y a deux ans. » Sérieux, il l'est aussi pour « saluer l'action de la LICRA, son action, sa persévérance dans la dénonciation du racisme et de l'antisémitisme. Vous êtes nécessaires à la vitalité de la démocratie. » Puis il en vient au thème du jour : « l'immigration, explique-t-il, est un atout pour développer notre sentiment d'appartenance à l'Union européenne. Il faut procéder à des améliorations dans les conditions d'accueil des migrants. » Il précise : « lorsqu'il s'agit d'asile, notre pays doit être au rendez-vous. » S'agissant des politiques d'immigration, il juge que « c'est le manque de lisibilité qui nourrit les peurs, le rejet et la xénophobie. » Alors qu'une politique d'immigration cohérente est « un levier majeur pour lutter contre le racisme et les discriminations. » À ses yeux, « le sujet se situe en Afrique ». Et c'est de là que va arriver « une vague de trente mètres ». En tant que médecin, il juge en effet qu'il ne faut pas sous estimer « le plus fort des instincts : celui de conservation. » Il développe : « Quand vous voyez votre enfant mourir du palu, du sida ou de la tuberculose, quand vous voyez qu'à 4 000 kilomètres de là, il y a des traitements, vous laissez votre village et vous faites tout ce qui est en votre pouvoir, vous prenez les moyens de locomotion que vous pouvez pour vous rendre là-bas. » C'est ainsi que, pour lui, la « seule solution », consiste à « réfléchir à la

INTERVIEW



HUBERT PÉRÈS, professeur de science politique à l'Université de Montpellier I.

L'Europe est-elle vraiment le « nouvel Eldorado » ?

Il y a longtemps que l'Europe est le lieu de destination de beaucoup de gens dans le monde. Mais il est frappant qu'à l'heure actuelle de plus en plus de pays soient concernés par cet attrait. De plus en plus de candidats à l'immigration veulent se diriger vers l'Europe. À l'intérieur de cela, il y a une question plus nouvelle : de plus en plus des populations concernées, qui ressentent cet attrait pour l'Europe, ne sont plus seulement en quête de ressources pour transformer leurs conditions de vie. Il s'agit aussi de construire une vie familiale. Qualitativement et

quantitativement, l'Europe est bien un « Eldorado ».

Lors de votre intervention, vous avez évoqué des recherches sur les raisons et les circuits de l'immigration que vous avez menées en Algérie. Pourriez-vous détailler quelques conclusions ?

Il s'agit de quelque chose de très compliqué. Il y a une première évidence : la façon dont est regardée l'Europe est très liée au rôle de la télévision. Il y a une sorte d'écartèlement frappant. En Algérie, par exemple, les gens, l'après midi, regardent les télévisions du golfe, et, le soir, la télé française, grâce au satellite. La place des fictions télévisées dans ce regard sur la France et l'Europe est très importante.

Sur les moyens de partir, ils sont innombrables.

Ensuite, il y a l'ampleur du phénomène. Au moins 80 % des étudiants interrogés désirent partir. Pour les étudiants, il y a le fossé entre ce à quoi ils aspirent et les perspectives d'avenir que leur offre la société dans laquelle ils vivent. C'est aussi cela qui rend massif ce désir d'émigrer.

Enfin, si l'Europe et la France en particulier sont des destinations privilégiées (pour des raisons de langue et de proximité, entre autres). Mais de plus en plus de jeunes pensent à de nouvelles destinations, comme le Québec. Mais je tiens à rappeler qu'il est très difficile de décrypter ces questions. Il faut savoir lire et écouter entre les lignes.

N'y a-t-il pas quelque chose de « schizophrène » dans la politique migratoire des pays européens, qui veulent œuvrer pour le co-développement, mais qui ne se montrent vraiment disposés à accueillir que les immigrés surqualifiés, autorisant en quelque sorte une fuite des cerveaux ?

La notion même de co-développement, qui est admirable en elle-même, pose problème. Quand des sociétés se transforment, se modernisent, elles créent en parallèle un ensemble de gens pour qui les choses, la modernisation etc. ne vont pas assez vite.

Dans la politique des pays européens, il y a une première contradiction : le co-développement ne tarira jamais les motifs de l'immigration. Ce n'est qu'à long terme, quand des pays arrivent à un développement très avancé, que les sociétés cessent d'être d'émigration. Il n'y a qu'à voir l'exemple de l'Espagne. Il ne faut pas imaginer le co-développement comme une solution à court ou moyen terme pour l'immigration.

Deuxièmement, il y a effectivement quelque chose de « schizophrène » dans l'attitude de l'Europe. D'une part, avec le co-développement, elle veut mettre en place des conditions qui permettraient aux gens de vouloir rester chez eux. D'un autre côté, elle a besoin, et elle aura besoin, d'immigrés pour combler les déficits, qu'ils soient en termes de mains d'œuvre ou de démographie. Il y a enfin ce désir constant de contrôler les frontières face au désir de plus en plus massif d'immigrer. Le risque le plus grand est de croire que l'on peut résoudre ces questions sans faire face à ces contradictions. Il y a là, en présence, le besoin de ces immigrés, le devoir moral d'en accueillir, et l'impossibilité, d'un strict point de vue démocratique, de fermer totalement les frontières. Bref, on est sur terrain où il ne peut y avoir de solution miracle.

Vous travaillez beaucoup sur l'Espagne. Ce pays a régularisé massivement 600 000 immigrés en 2005. Est-ce que cela peut être un exemple à suivre dans les autres pays européens ?

Il y a des aspects positifs et négatifs. C'est une illustration de ce que je disais sur cette politique contradictoire. On ne peut pas laisser s'accroître durablement dans un pays des poches d'immigration clandestine, pour des raisons à la fois humaines et d'ordre. Il est donc indispensable, sans qu'on fixe de fréquences, de procéder à des régularisations. À chaque procédure de régularisation massive, on prévient que c'est la dernière fois. Même si personne n'y croit. Mais si on organise trop souvent des régularisations massives, on crée un extraordinaire appel d'air, tout en faisant de la propagande pour des réseaux mafieux (qui disent aux candidats à l'immigration : « vous vivrez dans la clandestinité, mais, au bout d'un moment, vous serez régularisé »). Il faut donc tenir la corde entre ces pratiques nécessaires et un discours ferme sur le fait que cela n'a rien de systématique.

Ce type d'actions est immédiatement positive, ne serait-ce que parce qu'elles diminuent un certain nombre de situations scandaleuses, comme l'exploitation honteuse des clandestins. Mais elles ne suppriment pas la nécessité d'un renforcement du contrôle des frontières, et d'une

suite page suivante

politique « répressive ». Il faut donc savoir marcher sur deux jambes.

Vous avez évoqué les différences de tradition face à l'immigration, et les différentes manifestations de xénophobie.

Oui. Un exemple frappant est la chasse aux marocains et aux associations de défense des immigrés qui a eu lieu février 2000, les émeutes racistes d'El Ejido, en Andalousie. Cela représentait un point d'orgue après une série d'affaires semblables. Les émeutiers avaient même barré les routes pour empêcher les policiers de protéger les immigrés et de faire leur travail.

C'était donc une sorte de jacquerie contre le pouvoir, et l'expression d'une xénophobie dans des conditions de violence primaire et spontanée et sous des formes extrêmement agressives. Alors même qu'à l'époque la classe politique et les sondages d'opinion plaçaient l'Espagne comme l'un des pays les plus tolérants par rapport aux populations immigrées.

Il est frappant de comparer cela à la France où, même si des actions racistes intolérables se produisent bien trop souvent, on n'a pratiquement jamais vu d'exactions pareilles.

Ces différences de traditions et de réactions peuvent-elles être un frein à une politique communautaire d'immigration et d'intégration ?

Absolument. Les différentes opinions publiques n'ont pas la même manière d'appréhender ces questions. En Grande-Bretagne, par exemple, il y a une très grande ouverture par rapport aux immigrés de l'est. Et en même temps une tentation de politique extrêmement dure par rapport aux demandeurs d'asile. Ce serait inimaginable en France que, comme cela s'est produit récemment, un leader conservateur propose de créer des centres de rétention au large de la Grande-Bretagne. Ces manières différentes de gérer ces questions peuvent créer une sorte d'incommunicabilité.

En France, par exemple, on est très sensibles à la manière de dénommer les gens : gens d'origine maghrébine, d'origine musulmane, musulmans... Ces questions de langue sont très importantes. Et puis, quand il s'agit de lutte contre les discriminations, par exemple, la façon dont la France refuse toute identification ethnique des gens rend plus difficile toute politique de l'égalité des chances. Il s'agit souvent d'une querelle de mots, qui crée des malentendus entre pays européens à l'heure de se concerter sur une politique d'intégration commune.

Néanmoins, il y a des évolutions vers une plus grande harmonie. Par exemple, même si la France a une image très caricaturale de la Grande-Bretagne, comme un lieu où ne feraient que co-exister des communautés séparées. Alors que ça n'est pas vraiment le cas. Là-bas, on se préoccupe de plus en plus, depuis l'arrivée de Tony Blair au pouvoir, en 1997, de ce qui constitue une culture commune et une politique de vivre-ensemble, qui traverse les différences que l'on n'hésite pas à reconnaître. Ils ont d'ailleurs créé une cérémonie de citoyenneté pour ceux qui acquièrent la nationalité. À l'inverse, ce qui s'est passé en France, avec la mise sur pieds de la Halde, et le souci, de plus en plus important, de « diversification » par exemple à la télé, et les débats sur l'affirmative action ont montré que le pays fait quelques pas vers un modèle plus anglo-saxon. □

LA POLITIQUE EUROPÉENNE D'IMMIGRATION EN QUELQUES DATES

14 juin 1985 : Accord de Schengen signé par l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la France et les Pays-Bas, qui prévoit la suppression des contrôles d'identité aux frontières entre les pays signataires. Il n'entrera en vigueur qu'en 1995. Cet accord concernera dans deux ans les dix derniers entrants dans l'UE.

1^{er} mai 1999 : Avec l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, la création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, devient l'un des objectifs de l'Union européenne.

15 au 15 octobre 1999 : Au Conseil européen de Tampere, les Quinze adoptent une stratégie politique pour un espace de liberté, de sécurité et de justice ainsi qu'un programme de cinq ans (1999-2004) pour l'adoption de mesures permettant sa réalisation. Les États membres décident notamment d'harmoniser leur législation en matière d'immigration.

4-5 novembre 2004 : Conseil européen durant lequel les États membres adoptent le programme dit « de La Haye » ou « Tampere II ». Il s'agit d'un nouveau plan de cinq ans (2005-2010), construit sur les acquis de Tampere. En dix points, il prévoit de lutter contre l'immigration illégale, en particulier contre la traite des femmes et des enfants, de mettre en place un plan relatif à l'immigration illégale, et de favoriser l'intégration des immigrants dans les pays de l'Union, notamment en donnant aux administrations locales et aux employeurs un recueil de bonnes pratiques à suivre. ■

santé et au développement, qui, avec l'énergie, est l'un des deux sujets importants à venir ». L'Afrique semble d'autant plus préoccuper le ministre des affaires étrangères que « nos services de renseignement nous indiquent que les écoles de terrorisme se trouvent aujourd'hui dans la bande sahélienne. » Pour lutter contre cela, il prône, outre la réflexion sur les questions de santé, un " développement économique " qui irait au-delà du co-développement. Et se dit extrêmement favorable au projet proposé par le président de la République d'une taxe de solidarité sur les billets d'avion. Précisant son refus « d'envisager « l'immigration clandestine uniquement sous l'angle de la répression », il rappelle enfin « la force du projet européen : inventer une politique radicalement nouvelle. » Peut-être un brin enflammé, il conclut qu'avec ses travaux de la journée « la LICRA a montré la voie pour ce travail ambitieux. »

« LE SOLEIL DES IDÉES »

Dans l'immédiat, la voie des Ligueurs est d'abord celle de la soirée. À peine le temps de repasser par leurs hôtels, de se pomponner un peu, et tous sont de retour à la médiathèque de Toulouse qui accueille le dîner. Lequel s'ouvre sur le discours de Gérard Folus, décidément rasséréiné qu'à une exception près, les invités du débat aient été là, et que se pressent à la soirée des personnalités toulousaines allant du procureur de la République à la députée européenne Christine de Veyrac, en passant par l'inspecteur d'Académie. Hubert Pérès, heureux d'avoir retrouvé sa « famille » de la LICRA, a décidé de rester pour la soirée et de retarder son retour. Et Gérard Folus, visiblement fier de la « convivialité et de l'amitié » qui se dégagent de cette convention, avertit qu'il faut toujours « avoir au fond de nous » une pensée qu'il attribue au philosophe Emmanuel Levinas : « L'autre avant tout. »

Il cède la parole au maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, qui après avoir salué « l'homme d'une fidélité sans faille » qu'est le président de la section toulousaine, s'excuse quasiment de l'absence remarquée du soleil. Tout en précisant bien, manière de se consoler, que « le soleil de Toulouse, c'est le soleil des idées et des convictions, au service de la modération et de l'esprit des lumières. » Il vante « l'esprit de tolérance » de la ville dont il est maire, cette ville « modérée », devenue une « ville de rencontres, de mixité, de dialogue des cultures ». Où il semble considérer que la LICRA a toute sa place, « avec sa vigilance et son utilité », auxquels il tient à rendre hommage.

Président de cette association « nécessaire », Patrick Gaubert lui succède à la tribune. Il annonce « Au-delà de la joie de nous retrouver chaque année, de tout l'hexagone, la convention est une occasion de tirer un bilan. » Et ce bilan est mitigé pour l'année 2005 : Patrick Gaubert évoque péle-mêle : « la banalisation d'une certaine forme de racisme », en quelque sorte compensée par « la prise de conscience par les gens du poids intolérable des discriminations. » Il rappelle « comment la

LICRA s'est investie pour le message républicain ». Et comme, malgré tout, « il est difficile de vouloir combattre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme quand de bonnes âmes disent que l'antisémitisme n'est qu'une forme de racisme. » Il rappelle le terrible souvenir du sommet « contre le racisme » de Durban, en 2001, dont il assure que la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) veut qu'on reconnaisse « le rôle positif » alors que « au début de ce sommet, il n'y avait qu'un seul ennemi, Israël. Et à la fin, un seul responsable: les Juifs. » Il évoque les « pseudos historiens », les « comiques qui tournent mal ». Explique comment le « maître étalon » de toutes choses est devenu « la Shoah et les Juifs comploteurs. » Et il rappelle ce principe fondamental, que les tenants d'une compétition des mémoires et de l'affrontement communautariste ont oublié: « Un être humain qui souffre, quelle que soit sa couleur, son origine doit être entendu pour ce qu'il est: un humain qui souffre et contrairement à la mesure de la douleur dans les hôpitaux, il ne peut exister la de gradation, de hiérarchie dans la réponse à faire.

La LICRA, tout au long de son histoire a été aux côtés de ceux qui ont souffert, de ceux qui souffrent. Elle continuera malgré les mauvais procès d'intention qu'on tente d'instruire contre elle. Vouloir réduire la LICRA à sa seule dimension juive confine au racisme. Voilà je l'ai dit, depuis le temps que je me retiens, depuis le temps que nous nous retenons. » La salle, émue, applaudit. Et il défend de nouveau le bilan de cette LICRA, « qui est tantôt accusée de trop s'attarder sur les Juifs, tantôt de ne s'intéresser qu'aux Arabes et aux Noirs sans s'intéresser aux Blancs ». Qui « a continué de dialoguer et de se concerter avec les gouvernements, quels qu'ils soient, à être du côté des victimes, quelles qu'elles soient ». Et qui, « sans se soucier de l'hystérie de l'instant », « se battra contre les dérives communautaristes, contre la banalisation et l'accoutumance aux discours racistes. » Puisqu'il a évoqué le « bilan », il parle aussi d'avenir. Et de sa candidature, l'année prochaine, à sa propre succession. L'ovation est nourrie. Plus encore lorsqu'il poursuit: « Dans le combat qui est le nôtre, je ne laisserai rien passer. Il faut rendre son honneur à celui qui est victime, trouver une solution et le soutenir. Il faut continuer le combat de Lecache et Pierre-Bloch. Il faut lutter encore pour une société juste, plus tolérante. Je m'y engage. » La salle n'en doute pas une seconde, qui poursuit longuement ses applaudissements après ce discours.

Le dimanche matin, les commissions, réunies la veille au matin, tirent à leur tour leur bilan de l'année, en évoquant, elles aussi, l'avenir. Pour la LICRA jeunes, Isabelle Quentin se félicite de la mise en place de nouvelles sections et du renforcement des autres. Rappelant l'action de sa commission, sa participation au conseil national de la jeunesse, elle insiste, à juste titre, sur sa participation au « Collectif Darfour », et sur la nécessité de « faire connaître ce génocide ». Au rayon des projets pour

INTERVIEW



JEAN-MARIE CAVADA, député européen

Vous avez conduit une délégation de députés européens à Ceuta et Melilla. Est ce que ce drame a changé la perception des Européens sur la nécessité d'une politique d'immigration communautaire?

Nous allons visiter une douzaine de centres au total en Europe. Ceuta et Melilla constituaient deux étapes. Nous avons commencé par Lampedusa, en Italie, à l'automne. Bientôt, nous irons à Paris, voir les centres de l'Île de la Cité, peut-être celui de Vincennes, et le centre de transit de Roissy. Les pays européens n'ont pas tous la même façon de voir la question ni de lui répondre.

Dans le cas de Lampedusa, les Italiens nous ont menti: certaines des personnes avaient été extirpées du centre, probablement envoyées vers la Libye. Certaines parties du centre avaient été nettoyées et rénovées avant notre arrivée. Pour Ceuta et Melilla, les Espagnols n'ont pas voulu nous cacher de choses. Nous y avons vu qu'il y a une façade maritime et une façade terrestre. Pour celle-ci, il y a deux rangées de barbelés, de rondins, un chemin de ronde, etc. qui la rendent infranchissable. On y a vu qu'à l'intérieur, les gens étaient plutôt bien traités: il y a une assistance juridique, une assistance sanitaire, les gens sont correctement habillés, et peuvent recevoir des cours d'alphabétisation. Malgré cela, il y a une chose sûre: les personnes qui y sont seront renvoyées, un jour, dans leur pays d'origine. C'est un drame. Elles ont économisé beaucoup d'argent pour se payer le voyage jusqu'en Afrique de l'Ouest - c'est souvent le cas. Ensuite, elles ont fait un long chemin, de 6 mois voire un an jusqu'à leur destination. Et on va les renvoyer d'où elles viennent. Cela ne résout rien. Il est donc très clair que les politiques nationales ne suffisent plus, et qu'il faut une politique communautaire d'immigration.

Il faut développer une politique avec un double but: aider à stabiliser ces populations, pour que, satisfaites de leurs conditions de vie, elles n'aient plus à venir vers le Nord; et développer une grande vigilance sur le fait que les gens soient bien traités, ce qui n'est pas le cas.

Hubert Pérès, qui était l'un des intervenants du débat, estime que le co-développement n'est pas une solution à l'immigration, même à moyen terme...

Tout dépend de ce qu'on entend par co-développement. Si on le laisse au stade où il en est aujourd'hui, effectivement, le co-développement de résoudra pas grand-chose. Les moyens sont insuffisants. Il faut mobiliser d'urgence les institutions financières internationales pour créer de l'activité dans les pays du Sud, et notamment y stabiliser les jeunes qui veulent travailler et rester chez eux. Il faut un effort fondamental en matière de politique d'éducation et de stabilisation économique pour éviter que ces populations migrent. Il faut arrêter les subventions qui, de toute façon, donneront lieu à de la corruption; arrêter de passer par les gouvernements qui les détournent, et faire en sorte qu'elles aillent directement à des programmes d'éducation etc.

La commission des libertés civiles, que vous présidez, est chargée de réfléchir à une politique d'immigration communautaire. Des pistes se dégagent-elles?

On trouve les meilleures pistes dans le rapport Gaubert, qui a reçu une large majorité au Parlement européen, de droite et de gauche, parce qu'il est au centre, et qu'il propose des directions concrètes et novatrices.

Deuxièmement, il y a effectivement quelque chose de « schizophrène » dans l'attitude de l'Europe. D'une part, avec le co-développement, elle veut mettre en place des conditions qui permettront aux gens de vouloir rester chez eux. D'un autre côté, elle a besoin, et elle aura besoin, d'immigrés pour combler les déficits, qu'ils soient en termes de mains d'œuvre ou de démographie. Il y a enfin ce désir constant de contrôler les frontières face au désir de plus en plus massif d'immigrer. Le risque le plus grand est de croire que l'on peut résoudre ces questions sans faire face à ces contradictions. Il y a là, en présence, le besoin de ces immigrés, le devoir moral d'en accueillir, et l'impossibilité, d'un strict point de vue démocratique, de fermer totalement les frontières. Bref, on est sur terrain où il ne peut y avoir de solution miracle.

Lors du débat, vous avez déclaré que la victoire du non au référendum du 29 mai sur le programme de texte constitutionnel avait fait perdre du temps à l'élaboration d'une politique communautaire d'immigration. Pourquoi?

Le projet de texte constitutionnel proposait, entre autres, que toutes les décisions sur l'immigration et l'asile se fassent par la codécision, avec un vote à la majorité qualifiée et non plus absolue au parlement. Cela aurait été une grande réforme, qui aurait fait largement avancer cette politique communautaire d'immigration.

Dans un tout autre domaine, vous être rapporteur d'un rapport sur le Darfour. L'Europe commence-t-elle à se sensibiliser à ce génocide?

Malheureusement, la question du Darfour est très loin de la pensée des Européens. Chaque jour, dans notre monde plein de malheurs et de désolation, il se passe quelque chose de nouveau. Un drame en chasse un autre, et le Darfour, c'est très loin. Et puis, il n'y a pas de pétrole au Darfour... Le monde étant ce qu'il est, il préfère ne pas regarder ce drame. □

2006 : continuer à agir dans les écoles (Isabelle Quentin appelle les aînés à former les jeunes pour cela), être à nouveau présent au salon de l'éducation, réaliser une compilation de courts métrages contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, un projet sur « les mémoires de la LICRA », la réalisation d'un CD de Hip Hop (elle se moque d'avance de possibles cris d'orfraie des « vieux » : « c'est une nouvelle forme de militantisme ») et, à plus long terme, une campagne de communication contre l'abstentionnisme, qui devrait être livrée aux sections deux mois avant l'élection présidentielle de mai 2007.

Pour le sport, Carine Bloch rappelle les objectifs de sa commission : rattraper le retard sur tous les extrémistes qui ont compris, depuis longtemps, « l'énorme impact du sport sur notre société ». Le bilan de 2005 est plutôt positif, dans la mesure où l'« on a enfin réussi à convaincre. » Détaillant l'enquête exceptionnelle réalisée auprès des 589 communes de France (« à partir des résultats, on peut déduire qu'un tiers des équipes amateurs connaissent des problèmes, et que 1 500 actes de racisme et d'antisémitisme se produisent chaque année sur les terrains »), elle rappelle également la création d'une équipe de foot LICRA, mixte et sponsorisée par Nike, qui « nous permet de faire des matchs symboliques. »

Pour la commission éducation, Martine Bernheim, qui remplace au pied levé Barbara Lefebvre, évoque la difficulté grandissante à entrer dans les établissements scolaires, et les solutions qu'ont trouvées certaines sections, comme Lyon, qui prend contact directement, en amont, avec les proviseurs mais aussi les professeurs d'Histoire-géographie et de lettres. Elle insiste sur ces « sujets où les enseignants, faute de formation ou de connaissance », bottent en touche, et qui devraient être enseignés dans les IUFM, et sanctionnés par un UV. Elle revient enfin sur la proposition, faite la veille, par William Schumann, tout nouveau président de la section de Moselle, de créer une « maison de France » à Oswiecim la ville la plus d'Auschwitz, qui aurait une triple mission : assurer le gîte et le couvert aux élèves venus visiter le camp, accueillir un centre de recherche et de documentation, et un observatoire du racisme et de l'antisémitisme. À suivre.

L'arrivée de Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et incontournable figure toulousaine, interrompt ces rapports. L'ancien maire « homme de valeurs » a, selon Gérard Folus « fait de Toulouse une ville meilleure ». Comme président du CSA, « il nous a toujours reçus », assure Patrick Gaubert, qui souligne : « dans une affaire comme Al Manar, par exemple les choses ont été faites. » Dans un premier temps, Dominique Baudis resitue le cadre de l'action du CSA : c'est « une instance de régulation qui exerce des prérogatives. », qui représente l'État tout en étant indépendant. Qui a pour « première mission » d'« assurer la liberté de communication audiovisuelle, qui est un principe constitutionnel », tout en veillant à ce que cette liberté « s'exerce dans le respect des principes d'égalité de valeur : le pluralisme, le respect de la dignité, la protection des mineurs, l'interdiction de l'incitation à la haine pour des raisons ethniques, religieuses ou de mœurs. » Il détaille les moyens de sanction dont dispose le CSA, et qui commencent par la mise en demeure pour arriver à l'interdiction d'émettre, comme cela a été le cas pour la chaîne du Hezbollah, Al Manar ou pour la chaîne iranienne Sahar 1. Mais il y a aussi, « en amont », la responsabilisation des opérateurs, qui doivent apprendre à emprunter « le chemin étroit entre la liberté et le respect des règles. » Sachant que tout cela doit s'exercer dans le cadre d'une « mondialisation de l'image et du son et avec des avancées technologiques » qui rendent la régulation plus complexe. S'il évoque la nécessité d'une « prise de conscience de nos partenaires européens » sur ces sujets, il insiste sur celle, tout aussi importante, des opinions publiques. Interrogé par la salle sur de possibles sanctions à l'encontre d'une émission aussi peu « plurielle » que « Là-bas si j'y suis », sur France Inter, il affirme que, malgré un « important échange de courrier avec la direction de Radio France », et malgré la « liberté de ton unilatérale, notamment sur la question du Proche-Orient » de cette émission, le CSA ne peut rien faire. Une sanction serait considérée comme « disproportionnée », renvoyée devant le Conseil d'État et probablement cassée. Quant à la possibilité de la mise en place d'un « CSA européen », il l'estime « difficile », en raison des divergences de conception entre un pays comme la France et des nations à la tradition juridique anglo-saxonne. Néanmoins, dit-il, « il faut que l'Europe prenne à bras-le-corps ces questions. »

INTERVIEW

CHRISTINE DE VEYRAC, députée européenne

Pensez-vous qu'il y ait une prise de conscience chez les députés européens de la nécessité de mettre en place une politique communautaire sur l'immigration ?

Au vu des travaux du Parlement européen, il ressort que la grande majorité des députés européens souhaite la mise en place d'une réelle politique commune d'immigration et d'asile.

Depuis quelques années déjà, la Commission et le Parlement européen, travaillent conjointement pour créer les instruments et outils nécessaires à la mise en place d'une telle politique. Les réticences viennent davantage du Conseil où les visions nationales peuvent prédominer, ralentissant les avancées dans ce domaine.

Une politique commune en matière d'immigration a été ébauchée dans le Traité d'Amsterdam et approfondie par le Traité de Nice. En effet, celui-ci entré en vigueur en 2003, prévoit qu'une partie des décisions en matière d'asile et d'immigration soient désormais prises à la majorité qualifiée au sein du Conseil et en codécision avec le Parlement européen.

D'autre part, depuis les événements dramatiques survenus à Ceuta, Mellila et Lampedusa, les États membres ont pris davantage conscience de la réelle valeur ajoutée que leur apporterait une politique d'immigration européenne. En effet, dans un espace sans frontières intérieures, les flux migratoires ne peuvent pas se réguler uniquement au niveau national.

Dans le domaine des politiques d'immigration, qu'est ce qui, à votre sens, doit relever de l'autorité des États et de celle de l'UE? Les États sont-ils prêts à déléguer une partie de leurs pouvoirs dans ce domaine hautement sensible à l'Union ?

La situation actuelle conduit à des contradictions. Ainsi, il est incompréhensible qu'un réfugié venant de Tchétchénie ait 90 % de chances d'entrer en Autriche et presque aucune d'entrer en Slovaquie. Et une fois qu'il est dans l'Union, il peut passer d'un État à un autre sans problème. Cela n'a pas de sens. Cela me conduit à penser que les politiques d'immigration doivent être, pour partie, gérées au niveau européen.

En décembre dernier, l'Union européenne a achevé la première phase du régime d'asile européen commun. Cette directive, ainsi que les autres instruments législatifs en matière d'asile déjà adoptés par le Conseil, assure un niveau minimum de protection et de garanties dans tous les États membres à ceux qui ont réellement besoin d'une protection internationale, tout en contribuant à prévenir les demandes frauduleuses qui portent atteinte à la crédibilité de l'asile.

En ce qui concerne l'immigration illégale, elle doit se gérer également au niveau européen. Il n'y a plus de frontières intérieures. L'Europe doit sécuriser au mieux ses frontières extérieures pour lutter contre l'immigration clandestine et notamment contre les réseaux de passeurs. A ce propos, un programme d'action a été présenté par la Commission européenne, le 21 décembre dernier.

Concernant l'immigration légale, la situation est plus délicate car elle diffère selon les États membres (au niveau de l'emploi, de la démographie). Il faut donc rester prudent. Une coordination, ainsi que des normes minimales seraient tout de même utiles tout en laissant chaque État membre décider lui-même du nombre d'immigrés qu'il souhaite accueillir, comme l'a proposé d'ailleurs le Ministre de l'Intérieur.

Un vrai travail de fond a été fait sur ces sujets au sein de la commission Libertés civiles du Parlement européen, sous l'impulsion de son vice-président Patrick Gaubert qui a notamment présenté en juin dernier un rapport sur l'immigration légale, illégale et l'intégration des migrants, rapport qui fut adopté par notre assemblée de Strasbourg à une large majorité. □



Après le départ de cet homme qui « a connu des moments difficiles », qui a été calomnié, et pour qui « nous sommes heureux que le calme soit revenu », la parole revient de nouveau aux commissions. Et à Philippe Benassaya, pour la « mémoire historique et les droits de l'homme », dont, en historien scrupuleux, il voudrait changer la dénomination en « Mémoire, Histoire et droits de l'homme. » Il a repris la tête de la commission il y a quatre mois, mais peut déjà tirer un solide bilan, avec la création de « fiches » sur des points historiques, précieuses pour la fameuse mallette pédagogique, sans cesse réactualisée. Il revient aussi sur le livre « Un siècle d'égalité et de respect », qu'il a coréalisé avec Richard Séréro pour le centenaire de la loi de 1905, et le colloque multiculturel qui s'est tenu à Issy-les-Moulineaux. Voulant faire de sa commission un « espace ouvert, un forum », il dresse les grandes lignes de 2006. Et d'abord, avec le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, l'envie de « ne pas faire comme tout le monde ». Il souhaite lier cette commémoration « avec la question de l'intégration qui est l'un des volets fondamentaux de l'Affaire Dreyfus. » Il souhaite également que sa commission réfléchisse à « toutes les formes » de racisme et d'antisémitisme, y compris celui d'une certaine partie de l'extrême gauche. Ce qui intéresse grandement Michel Zaoui, qui lui succède, pour la commission juridique. En effet : « Quand nous sommes devant des tribunaux, il est souvent difficile de convaincre sur les nouvelles formes d'antisémitisme. » Des points historiques sur les évolutions du langage antisémite s'avèreraient donc « très intéressants ». Puis l'avocat revient sur l'année écoulée. Des témoignages des 25 avocats présents ce week-end, il retire le sentiment que « la chancellerie, les magistrats et

les services de police » sont « de plus en plus sensibles à ces questions. » Même si les parquets « traitent différemment » les injures, provocations et incitations à la haine raciale. Et même, enfin, si la Loi Lellouche n'est quasiment jamais appliquée. Parmi les questions évoquées par sa commission, il pointe le regret de la disparition du numéro de téléphone 114, en suggérant l'instauration dans les préfectures d'un guichet unique, en lien avec les organisations antiracistes. Il soulève également la question de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) : « C'est très bien qu'elle ait été créée. Mais, plusieurs avocats l'ont confirmé, elle ne répond pas quand on lui écrit. Il faut trouver une solution pour mobiliser ses services. » Après avoir fait le bilan de l'année, il en vient à l'une des questions les plus brûlantes de l'actualité : la demande par des historiens d'abolir les lois sur la reconnaissance du génocide arménien, sur l'esclavage comme crime contre l'humanité, et sur la loi Gayssot : « Les deux premières sont des aberrations du législateur, au sens où ce sont des lois proclamatives : elles auraient dû être formulées autrement, en interdisant de contester le génocide arménien ou le caractère de crime contre l'humanité de l'esclavage. La loi Gayssot, elle, fait du négationnisme un délit. » Et comme l'on ne peut pas réclamer le seul maintien de la loi Gayssot « qui concerne toute la collectivité, comme n'importe quel discours raciste », ces trois lois doivent être solidairement conservées.

Avant de se séparer, Patrick Gaubert tient à intervenir sur deux points : D'abord sur l'esclavage : en tant que député européen, il s'est opposé à une déclaration du Parlement sur l'esclavage comme crime contre l'humanité seulement à partir du XV^e

siècle. Et il explique sa position : « il faut considérer toute l'histoire de l'esclavage comme l'a fait Olivier Pétré-Grenouilleau que nous avons soutenu : l'esclavage est bien un crime absolu contre l'humanité, mais depuis bien avant le XV^e siècle. » Sur ce point, « nous avons reçu des mails qui ne sentaient pas bon, voire fleurait bon l'antisémitisme grossier. » Enfin, il tient à revenir sur les chiffres du racisme et de l'antisémitisme annoncés triomphalement peu avant par la CNCNDH : « Il ne faut pas sous-estimer le nombre de personnes qui refusent de porter plainte. Le samedi matin, je suis de permanence à la LICRA, et je décroche le téléphone. J'ai au bout du fil des papas et des mamans qui veulent raconter ce qui est arrivé à leurs enfants, mais que la peur empêche de porter plainte. On est donc très au-dessus des chiffres de la CNCNDH. »

La convention s'achève sans le vote d'une motion. Richard Séréro explique : « le sujet en débat lors de la convention, l'immigration face aux enjeux européens, est loin d'être épuisé et reste entièrement ouvert, avec des positions qui évoluent vers plus de compréhension de sa complexité. Une motion n'était donc pas opportune. » Sur ce, cette convention, réussie, peut s'achever. Et Gérard Folus, être satisfait et soulagé... ■

En 1761, Jean Calas, un marchand protestant est accusé du meurtre de son fils, qui voulait se convertir au catholicisme, et condamné à mort. Voltaire, en s'engageant pour la famille Calas, qu'il estime victime de fanatisme, contribuera, en 1765, à la réhabilitation de ce père brûlé en place publique. Archevêque de Toulouse, Monseigneur Saliège s'élève publiquement contre les arrestations de Juifs réalisées par Vichy en coopération avec les nazis, et place de nombreux Juifs dans des lieux sûrs aux alentours de Toulouse, en risquant de se faire arrêter par la Gestapo le 9 juin 1944.

RAPPORT* DE PATRICK GAUBERT

Chers amis,

Nous voici réunis pour une nouvelle convention nationale à Toulouse. Je veux commencer par remercier les organisateurs et souhaiter que cette convention soit une réussite afin que 2006 démarre sous les meilleurs auspices pour notre association. 2005 fut une année difficile sur tous les fronts.

La LICRA a assumé son histoire contre vents et marées malgré les attaques d'organisations ou d'individus en mal de notoriété ou en recherche de clientèle communautariste et les menées anti-républicaines.

Chers amis, c'est un exercice difficile de faire un rapport moral exhaustif à l'issue d'une année, surtout quand celle-ci fut fertile en événements de toutes sortes.

J'ai la faiblesse de croire que la LICRA en 2005 a su faire valoir ses positions sur nombre de sujets, dans le calme et la réflexion.

Par exemple sur les discriminations avec la campagne menée et qui fait l'unanimité, par exemple sur la suspension de l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière quand leurs enfants sont scolarisés. La liste est longue de nos prises de positions.

Il suffit pour s'en rendre compte de relire les communiqués de presse que nous avons émis en 2005, il suffit de consulter la masse impressionnante d'articles ou de citations de presse qui ont relayé l'expression de la LICRA.

Sur toutes les questions, racisme, antisémitisme, éducation, violences, citoyenneté, nous avons demandé des explications et fûmes reçus avec les membres du bureau national par les ministres concernés ou leurs conseillers, à l'intérieur, à l'éducation nationale, à la justice.

Je suis plutôt fier de constater que dans cette année difficile, les actions que nous avons mises en place depuis quelques années se sont particulièrement développées dans la sérénité interne.

La LICRA jeunes et la LICRA sport ont trouvé leurs places et leur rythme sous l'impulsion

d'Isabelle Quentin et de Carine Bloch, les encouragements et l'accompagnement du secrétaire général. Je vois là l'aboutissement de la confiance que j'ai placée en elles quand je leur ai demandé d'assumer des responsabilités à mes côtés.

La commission éducation a accompli un excellent travail dans un contexte difficile, voire hostile, je suis également heureux d'avoir permis à Barbara Lefebvre et Alain Seksig d'insuffler leur force de travail à la LICRA.

La commission culture avec Martine Benayoun a multiplié en 2005 les conférences débat d'un très haut niveau avec des intervenants de premier plan. Ce travail est important pour l'image de la LICRA et Martine le mène avec passion, dévouement et humilité.

La commission mémoire a su prendre avec détermination à bras-le-corps des sujets importants.

Philippe Benassaya a qui j'avais demandé d'en assurer la présidence a su le faire avec intelligence et compétence.

Il a réuni autour de lui une équipe qui en 2005 a réalisé un travail formidable et qui fourmille de projets pour l'avenir.

La commission juridique et son président Michel Zaoui ont vu croître le nombre de dossiers à traiter, ce qui nous interpelle et nous pose la question de savoir si nous ne devons pas engager un avocat à plein-temps à la LICRA, car le temps des avocats bénévoles n'est malheureusement pas extensible. Je pourrais encore ajouter nombre de noms et d'actions à la liste que je déroule devant vous dans ce rapport moral.

Par exemple Martine Bernheim qui sut avec fraîcheur et persévérance être sur plusieurs fronts à la fois, au national et à la fédération de Paris, dans les établissements scolaires tout au long de l'année et particulièrement en fin d'année où elle sut organiser et accompagner la visite de 80 collégiens d'Ile de France que j'ai accueillis au parlement européen dans le cadre d'une journée citoyenne LICRA. Gérard Unger qui sut mettre au service de la LICRA son réseau professionnel pour mener à bien la campagne de sensibilisation que

nous avons mené en 2005 et que nous relançons en 2006. Je ne saurais oublier l'investissement des sections, l'immensité de leur travail qui ont élargi leur capacité d'action grâce parfois à l'assistance et l'aide économique du siège national.

Le volume de travail réalisé par la LICRA en 2005, le nombre de militants mobilisés pour le réaliser, la compétence accrue et la disponibilité du personnel du siège, démontrent la place incontournable qu'occupe à nouveau la LICRA dans l'esprit de tous nos interlocuteurs et partenaires institutionnels et privés.

J'entends en 2006 continuer à développer la LICRA, être aux côtés des sections dans leur travail comme je l'ai toujours fait.

La LICRA est respectée, la LICRA est sollicitée par tous, sa voix parfois décalée par rapport au discours global est attendue.

De nouvelles sections se créent ou revivent, à Caen, à Blois, à Bourges, sur le plan juridique la section de Rome existe, je pense qu'en 2006 les discussions engagées en 2005 aboutiront à la création de la section de Madrid.

Au siège nous avons mis en place la cellule de suivi psychologique des victimes. Une permanence est assurée par 2 pysy bénévoles qui se relaient. À New-York nous avons pu, grâce à Philippe Schmidt, remplacer Solène disparue il y a juste un an.

Je viens de l'évoquer, je n'oublie pas notre trésorier Philippe Schmidt dont la vigilance et le travail nous ont permis de traverser 2005 sans mettre la LICRA en difficulté du fait des retards considérables dans les entrées de fonds.

À ce propos, je tiens à souligner et vous faire partager la difficulté qui fut la nôtre, au secrétaire général et à moi-même pour que les rentrées financières soient assurées.

Nous y avons consacré beaucoup plus de temps et d'énergie que par le passé. Ce fut une préoccupation de tous les instants. Là où auparavant un courrier, voire un coup de téléphone suffisait, il nous a fallu multiplier les visites aux responsables, aux chefs de départements et autres contrôleurs financiers pour que les subventions arrivent. Nous avons passé beaucoup de temps dans les antichambres, nous avons sollicité beaucoup d'entrepreneurs. Cela a fini par payer si je puis dire, car les fonds sont arrivés, tard mais ils sont arrivés. Au cours de 2005 nous avons mis en route la rédaction de conventions triennales avec des organismes comme le FASILD ou la DPM à partir de 2006. Nous avons dû consacrer beaucoup de temps à ces réunions de travail administratif. Cependant nous devons bien évidemment constamment rappeler leurs engagements à nos partenaires.

Vous l'aurez compris, je suis plus que fier de constater qu'en 2005 notre association n'a pas faibli, qu'elle a su être constante dans la voie et l'objectif qui sont les miens depuis que je préside la LICRA. Je m'étais engagé à faire en sorte que la LICRA retrouve sa place dans le concert associatif national et international, par son action, sa modernisation, son ouverture et ses prises de positions dans l'esprit de ses fondateurs, dans l'esprit du président Pierre-Bloch.

Au nombre de participations à des débats nationaux et internationaux dans des enceintes prestigieuses comme l'OSCE ou l'ONU je mesure le chemin accompli et j'entends continuer à travailler à la réalisation et à la finalisation de ces objectifs.

Mes chers amis, je suis comme vous un militant, quelque fois découragé par la bêtise, épouvanté par le racisme, anéanti face à l'antisémitisme, dégoûté face aux discriminations. Mais un militant est comme un combattant, il se relève et reprend sa course afin d'essayer de soutenir ceux qui souffrent, redonner espoir à ceux qui l'ont perdu, aider ceux qui ont été humiliés à retrouver leur dignité. Comme vous, la LICRA est en moi, comme vous, je me bats pour défendre nos valeurs, notre histoire. J'ai l'intention de continuer à mener à son terme l'action que j'ai entrepris de mener à la tête de la LICRA.

En janvier 2007 lors de notre congrès national je serai candidat à ma succession pour le dernier mandat que nos statuts me permettent de briguer. Je vous remercie. ■ * Rapport adopté à l'unanimité.

MÉMOIRE, HISTOIRE ET DROITS DE L'HOMME

PAR PHILIPPE BENASSAYA

Deux mille cinq fut une année difficile tant sur le plan de la lutte contre l'antisémitisme que sur celui de la Mémoire. Les tentations de réécrire l'Histoire ont été nombreuses. Une réécriture tendancieuse qui, forcément quand l'Histoire est captée à des fins partisans, dérive vers l'amalgame, l'anachronisme, l'égarement. Plusieurs signes ont attiré la vigilance de la LICRA. Tout d'abord ce fameux article 4 d'une loi visant à promouvoir l'image positive de la colonisation dans les manuels scolaires et voté, dans un premier temps, par tous les députés, entre la poire et le fromage. La LICRA a immédiatement réagi contre ce qui s'apparente à un « vol de la Mémoire ». Que les choses soient claires : les historiens n'ont heureusement pas attendu une poignée de députés insomniaques pour dresser le bilan de la colonisation. Ils l'ont fait, le font et continueront à le faire en toute impartialité relevant les bons et les mauvais côtés de cette page de l'Histoire de France.

Restons sur les historiens. Certains d'entre eux craignent que leur liberté d'expression et de recherche soit entravée par diverses dispositions incluses dans les lois dites mémorielles (loi « Taubira », loi « Mekachera », loi sur les Arméniens...). Plusieurs articles de la loi Gayssot sont même visés par un collectif d'historiens, effrayé également par la rumeur de nouveaux projets relatifs à l'homophobie ou l'islamophobie. Il faut – et c'est notre rôle à la LICRA – séparer le bon grain de l'ivraie. Oui, de plus en plus d'historiens sont mis à l'index, vilipendés, conspués parce qu'ils vont à l'encontre de lobbies plus ou moins communautaires, assurément politiquement corrects. Le cas d'Olivier Pétré-Grenouillau est révélateur de la polémique. Pour avoir écrit dans son ouvrage « Les Traités négrières », que l'esclavage et la déportation de peuples entiers ne sont pas le fait uniquement de méchants occidentaux mais également d'Africains eux-mêmes, à la fois maîtres et esclaves, de marchands arabes et de dignitaires musulmans. Parce qu'il a étudié la globalité du phénomène de l'esclavage, cet historien a été traîné en justice par un collectif antillais-guyannais-réunionnais, parce qu'il a « étudié le caractère particulier de la traite transatlantique en impliquant une couverture temporelle et géographique plus vaste que celle retenue par la loi » (la loi Taubira). Sur ce point, la LICRA a soutenu l'historien. Au nom de la vérité historique. Mais la LICRA prévient ces historiens angoissés, à juste titre, par la pression communautaire : la République, c'est la recherche du bien commun et de l'intérêt général. Il n'y a pas de lois à la carte. Et en matière de racisme, il n'en existe qu'une, c'est la loi Gayssot qu'il faut défendre. Enfin, quand l'anachronisme frôle le ridicule, nous obtenons un pseudo-historien du nom de Claude Ribbe qui compare Napoléon à Hitler. Là aussi, laissons les historiens jeter un regard sans complaisance sur la politique de l'Empereur, y compris, et surtout, sur celle relative à l'esclavage. Toutefois, la LICRA a demandé à ce que Claude Ribbe soit exclu de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Enfin, Dieudonné, encore et toujours. Il y avait, en son temps, une affiche posée sur les murs de l'ancien siège de la LICRA, rue de Paradis, qui disait : « Attention ! Au début, Hitler aussi faisait rire ! ». Mais quand le rire se transforme en délire paranoïaque et obsessionnel, il est urgent de réagir fermement. C'est ce qu'a fait la LICRA sur le plan juridique.

Dans ce climat malsain, l'action est primordiale. Mais la réflexion aussi, justement pour mieux préparer la riposte. Notre association a besoin de repères. La commission MHDH, en sommeil depuis de trop longs mois, me semble être un de ces leviers. C'est pourquoi j'ai accepté en juillet dernier, à la demande de Patrick Gaubert et d'un certain nombre d'amis, en particulier Étienne Troller, d'en prendre la présidence. Avec des idées bien précises, simples et claires :

- décroïsonner la commission pour qu'elle soit un outil de travail à la portée de tous,
- apporter la connaissance historique pour comprendre les enjeux de l'actualité,
- aider la LICRA à adopter une position claire et audible sur les grands sujets de Mémoire, d'Histoire et de Droits de l'Homme.

Pour ce faire, il fallait revoir le fonctionnement de la commission pour l'adapter à notre époque. J'ai mis en place, dès le début, de nouveaux outils de travail, un nouveau nom et une périodicité adaptée aux besoins de chacune et de chacun. Cette commission doit être ouverte sur l'extérieur en attirant de nouveaux adhérents, mais aussi sur l'intérieur en incitant les militants à participer à ses travaux.

C'est pourquoi, dès le début, j'ai souhaité inviter et associer la commission éducation, représentée par Barbara Lefebvre, à chacune de nos séances de travail. Certains membres de la commission jeunes sont également présents. Je pense qu'une passerelle d'échanges est indispensable pour la qualité et l'efficacité de notre action collective.

C'est dans cet état d'esprit que la commission s'est mise immédiatement au travail avec, je dois le dire ici, entrain, passion et sérieux. Quatre grandes thématiques ont été dégagées :

LE DARFOUR

La commission a regretté l'absence d'un réel débat sur la situation au Darfour, que ce soit dans les médias ou dans certains cercles intellectuels. Elle a tenu à rappeler la nécessité pour une ONG comme la LICRA de s'exprimer publiquement sur l'exécution actuelle de ce génocide. Face à cette tragédie, elle a décidé de mener à la fois une action de fond c'est-à-dire de recherches, de réflexions et de propositions sur ce conflit mais également une action d'urgence compte tenu de l'actualité, notamment en participant plus activement au collectif Urgence Darfour. Daniel Benfredj a travaillé sur le sujet, en réalisant une fiche résumée (déjà envoyée aux sections) reprenant le contexte, l'analyse et le point de vue de la commission sur ce conflit.

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Dans le cadre de l'ouverture des négociations entre l'Union Européenne et la Turquie le 3 octobre dernier, les commissions MHDH et Éducation ont décidé d'adresser un courrier commun à M. Ara Toranian, Président du Conseil des organisations arméniennes de France. Cette lettre tenait à préciser à l'ensemble de la communauté arménienne la position de la LICRA à ce sujet : « Tant que la Turquie ne reconnaîtra pas le génocide arménien, elle n'a rien à faire dans l'Europe ! Tant que le gouvernement, par l'intermédiaire de son Premier Ministre, s'obstine à nier la réalité historique de ce génocide, la Turquie n'a pas sa place dans les 25 ! ». Dans sa réponse, le Président M. Ara Toranian a tenu à remercier la LICRA pour son soutien. La présidence de cette fédération a depuis changé au profit de M. Govciyan, ancien président de l'association « Europe pour la Mémoire ». Des actions communes sont envisagées cette année dans la perspective des commémorations du 90^e anniversaire, le 24 avril prochain.

LES TRAITES DES NOIRS ET L'ESCLAVAGE

Nous avons mené un travail sans complaisance sur l'esclavage sans l'omission des traites arabe et intra-africaine. Dans ce cadre a été missionné un groupe de travail, mené par Alain David (Dijon) dont les conclusions ont été récemment envoyées aux sections.

LE CENTENAIRE DE LA LOI DE 1905 SUR LA LAÏCITÉ

Comme vous le savez, la LICRA a publié un petit ouvrage sur cette commémoration qui a suscité un certain nombre de conférences dont j'ai été l'invité, notamment à Issy-les-Moulineaux, à l'initiative de la Mairie et de la LICRA locale.

Voilà pour nos quatre mois de travail. Parlons, pour finir, des projets. Notre commission a pour objectif de jeter des ponts entre le passé, le présent et l'avenir. Ainsi, nous avons l'intention de proposer des manifestations liées aux commémorations du centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus. J'ai chargé, par ailleurs, notre ami Yves Avigdor de répertorier toutes les insultes ou propos à caractère antisémite proférés dans la presse et les milieux de l'ultra-gauche. Enfin, afin de pallier un manque, je propose que la LICRA réalise, avec l'aide d'un professionnel, un film sur son histoire et ses actions présentes.

Si nous parvenons, d'ici deux ans, à atteindre les objectifs fixés, nous aurons pleinement réussi notre pari, à savoir, créer un véritable espace d'étude, de réflexion et de propositions d'action à la LICRA. Et si nous réussissons, ce sera grâce au dévouement et à la disponibilité des membres de la commission MHDH. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. ■

À LA MAISON DU BARREAU

QUAND LA LICRA INVITE UN « IMMENSE SCÉLÉRAT »

PAR BENJAMIN BARDA

Le 16 janvier dernier, Alain Finkielkraut était l'invité de la LICRA à la Maison du Barreau, venu s'exprimer sur le « vivre ensemble ». Attaqué dans les médias après une interview accordée au journal israélien Haaretz, l'intellectuel a pu, devant un public nombreux, se défendre et livrer ses analyses sur les dernières émeutes dans les banlieues et surtout, les dérives du discours antiraciste. Souvent ironique, très convaincant, le charme a agi. Récit.

Les membres d'honneur, on les honore et eux nous honorent ». Le ton de la soirée, très militant, est donné : « notre rôle est de défendre un homme qui s'est fait attaquer de manière ignoble » insiste Patrick Gaubert. Pour accueillir Alain Finkielkraut « il y a beaucoup plus de monde que d'habitude » fait remarquer le président de la LICRA, en montrant une salle déjà pleine 20 minutes avant le début de la rencontre. En loge, le philosophe, un peu nerveux, demande si la presse sera là... Pour lui, les dernières semaines ont été très difficiles.

Tout a commencé par une interview accordée au journal israélien Haaretz le 18 novembre dernier. Ses propos les plus marquants, sur les émeutes dans les banlieues, sont alors repris quelques jours plus tard par Sylvain Cypel dans Le Monde. « Nous avons affaire à une révolte à caractère ethnico religieux » ou encore « l'équipe de France « est black black black, ce qui fait ricaner toute l'Europe », pour ces phrases, et d'autres encore, Alain Finkielkraut est cloué au pilori et devient intellectuel non grata.

Le Nouvel Observateur affiche sa photo en une, titrant : « les nouveaux réactionnaires ». Une soixantaine de personnalités signent un appel pour demander sa « suspension immédiate » de France Culture ajoutant que « stigmatiser la part la plus fragile de la jeunesse française, l'identifier par ses couleurs de peau, ses origines familiales, cela porte un nom simple, cela s'appelle le racisme ». Pour les 60, Alain Finkielkraut est coupable d'un « délit » et « a perdu le droit de produire une émission sur le service public ». Des associations annoncent qu'elles vont porter plainte, dont le COFAD, le Collectif des Fils et Filles d'Africains Déportés. Le MRAP aussi s'offusque. Son président Mouloud Aounit dénonce « un texte d'une violence raciste inouïe, qui se fait le porte-voix des clichés du Front national et participe à mettre sur le terrain ethnique et religieux cette insurrection sociale de Français qu'il nomme Noirs ou Arabes ».

Très vite, Alain Finkielkraut réagit. « Je présente mes excuses à ceux que ce personnage que je ne suis pas a blessé » déclare-t-il. Le MRAP renonce à porter plainte. À France Culture, il s'explique. Alexandre Adler met aussi sa démission dans la balance. Puis, tout rentre dans l'ordre. Le philosophe continue à animer l'émission Répliques sur cette antenne.

Le philosophe se confie

Le 16 janvier, devant la LICRA, accueilli par des applaudissements nourris et des paroles chaleureuses, Alain Finkielkraut contre attaque. À l'origine de cette tempête médiatique, il y a le quotidien Haaretz. Il y revient quelques instants : « Je n'ai pas l'intention de porter plainte (...) mais je souhaite faire savoir que le journaliste d'Haaretz s'est comporté comme un voyou ». Et d'expliquer encore que, perçu par ce journal comme « l'équivalent français des colons extrémistes de Cisjordanie (...) rien ne les a retenus dans ce qui leur apparaissait comme une entreprise de salut public ». Il dénonce une « manipulation et un véritable mensonge » : « certains propos qui n'étaient pas de moi avaient l'air d'être de moi ». C'est Haaretz qui a l'enregistrement, l'original de cette interview, conclura-t-il sur ce chapitre en fin de soirée.

L'intellectuel s'explique et se confie : « Merci pour votre accueil et vos mots. J'y suis d'autant plus sensible que j'ai traversé un moment de turbulence très pénible. En moins de temps qu'il faut pour prévenir, je suis devenu l'homme à

abattre ». En face, les marques d'amitié et de soutien de la LICRA sont appuyées et sincères. « Il est essentiel d'écouter la voix d'un des penseurs les plus importants de notre époque (...) une voix authentique, un penseur indispensable et dérangeant. (...) Au cours de ces dernières années, il a exprimé avec talent et pugnacité des vérités que nous partageons » affirme Patrick Gaubert. Le soutien de la LICRA au philosophe est total. « Nous sommes à ses côtés dans le moment éprouvant qu'il traverse parce que nous savons que le temps confondra ceux qui aujourd'hui le vouent aux gémonies » dit encore le président. Martine Benayoun prend à son tour la parole et ne tarit pas d'éloges : « liberté de ton, style précis, concis, fougue et exaltation à toute épreuve. (...) Vous avez la grande honnêteté intellectuelle de ne pas minimiser la réalité de ce qui ne va pas dans notre société et évidemment cela provoque des réactions extrêmement vives. »

Une période difficile et confuse

La société va mal. C'est sur cette tonalité que s'ouvre la soirée. Martine Benayoun enchaîne les constats douloureux. « De l'intégration au communautarisme, de la crise des banlieues à la discrimination, de l'antisémitisme au racisme, les questions sensibles fusent, mais restent sans réponse » dit-elle, rappelant que le « gouvernement a décidé de faire de la restauration de l'autorité républicaine sa priorité et de 2006 l'année de l'égalité des chances, grande cause nationale ». Le thème de la soirée, c'est le vivre ensemble, concept républicain mis à mal ces temps-ci. « Des émeutes des banlieues à la discrimination, de la deuxième Intifada à l'antisémitisme et à l'antisionisme radical, de la Shoah à l'esclavage », tout est amalgamé dit-elle encore. Les responsables sont nombreux. « Intellectuels, artistes, politiques associations, tout le monde s'en mêle et peu s'en démêlent. »

C'est ainsi que Pierre Vidal-Naquet, Christiane Taubira, Esther Benbassa, Benjamin Stora, Michel Wieviorka, et d'autres encore, n'hésitent pas à écrire dans un texte commun publié dans Le Monde : « Le pire des cauchemars serait celui d'un débat public où ne s'échangeraient que des arguments « à la Dieu-donné » ou « à la Finkielkraut », recourant aux mêmes procédés - falsification, dénégation, occultation - et se nourrissant mutuellement ». Pour une partie de ses pairs, Alain Finkielkraut dit n'être devenu qu'un « faussaire », « un menteur effréné, un navrant pitre juif ». En réponse, il ironise sur ces intellectuels : « Ce n'était pas des hommes à préjugés qui rivalisaient sur moi leurs regards hostiles. C'était des hommes qui avaient vaincu leurs préjugés, qui avaient surmonté les particularismes. »

« Dieu-donné, rien que cela ! » s'indigne-t-il, le décrivant comme un « rumoriste, propagateur de la rumeur, colporteur d'informations délirantes et qui demande, le plus sérieusement du monde, la création d'une commission d'enquête internationale pour déterminer si oui ou non les sionistes ont introduit et répandu le sida sur le continent africain ». Absurde énormité. Éclat de rire complice dans la salle.

Ironisant toujours, il lâche « je pouvais bien dénoncer le lynchage ou la chasse aux sorcières, je n'étais pas crédible puisqu'en l'occurrence, le Ku-Klux-Klan c'était moi ! ». « Des procès en cascade attendent l'ennemi du genre humain que j'ai révélé être ».

Comme pour adoucir son calvaire médiatique, Alain Finkielkraut a aussi

Quand la LICRA invite un « immense scélérat »

Alain Seksig :

Alain Finkielkraut a raison d'évoquer l'existence d'un certain **Aracisme anti-français**. Nous en avons déjà eu une démonstration singulièrement violente lors de l'attaque, par des bandes organisées, d'une manifestation de lycéens contre la loi Fillon. Il arrive que cette attitude de rejet s'exprime à présent dans des classes de très jeunes élèves de l'école élémentaire. J'étais aujourd'hui dans deux classes de CE2 de la banlieue parisienne, j'en parlais avec les institutrices qui me disaient que leurs élèves quand on étudiait la géographie de la France, l'Histoire de la France, ou la géographie de l'Europe de manière très significative, beaucoup de leurs élèves s'exprimaient en disant « mais nous, nous ne sommes pas Français nous, on est Marocains, Maliens, on n'a rien à voir avec ça, on ne veut pas étudier ça » Et s'il n'y avait que cela; après tout, un enseignant doit pouvoir aisément faire entendre raison à de jeunes élèves. Mais le problème c'est que, précisément, il n'est pas rare de rencontrer des enseignants prompts à baisser pavillon. Au nom, bien souvent, d'idéaux en apparence généreux – favoriser la connaissance et l'expression de cultures différentes par leurs élèves censés en être porteurs - ils ne leur font plus étudier les grandes œuvres de la littérature française, ils ne vont pas les emmener dans les musées, visiter les monuments à proximité, dans Paris. Telle ces deux institutrices, ils leur font étudier un livre où il est question d'un jeune garçon africain qui quitte son village en proie à la sécheresse pour venir à Paris à la recherche du sorcier (qui y a émigré) qui possède le pouvoir de faire tomber la pluie... Au cours de sa quête, il est en butte à des tas de tracasseries, évidemment. Alors on connaît à travers ce livre la capitale du Mali et celle du Sénégal, ainsi que leurs habitants sous un jour attachant voire attendrissant, mais on méconnaît la capitale de la France et ses habitants, ou plutôt, on n'en présente qu'un visage déshumanisé à des enfants dès lors confortés dans leurs préjugés et dans leur vaine prétention à « n'en rien connaître ». L'intimidation ne joue plus effectivement à l'école, d'abord parce que l'école elle-même ne se veut plus intimidante. On a voulu abattre toutes les frontières, y compris, fut un temps, entre enseignants et enseignés; on en paie le prix aujourd'hui. Il faut travailler aujourd'hui à ce que l'école redevienne intimidante, ce qui ne veut évidemment pas dire inaccessible ou écrasante, mais qu'on doit y (r)établir la juste et féconde distance des élèves à leurs professeurs et à la connaissance, qu'on y assume d'y faire advenir des citoyens français conscients et responsables. ■

reçu des soutiens très nombreux. « J'ai été gâté » dit-il. Soutien indéfectible des amis, lettres de solidarité, de révolte. « Je faisais la singulière expérience d'être à la fois au fond du trou et sur un nuage. » À l'attention de la LICRA, il ajoute chaleureusement : « Et le conte de fée se poursuit aujourd'hui avec cette invitation. »

L'antiracisme et ses « scélérats »

Alain Finkielkraut continue à plaider. Pour lui-même. Très persuasif, il résume les accusations à son encontre : il aurait oublié, disent ses détracteurs, les « réflexes salutaires de l'anti-racisme au seul profit d'un anti-anti-racisme obsessionnel ». S'il récusé cette conclusion avec force, « le constat est juste » dit-il. « La critique du racisme n'est plus à l'ordre du jour intellectuel (...). La notion de race, introduite par la science, est désavouée aujourd'hui par la science. » Sur ses gardes, il ajoute : « Je ne dis pas que le temps de la haine est révolu. » Et de rappeler « les laissés pour compte de notre société, ceux qui se cognent au plafond de verre, ceux qui subissent les brimades, ceux

qu'on hésite à embaucher quelles que soient leurs qualifications, ceux qui ont du mal, même solvables, à trouver un appartement, ceux qui n'entrent pas dans les boîtes de nuit ont la même couleur de peau ou portent le même prénom ».

Pour expliquer ce « plafond de verre », il rappelle à quel point l'Europe a changé. Elle est devenue une terre d'immigration, en provenance du monde entier. Cette « nouvelle donne européenne a créé des problèmes redoutables et oblige à refonder la politique, c'est-à-dire l'organisation de la coexistence entre les êtres humains ». Or, « l'antiracisme remplace tous ces casse-tête par la chasse aux salauds » ou « l'inlassable dénonciation des méchants » assenent-il enfin. Lorsqu'il perd le fil de ses mots, la salle, concentrée, attend. Il cite André Malraux (à propos des Staliniens) : « ce qu'il leur faut, ce n'est pas que l'adversaire soit un adversaire, il faut, comme on disait au XIX^e siècle, qu'il soit un scélérat. »

Toujours très ironique, il cite l'un de ces nouveaux « scélérats » : « Le ministre de l'intérieur quand il traite de voyous et de « racailles » des jeunes gens qui tendent des traquenards aux pompiers, qui jettent du haut des tours d'immeuble des boules de pétanque sur les policiers, qui mettent le feu aux voitures de leurs voisins, aux bureaux de postes, aux crèches, aux gymnases, aux collèges. » Puis, il cite un autre « scélérat », lui-même. Devenue la nouvelle idéologie, l'antiracisme, a son « scélérat final (...) l'ultime incarnation de l'infamie » : c'est « le raciste » martèle Alain Finkielkraut.

Puis, il n'est plus ironique du tout. Cette fois, il défend les « scélérats ». Nicolas Sarkozy s'est expliqué plusieurs fois. Alain Finkielkraut aussi. Mais pour leurs détracteurs, ils sont définitivement étiquetés. Le ministre a répété qu'il voulait, par ce vocabulaire (« voyous », « racailles »), éviter de « stigmatiser une population ou une classe d'âge ». L'intellectuel a répété que certaines phrases publiées « ne sont pas de lui, mais ont été concoctées par la rédaction du journal qui a publié son entretien » (par exemple « ils ne sont pas malheureux, ils sont musulmans »).

Sur le fond, Finkielkraut s'étonne que les « remèdes » imaginés par ses « censeurs » « pour sortir d'une crise qu'ils ont décrétée purement sociale » soient uniquement « ethniques ». Il donne des exemples : « la meilleure représentation des minorités visibles, la lutte contre la discrimination au logement et à l'embauche ou encore la révision de l'enseignement dans le sens d'une polarisation accrue sur les crimes de l'esclavage et de la colonisation ».

Le réquisitoire continue : « Des journaux les mieux pensants aux talk-shows les plus crades, l'intelligentsia a communiqué dans la radicalité critique avec le show-biz et l'on a préféré, quand les banlieues s'embrasaient, pourfendre le monstre raciste plutôt que de tendre la main aux émeutiers ». Car, pour aider ces jeunes il aurait fallu, au contraire, « condamner sans réserve leurs agissements ».

Sans concession, il avance son diagnostic. Il a manqué un langage d'autorité. Ce qui handicape ces jeunes « le plus lourdement, ce n'est pas tant leur couleur de peau que leur arrogance, leur agressivité et la haine de la langue dont témoigne le parler banlieue, cet affreux sabir. » Et de demander ce que vont devenir les jeunes des banlieues lorsqu'ils chercheront un emploi, « identifiés qu'ils seront aux incendiaires ».

Toute la soirée, Alain Finkielkraut insiste sur un même message : « l'antiracisme », nouvelle idéologie, enferme des problèmes complexes dans une lecture binaire. Drapé d'une « supériorité morale », l'antiracisme est enivrant mais « se pétrifie en discours paresseux ».

Pour mieux vivre ensemble, la politesse...

Alain Finkielkraut serait-il de droite ? C'est ce que ses « censeurs » veulent croire. « Je suis moins sûr qu'eux de cette évolution... » lâche-t-il. L'intellectuel joue avec les mots. Au-delà du clivage droite/gauche, « le choix existentiel se joue ailleurs (...), entre la pose et la prose ». Il explicite : « adolescence perpétuelle ou maturité consentie ? » Il faut choisir. Conjuré ou affronter la « pluralité humaine » ? C'est la « bifurcation » qui s'offre aujourd'hui à la politique. « On se demande, dit-il, à quelles conditions des hommes tous

Quand la LICRA invite un « immense scélérat »

pareils et tous différents peuvent vivre ensemble, c'est-à-dire, non pas dans l'effusion (...) mais modestement, dans le calme, à bonne distance les uns des autres. »

Il propose une technique à la fois essentielle et simple : « la politesse » ou « savoir-vivre », soit « le talent de se rendre agréable ou le moins désagréable aux autres dans les circonstances ordinaires de la vie. » Or, tandis que la civilité n'a plus de forme, « la spontanéité » est devenue le « maître mot du lien social » dénonce-t-il. « Sans cesse le négligé ordonne, le laisser-aller impose sa loi. (...) L'affirmation de la personnalité réclame une expression libre, franche et, si besoin est, insolente. »

Que s'est-il passé ? Une « révolution anthropologique » répond Finkielkraut ou « le passage d'une humanité humanisée par la honte à une humanité entièrement définie par les droits de l'homme ». Et sans le sentiment de honte, rien n'arrête l'élan de la nature. Il nuance, donne des exemples, en rythme et avec conviction : « Il faudrait être habité par la peur d'exister trop, de déborder, de se répandre, de la ramener, d'empiéter sur le territoire des autres, de les incommoder avec son cigare, ses tirades interminables, son pia pia téléphonique, ses rires trop sonores, son baladeur qui fuit, ses odeurs de cuisine, ses portes qui claquent, sa musique à fond la caisse, son haleine chargée. » Moins de timidité, moins de trac, « forme historique de relation au langage » : le philosophe le déplore.

Dans une société où seuls comptent les droits de l'homme, les individus deviennent « des ayant droit, exclusivement des ayant droit (...) à tout, tout le temps » martèle-t-il. « La bataille des mémoires » en est un exemple : « le souvenir est toujours moins l'acquiescement d'une dette envers les disparus et toujours plus l'affirmation d'une créance à l'égard de la société ». Il écharpe au passage les « indigènes vindicatifs » et les « fils et filles procéduriers ». Les mêmes qui l'ont violemment attaqué...

Passionné actif dans les débats de son époque, Alain Finkielkraut critique, propose, pose les bonnes questions. Parmi elle, une interrogation permanente pour la LICRA : « Comment faire vivre ensemble des gens dont l'origine, l'histoire, la langue maternelle, les rythmes et les manières d'être sont aussi disparates ? » Certainement pas en brandissant « le métissage » ou « le multiculturalisme » à tout prix comme une « chance » répond-il. « Il requiert au contraire de notre vieille nation qu'elle sache se cramponner à l'observance de ses vieilles recettes. » Il parle à nouveau de la civilité, cette « performance propre des sociétés ouvertes à la pluralité des fonctions, des styles, des caractères et dont les membres ne se connaissent pas et sont étrangers les uns aux autres. »

Ambition modeste mais peut-être « irréalisable » dit-il. Car « notre nation rajeunit et se défait elle-même de ses recettes séculaires. » Et, finit-il, les élites que la société « offre en exemple à ceux qu'il s'agit d'intégrer s'emploient consciencieusement à gâcher les chances de relever victorieusement le défi de l'intégration, en fuyant la prose politique dans la fatuité de la pose anti-raciste et en ruinant l'impératif d'éducation par la défense et l'illustration du droit de l'homme à l'indélicatesse. »

Applaudissements nourris, rythmés. Manifestement, le public apprécie son invité du jour. Les questions fusent. Un membre de la LICRA évoque le controversé « Portées du Mot « Juif » » écrit par Alain Badiou, un ouvrage dans lequel le philosophe affirme notamment que le mot « Juif » ayant été utilisé par les nazis pour les exterminer, il est devenu un précatif nazi. Ce livre « doit être considéré avec sérieux » réagit Finkielkraut. « Il y a d'abord eu Durban, il y a maintenant Badiou, quelqu'un qui dit en effet qu'il y a eu de grands Juifs. Il en cite trois : Saint-Paul (rires dans la salle), Spinoza et Trotski (des rires à nouveau). » Ce sont des grands Juifs « parce qu'ils ont rompu ». « Ils sont passés du particulier à l'universel » ajoute-t-il. L'antisémitisme a changé explique en substance le philosophe. Hier, les Juifs étaient trop « cosmopolites », aujourd'hui ils ne le sont pas assez. L'antisémitisme « comme pathologie de l'universel (...) nous prend à contre-pied ».

L'occasion de revenir encore sur « les paradoxes de la vigilance ». Si l'antisémitisme « comme pathologie du particulier est détesté par Badiou et les

autres (...), l'antisémitisme comme pathologie de l'universel est encouragé, pratiqué, conceptualisé. » Et derrière s'énonce logiquement « la délégitimation de l'État Juif précisément comme État Juif ».

Séduit, le public multiplie les occasions pour l'invité de s'expliquer. « J'ai rencontré Patrick Karam qui m'a parlé de propos que vous auriez tenu en mars 2005 sur les Antillais. Pouvez-vous nous éclairer sur ces propos ? » Remous dans la salle. Le président du Collectif des Antillais et des Guyanais, avait menacé le philosophe d'un procès pour des propos tenus sur RCJ. Finalement, ils se sont expliqués pendant une heure sur cette radio. Une « discussion extrêmement pénible » se rappelle Alain Finkielkraut. « Depuis, il va répétant que l'on fait des procès à Dieudonné, alors que moi qui ai traité les Antillais d'assistés, on ne me fait rien. » Il se défend. « Je n'ai pas traité les Antillais d'assistés. J'ai parlé du scandale absolu, dont la France n'a pas parlé, de l'accueil triomphal fait à Dieudonné en Martinique (...), comme un prince. Les intellectuels, les politiques et le peuple lui ont fait honneur. »

La discorde entre Alain Finkielkraut et certains Antillais va plus loin. Sur Internet, Raphaël Confiant, « l'un des grands écrivains antillais » le traite de « négrophobe sioniste ». Comme en réponse, il dresse un constat inquiet : « Il sévit aujourd'hui aux Antilles un antisémitisme inquiétant, totalement délirant qui est l'adaptation créole de Farrakhan » (ndlr. : le chef de Nation of Islam, une organisation qui œuvre pour la promotion des noirs aux États-Unis depuis les années 1940. Louis Farrakhan a tenu des propos très violents à l'égard des Juifs).

Lorsqu'il est invité à revenir sur sa plaisanterie à propos de l'équipe de France (« l'équipe de France est black black black »), Alain Finkielkraut est nettement plus détendu. « Quand la France a gagné en 1998, j'étais content. C'était un assez beau match. La France avait présenté une belle équipe. Mais j'étais très énervé de cette tonalité française... On n'était pas capable de célébrer une grande victoire en félicitant de grands joueurs et l'esprit d'équipe, on est obligé de dire : ce qui a gagné c'est une France multiethnique. » Puis, sur un ton très complice, il compare. « L'Italie produit des équipes homogènes depuis toujours. Tous les joueurs de l'équipe d'Italie sont des Italiens, au sens que le mot avait autrefois avant qu'on ne devienne complètement... » Rire collectif dans la salle.

Comment est venue cette blague ? Il revient sur l'interview à Haaretz. Il évoque le match France-Algérie. Pourquoi l'équipe de France est-elle sifflée, se demande-t-il ? « On a du mal à comprendre : ces sifflets, c'est contre l'exclusion ? Mais pourquoi va-t-on siffler la Marseillaise et une équipe de France qui représente, nous explique-t-on, tout le contraire. Donc peut-être que ces sifflets ne peuvent pas être réduits à une lutte contre les discriminations. » Dans l'échange avec les journalistes d'Haaretz, il plaisante alors : « d'ailleurs, il faut bien reconnaître que cette équipe de France n'est plus multiethnique comme elle le prétendait. Elle serait davantage black black black. » Et il ajoute : « il y a des gens en Europe que ça amuse ». Sans racisme, insiste-t-il. « C'est seulement une petite incongruité ».

Malgré son éloquence le philosophe n'a pas convaincu tout le monde. Quand une membre de la LICRA rejette une « origine ethnico religieuse à la crise dans les banlieues » et qualifie cela de racisme, Alain Finkielkraut met les choses au point, une dernière fois : « Je n'ai jamais dit dans Haaretz que c'était des émeutes d'origine ethnico religieuse. J'ai parlé dans cet entretien d'une composante identitaire. »

Maître Charrière-Bournazel conclut la soirée par un bel hommage : « je goute particulièrement deux traits de caractères qui sont les vôtres. Le premier, c'est cette recherche passionnée de l'exactitude. Personne ne saurait vous faire grief d'être approximatif, emporté ou léger. Il se double du souci de la justice. » À l'issue de cette rencontre féconde, les membres de la LICRA semblent ravis. Pour autant, tous ne sont pas devenus des inconditionnels du philosophe. Dans la salle qui se vide, une dame se dit « frustrée » et lâche : « il a dit beaucoup plus de choses négatives que positives. Je ne partage pas l'engouement général. Je ne pense pas que civilité et spontanéité soient opposées ». Le débat continue. ■

PALESTINE, ELECTIONS

LETTRE OUVERTE À LA COMMISSION ÉLECTORALE PALESTINIENNE

PAR PATRICK GAUBERT, (FRANCE), BRONISLAW GEREMEK (POLOGNE), VYTAUTAS LANDSBERGIS (LITUANIE), MAREK MACIEJ SIWIEC (POLOGNE), CRISTIANA MUSCARDINI (ITALIE), FRÉDÉRIQUE RIES (BELGIQUE), CHARLES TANNOCK (ROYAUME UNI)

Nous, Parlementaires européens signataires de la présente lettre, particulièrement préoccupés par le bon déroulement des prochaines élections législatives palestiniennes et par les répercussions que pourrait engendrer une victoire du Hamas sur les relations futures entre l'Union européenne et le Conseil Législatif Palestinien, souhaitons attirer votre meilleure attention sur ce document :

- Vu la feuille de route du 30 avril 2003 ;
- Vu la résolution du Conseil du 12 septembre 2003, décidant d'inclure le Hamas sur la liste européenne des organisations terroristes (2003/651/CFSP) ;
- Vu la communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen réaffirmant le soutien de l'UE au processus électoral palestinien (COM (2005)458 final) ;
- Vu le rôle prépondérant de l'UE dans le soutien aux élections palestiniennes et la co-présidence du groupe de soutien à la réforme électorale ; l'assistance technique fournie à l'administration électorale palestinienne ; la contribution de l'UE dans le support à la société civile et le déploiement d'une mission d'observateurs européens (EUOM) pour les élections présidentielles de janvier 2005 (COM (2005)458 final) ;
- Vu la communication du Quartet du 22 septembre 2005 réitérant notamment que « ceux qui veulent être partie prenante au processus politique devraient renoncer à être membres de groupes armés ou à être impliqués dans un militantisme activiste » ;
- Vu la déclaration du Quartet du 28 décembre 2005 indiquant que « le futur gouvernement palestinien ne devrait pas inclure de membre qui ne respecte pas le droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité et qui n'est pas engagé à renoncer au combat armé » ;
- Vu les récentes déclarations du Haut Représentant de la PESC, M. Javier Solana, sur la participation du Hamas et ses répercussions pour le financement de l'Autorité palestinienne par l'Union européenne.

Nous félicitons l'Autorité palestinienne et la Commission électorale pour leurs efforts dans la mise en œuvre d'un processus électoral démocratique ;

Nous appelons l'Autorité palestinienne et la Commission électorale à poursuivre leurs efforts visant à garantir des élections libres et démocratiques ;

Nous appelons Israël et la Communauté internationale à soutenir ledit processus électoral auprès de l'Autorité palestinienne et à assister l'Autorité palestinienne et la Commission électorale dans cette entreprise ;

Nous appelons tous les candidats participant aux élections à signer un document dans lequel ils :

- A. s'engagent dans le processus de paix basé sur le principe de deux États,

deux peuples et reconnaissent le droit à l'existence d'Israël ;

B. renoncent à la violence et s'abstiennent d'activités terroristes ;

C. s'engagent à désarmer.

Nous appelons les groupes et les partis voulant participer aux élections (spécialement le Hamas) à démontrer leur volonté de faire partie d'une véritable scène politique démocratique en désarmant les milices et en s'assurant que leur plate-forme ou charte n'inclut pas des articles appelant à la destruction de l'État d'Israël et/ou des articles antisémites ;

Nous appelons la Ligue Arabe et l'Organisation de la Conférence Islamique à soutenir les élections et plus particulièrement à promouvoir la participation de candidats modérés.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous réserverez à la présente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission électorale, l'expression de nos sincères sentiments.

**Patrick Gaubert écrit à M. Joseph Borrell Fontelles,
Président du Parlement Européen**

Bruxelles, le 28 septembre 2005

Monsieur le Président,

L'Union européenne ainsi que sa représentation parlementaire sont depuis toujours fortement engagées dans la recherche de solutions pacifiques et démocratiques au conflit proche-oriental opposant les pays arabes et Israël.

Après le récent désengagement d'Israël, les Palestiniens seront appelés prochainement à se prononcer sur leur avenir par des élections qui se dérouleront sous le regard du monde entier et notamment celui de notre institution qui enverra une délégation ad hoc de parlementaires européens. Ces élections sont un pas positif dans la région.

Cependant, alors que l'Autorité palestinienne a solennellement déclaré « caduque » la charte de l'OLP préconisant la destruction de l'État d'Israël, elle acceptera, pour ce rendez-vous important avec son peuple, qu'un groupe terroriste, le Hamas, présente des candidats. À cet égard, je tiens à vous rappeler que le Hamas, dans sa charte, prône la destruction d'Israël et appelle à l'assassinat des Juifs « derrière chaque pierre, derrière chaque arbre ».

Il m'apparaît donc comme étant du devoir de l'Union européenne et du Parlement européen d'insister sur ce point auprès des dirigeants de l'Autorité palestinienne et de leur faire entendre qu'il

Palestine, élections

en va du crédit international de l'Autorité palestinienne que le Hamas renonce lui aussi aux aspects si peu pacifiques de sa charte.

L'Union européenne et le Parlement européen ne peuvent rester inertes face à cette problématique compte tenu de leurs engagements tant politiques que financiers.

Monsieur le Président, votre intervention dans ce sens ne pourra que renforcer les liens de confiance entre l'Europe et les parties en cause dans cette région du monde.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie à M. Louis Michel, commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, M. Elmar Brok, Président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, M^{me} Hélène Flautre, Présidente de la sous-commission des Droits de l'Homme du Parlement européen, M^{me} Jana Hybaskova, Présidente de la Délégation pour les relations entre l'Union européenne et Israël

Réponse de Joseph Borrell Fontelles,

Bruxelles, le 24 novembre 2005

Monsieur le Député et cher collègue,

Je vous remercie pour votre lettre du 28 septembre dernier concernant la question de la participation du Hamas aux prochaines élections législatives dans les Territoires palestiniens, prévues pour janvier de l'année prochaine.

Je tiens à vous signifier que je partage entièrement le point de vue que vous exposez. Les élections prévues sont une étape clé pour l'enracinement de la démocratie dans la région ainsi que pour les progrès futurs du processus de paix ; il est essentiel que tous les partis politiques palestiniens y participent en endossant, tant dans l'éthique que dans la pratique, les règles et principes démocratiques universellement admis. Ceci doit s'appliquer à tous, y compris au Hamas.

Je tiens également à vous informer du fait que la délégation du

Parlement européen, coprésidée par nos collègues M. Edward McMillan-Scott et M^{me} Pasqualina Napoletano, et qui se rendra dans les Territoires au moment du scrutin, s'est d'ores et déjà penchée sur la question lors de sa réunion à Strasbourg le 26 octobre dernier. Je puis enfin vous assurer que notre collègue M^{me} Véronique De Keyser, chef de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne pour ces élections, est également très sensible à cette question qui ne manquera pas d'être soulevée lors des contacts futurs avec les autorités palestiniennes dans le cadre de la préparation de ces élections.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député et cher collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs. ■

LE PEN RÉCIDIVE

Patrick Gaubert
écrit au Garde des Sceaux

Bruxelles, le 30 novembre 2005

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, Monsieur Le Pen a récidivé, lors d'une interview, en parlant de « point de détail de l'histoire » à propos du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale. Condamné par la justice française, après qu'il eut déclaré la même chose en 1987, Monsieur Le Pen se pense sûrement aujourd'hui à l'abri de son immunité parlementaire européenne. Il appartient donc à la justice de notre pays de diligenter l'enquête nécessaire et les poursuites qui en découlent de ces déclarations au regard de la loi. Il vous appartient également d'introduire une demande de levée de l'immunité parlementaire indispensable en la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération. ■

L'EUROPE CONTRE LE RACISME

PAR JÉRÔME PERRIN, FOOT CITOYEN MAGAZINE

Après la première conférence « unis contre le racisme » en 2003 à Chelsea (Londres) L'UEFA en partenariat avec le réseau FARE (Football Against Racism in Europe) conviait une nouvelle fois la LICRA à participer et à intervenir à cette grande conférence réunissant l'ensemble de la famille du football européen.

« Le racisme est le problème le plus grave du football actuel ! ». Sur ses terres, à l'occasion de la seconde conférence contre le racisme organisée à Barcelone, sous l'égide de l'UEFA et de la FARE, Joan Laporta, président du FC Barcelone, n'a pas hésité à condamner ce fléau qui pourrit de plus en plus le football. Nombreux sont ceux qui, venus en terre catalane, souhaitent trouver des solutions pour rétablir la notion de respect, base de l'esprit du sport collectif.

Mais le football s'attaque à un phénomène qui concerne toutes les sociétés, un phénomène qui dérange, comme le laisse entendre Angel Maria Villar Llona, président de la fédération espagnole (RFEF), dans son discours de clôture : « Je vous en prie ! Magnifions les beaux gestes du football, et non les minorités racistes ». Politique de l'autruche ou manière particulière d'appréhender la chose... Dommage pour le premier dirigeant d'une Fédération dont le sélectionneur a traité Thierry Henry de « sale nègre », et où les insultes à caractère raciste se multiplient chaque week-end dans les stades.

Un long combat nécessaire

Il est certain que le football ne peut à lui seul résoudre ce problème. Mais, par son côté populaire et universel, il peut grandement y contribuer. Lars Christer Olsson, directeur général de l'UEFA, l'imagine ainsi quand il déclare : « Le sport peut faire changer la société, à l'image de Mohamed Ali qui dans les années soixante fit évoluer les mentalités en matière de racisme ».

Mais le combat sera long, car la situation actuelle, loin d'une quelconque paranoïa, tend à montrer une montée du phénomène, comme en attestent quelques scènes tirées de la Série A italienne, à l'instar des ultras de la Roma qui ont invité les joueurs de la Lazio et de Livourne à retourner dans les fours à gaz, tout en arborant croix celtiques et nazies. Où encore, le trop célèbre Paolo Di Canio affirmant « Ne pas être raciste, mais seulement fasciste », en justification à ses deux récents saluts mussoliniens pour célébrer ses buts... Peut-être a-t-il séché dans sa tendre enfance quelques cours d'histoire ?

La faiblesse de la sanction

Les écarts de comportement de la Roma et du joueur Laziale n'ont coûté qu'un match à huis clos au club de la capitale italienne et 20 000 euros d'amende à Paolo « Di Facho », soit 10 000 euros par salut fasciste. Pas vraiment cher payé, les associations et les ONG ne peuvent que s'insurger face à la légèreté de cette sanction, comme Garth Crooks, ancien footballeur de Premier League anglaise : « Ce gars aurait dû être sanctionné beaucoup plus lourdement ! Comment peut-on laisser un joueur agir ainsi et ne pas intervenir sévèrement ! » Comment et pourquoi, deux questions auxquelles il est urgent de répondre sous peine de dérive fatale !

Entre prise de conscience et action, la famille du football doit se mobiliser, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, comme le déplore Lars Christer Olsson, directeur général de l'UEFA, qui reproche aux joueurs et aux clubs de ne pas porter assez souvent plainte quand il s'agit de dénoncer la partie cachée de l'iceberg. Là où caméras et micros ne peuvent pénétrer. Et il est donc difficile dans ces conditions pour les instances européennes d'intervenir et de sanctionner. La raison de ce mutisme se justifie par la « loi du vestiaire », un lieu fondé sur l'omerta. Ce qui s'y dit doit rester secret... Et un sentiment de « trahison », pas évident à vivre dans un groupe que l'on côtoie au quotidien, pourrait aisément accabler celui qui briserait cette loi du silence. Mais il est des causes qui méritent tous les courages et sacrifices. Le soutien entre « collègues » se doit

d'être total et permanent, loin de toute autre considération. Alors, Adriano, l'attaquant de l'Inter, qui a empêché l'Ivoirien Zoro, le joueur de Messine exaspéré par les cris de singe des supporters nerrazuuri, de quitter le terrain aurait peut-être agi différemment ? Mais le score de 2-0 en faveur du club milanais était-il trop autrement plus important ?

Mais dénoncer et punir ne suffisent pas. Bientôt, la jeunesse prendra le relais dans les tribunes et sur les terrains. William Gaillard, directeur de la communication de l'UEFA voit en l'éducation la parade la plus efficace contre le racisme. Il affirme que « les jeunes en particulier peuvent être éduqués pour faire face aux dangers des préjugés en tous genres ». L'école d'abord, le football ensuite doivent proposer des valeurs beaucoup plus nobles que celles qui pointent aujourd'hui. Avec patience, elles gagneront alors les tribunes, pour finalement recouvrir les dernières traces de racisme que certains auraient pu laisser.

La lutte contre le racisme doit être une priorité

L'éducation est la première étape de la prévention. Tous les outils sont donc à utiliser pour construire le monde du football de demain. Joan Laporta résume ainsi les actions qui permettraient de venir à bout de ce fléau : « L'éducation, la sanction, la coopération et le courage, sont les outils qui nous aideront à inhiber ce fléau ». La FIFPRO (Fédération internationale des footballeurs professionnels) se dit prête à participer. L'UEFA, les clubs, la FARE et l'ensemble des ONG tirent tous dans le même sens. Mais tout le monde ne fait pas de la lutte contre le racisme une priorité.

Quelque part, le football reste d'abord une histoire de terrain, à l'image de la presse espagnole qui le lendemain traitera cette conférence par une quasi-indifférence, préférant se consacrer sur l'expulsion de Ronaldinho*, en Coupe du roi. Et tant que le ballon continuera de tourner, les problèmes aussi graves soient-ils ne seront traités que par la volonté de certains. Pour Patrick Viera, il est donc urgent d'agir : « Si on ne fait pas avancer les choses, on va droit vers une explosion du système ». La sirène d'alarme est tirée, à chacun maintenant de persévérer et d'éduquer. En tout cas, le 1^{er} février à Barcelone, les forces en présence n'avaient qu'un seul et unique objectif : dire halte au racisme ! ■

*Ronaldinho a été expulsé à la 38^e minute du match

COMMUNIQUÉ 02/03/06

FOOTBALL

NOUVEAU PROJET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : ATTENTION AUX SUPPORTERS INDÉPENDANTS

Suite à l'annonce du projet de loi de dissolution des associations des supporters, la LICRA rappelle que les délits à caractère raciste commis dans et hors des stades de football sont très souvent perpétrés par des factions de supporters volontairement non structurées en association.

Ces groupuscules, néanmoins très organisés, ne sont pas systématiquement liés aux associations de supporters mais plus proches de factions politiques extrêmes.

La LICRA préconise que chaque fauteur de troubles soit poursuivi individuellement avec la plus grande fermeté, en particulier les leaders. ■

ANCIEN JOUEUR DU PSG ET CHAMPION DU MONDE 94 AVEC LE BRÉSIL

PAR PIERRE FURNEL

Il n'y a pas de racisme dans la connivence

Costume cintré, cheveux fraîchement coupés et sourire charmeur, Leonardo Nascimento de Araújo, aujourd'hui représentant du Milan AC était présent à Barcelone pour la seconde conférence UEFA contre le racisme. L'ancien joueur de la Seleçao brésilienne et du Paris SG, dans un français encore parfait, s'exprime sur un problème qui le touche au plus haut point.

DDV: Pourquoi êtes-vous présent aujourd'hui?

Leonardo: Je viens représenter le Milan AC, ainsi que la fondation du club, et écouter ce qui se dit sur un sujet qui me touche. Il est positif d'étudier les problèmes qui existent aujourd'hui en matière de racisme, mais pas seulement dans le football, car c'est un problème qui est très présent dans la société. Je pense que le football peut aider à faire passer des messages, tout en apportant des solutions. Même si sur le terrain, principalement entre les joueurs, je ne crois pas qu'il y ait de gros problèmes à ce sujet. Il n'y a pas de racisme dans la connivence. Mais il est important de discuter de ça avec l'ensemble des familles du football.

DDV: Tu as joué dans plusieurs pays. Y'en a-t-il un qui t'a marqué plus que les autres concernant le racisme?

Leonardo: J'ai déjà vu des organisations de supporters racistes, mais ils sont souvent une minorité. Ils suivent des logiques politiques qu'ils viennent exprimer dans un stade. Mais personnellement je n'ai jamais connu de problèmes,

même à Paris, où l'on sait que certains supporters cherchent un lieu public pour exprimer une opinion politique. Je suis né dans un pays, le Brésil, où toutes les ethnies et les religions sont mélangées. Pourtant, là-bas, nous n'avons pas de problèmes interraciaux. En revanche, il existe un racisme social qui t'empêche d'accéder à plein de choses, comme l'école ou certains métiers. Le football, lui, est démocratique et cherche avant tout le talent quelle que soit la couleur ou la religion.

DDV: N'as-tu pas l'impression que les Africains dont la peau est noire sont plus souvent victimes du racisme que ceux du Brésil en Europe?

Leonardo: Les noirs d'Afrique ont une histoire beaucoup plus dure. Ils ont connu une pression beaucoup plus importante que les Brésiliens. Ils ont vécu, sur plusieurs générations, la colonisation de manière frontale. Au Brésil, tout le monde s'est mélangé en même temps: les noirs, les Européens, les Indiens... On a grandi ensemble dans un nouveau pays. On a donc une culture récente, mais commune.

DDV: Quelles solutions préconises-tu pour ceux qui sont déjà en tribune?

Leonardo: Il est très important d'éduquer et d'expliquer clairement que ce n'est pas le football en lui-même qui est raciste. En général, les jeunes que tu vas éduquer seront dans les tribunes une fois adultes. Il est essentiel de leur apprendre ce respect de l'autre avant qu'il ne soit trop tard.

Ensuite, il ne faut pas laisser passer ce genre de choses. Il faut des sanctions. Si tu as des idées politiques, va faire de la politique! Mais pas dans un stade. Les clubs, l'UEFA ou la FIFA sont devenues des institutions tellement importantes qu'elles servent de relais médiatique à la politique. Mais il n'est pas bon de mélanger tout ça.

DDV: Les clubs, les joueurs, les ONG, l'UEFA, la FIFA... Cela fait beaucoup de monde pour lutter contre le phénomène?

Leonardo: Oui, et tant mieux. Mais il faut organiser tout ce monde-là. Chacun a de très bonnes idées, mais elles ne sont pas coordonnées. Chacun fait preuve d'actions et de volonté, mais il y a un besoin d'organisation pour traiter le problème avec plus d'efficacité. Je crois que les choses ont déjà commencé... ici d'ailleurs! ■

La LICRA au Salon du Sport, du Loisir, du Tourisme et des Territoires

Le 26 janvier 2006, la LICRA représentée par Carine Bloch était présente à la première édition du Salon du Sport, du Loisir, du Tourisme et des Territoires (SLTT) qui avait lieu à Grenoble pendant deux jours. Cet événement a rassemblé les professionnels du sport mais aussi les professionnels des loisirs et du tourisme sportif dans le but de prendre en compte l'évolution du sport en France. 12 congrès, 25 ateliers ont permis à plus de 3000 congressistes et visiteurs d'échanger sur le thème « Quels territoires et quelles cohérences? ».

Avec une ouverture officielle du salon faite par Henri Serandour, président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), et un discours de JF Lamour, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en guise de clôture officielle, le ton et la qualité du salon était donné!

Carine Bloch est intervenue lors d'un de ces ateliers sur le thème: « comment la LICRA peut-elle accompagner les collectivités dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté. » Au nom de la LICRA, Carine a apprécié la participation des congressistes (élus, agents territoriaux, représentants et éducateurs de fédérations sportives) qui non seulement sont des personnes convaincues qui en ont fini avec les tabous, mais qui en plus souhaitent tous, avec l'aide de la LICRA, s'engager sur des actions de fond. Une nouvelle confirmation aux yeux de la LICRA que bien des étapes sont franchies et que, si les maux sont profonds, la détermination des acteurs sportifs n'en est pas moins importante aujourd'hui. ■

PREND LA PAROLE

PAR PIERRE FURNEL

Éditorial par GERVAIS MARTEL, Président du Racing Club de Lens et de l'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF), extrait du bulletin d'information de l'UCPF Novembre-Décembre 2005

Un joueur a voulu quitter un terrain de football parce qu'il ne supportait plus d'être pris à partie par une frange (on a envie de dire phalange) de spectateurs. Ce qu'ils lui reprochaient ce n'était pas de mal jouer ou d'avoir raté un penalty ou une passe mais simplement et plus cruellement d'être noir.

Ce joueur, c'est Marc Zoro. Cet Ivoirien de Messine a dit « stop ». Un peu à la manière de l'homme révolté de Camus il a dit non à la bêtise, à la méchanceté au nom tout simplement de son droit au respect et à la dignité.

Cela s'est passé lors d'un match de championnat en Italie, mais aurait pu malheureusement arriver dans bien d'autres stades. Car, si « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », il s'avère que dans certaines enceintes de football en Europe, la « bête immonde » du racisme s'est mise à rugir à nouveau.

Il est bien sûr toujours possible de minimiser, de dire que cela ne concerne qu'une partie infime des spectateurs, que certains stades, qu'heureusement le football reste avant tout un moment de plaisir et de convivialité, il n'empêche il y a trop de cris de singes, trop de bras tendus pour ne pas



Gervais Martel

s'alarmer. Il faut plus que jamais stopper le phénomène à sa racine. Cela passe tout d'abord par le rappel des principes fondamentaux de dignité humaine et de non discrimination et la dénonciation ferme de tous ceux qui prennent les terrains de

sport en otages de leurs idées nauséabondes.

L'UCPF a signé le 12 mai dernier la « Charte contre le racisme » avec la LFP et la LICRA « pour mettre le racisme hors jeu ». Paraphée par chacun des 40 présidents de clubs professionnels, cette Charte constitue un engagement solennel à maintenir un football comme un facteur d'intégration.

Car n'en déplaise à certains une équipe de France « black, black, black » n'est que le fruit du talent individuel de joueurs. Elle n'a rien de « risible » mais démontre au contraire que dans le sport l'ascenseur social n'est pas en panne.

Cependant, le discours, indispensable, ne peut suffire. Il faut désormais sévir. Le Parlement vient de voter de nouvelles dispositions renforçant les sanctions contre les auteurs de troubles : interdiction de stades prononcée par les préfets, renforcement de la vidéosurveillance, interdiction des groupuscules d'extrémistes...

L'Angleterre qui a été particulièrement touchée dans les années 80 par ces phénomènes semble aujourd'hui avoir résolu une bonne partie de ses problèmes au prix d'une réelle politique de fermeté. Inspirons-nous de cet exemple pour ne garder du football que le plaisir du jeu.

Rencontre avec Philippe Diallo, directeur général de l'UCPF et membre de commission à l'UEFA

« La LICRA doit nous apporter sa réflexion et son expérience sur les phénomènes de racisme dans le football. »

DDV : Tout d'abord, pouvez-vous nous présenter l'UCPF ?

Philippe Diallo : L'UCPF est une association qui regroupe les 40 présidents des clubs professionnels de Ligue 1 et Ligue 2. Sa vocation est de défendre et de promouvoir les intérêts des clubs. Un président, étant aussi un chef d'entreprise, il a une fonction d'employeur. Comme dans n'importe quel secteur d'activité, nous sommes donc amenés à discuter avec les représentants des salariés, que ce soit les joueurs, des entraîneurs, des personnes administratives. Le football français est aujourd'hui plongé dans un contexte européen, voire mondial, et à ce titre il est en concurrence directe avec les autres grands championnats que sont l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Nous devons donc porter les projets de réformes souhaités par les clubs.

DDV : Le football est avant tout un moment de plaisir et de convivialité et ses stades des endroits de fête. Malheureusement saluts nazis, cris de singes, ratonnades s'invitent dans et autour des stades français. La LICRA a été saisie la saison dernière pour des incidents racistes perpétrés dans 21 stades de Ligue 1 et Ligue 2. Êtes-vous surpris par ces résultats ? Et que cela vous inspire-t-il ?

Philippe Diallo : D'abord, le football est un sport populaire, au double sens du terme. C'est un sport qui réunit beaucoup de monde : plus de 10 millions de spectateurs dans les stades la saison passée. Donc évidemment les chances

(statistiques) d'être confrontées à ce type de dérives sont plus grandes que si nos stades étaient vides. C'est aussi un sport populaire car il rassemble l'ensemble des classes sociales de notre pays, avec une vraie mixité. Il reflète donc forcément les tensions qui existent dans notre société.

Ensuite, il est important de souligner le respect qui habite les acteurs entre eux, qui existe également avec les spectateurs, qui très majoritairement viennent dans les stades parce qu'ils aiment le football.

Maintenant une fois que l'on a dit ça, on ne peut pas fermer les yeux sur des actes intolérables qui ont pu se dérouler dans un certain nombre de stades. De toute façon, à partir du moment où il y a un acte raciste, une parole, un geste, une banderole, c'est déjà trop. Aujourd'hui la mission du football et des pouvoirs publics est d'éradiquer les auteurs de troubles. Que ce soit au plan national ou au plan international, il faut une prise de conscience collective pour faire de la lutte contre le racisme dans les stades une des priorités de l'action des institutions.

DDV : Prenons un exemple. À l'occasion du match de coupe de France opposant Corte au FC Rennes (08/01/2006), la plupart des joueurs Bretons de couleur noire ont essuyé des injures racistes tout au long du match. À vos yeux, sur un cas comme celui-ci, l'arbitre conscient de ce qui était en train de se passer sur et autour du terrain, n'aurait-il pas dû arrêter le match, du moins temporairement ?

Philippe Diallo : Il faut être prudent et apporter de bonnes réponses à ce type

de phénomène. Attention à ce que ces individus, ces extrémistes ne puissent pas avoir un quelconque pouvoir sur le match et puissent se dire : « par nos cris, nos insultes, nous avons la capacité d'arrêter un match ». Donc je reste réservé sur une interruption de match. Ce serait également placer l'arbitre dans une situation extrêmement délicate pour lui.

Aujourd'hui il existe un certain nombre de moyens. La plupart des stades étant équipés de vidéo-surveillance, on est capable d'identifier les auteurs de troubles, et il y a désormais un renforcement des capacités à la fois dans la rapidité de la sanction et dans son effectivité. C'est cet aspect-là qui est très important, l'effectivité de la sanction. Dans les années 80 le football anglais a été touché de manière beaucoup plus importante par les phénomènes de violence et de racisme. Les pouvoirs publics et le football anglais se sont donné les moyens de stopper cette dérive. Aujourd'hui vous pouvez assister dans les stades anglais à des matchs dans des conditions de confort et de convivialité qui n'ont rien à voir avec ce qu'il se passait il y a 15 ans.

DDV : Oui, mais à quel prix ? On ne trouve pas une place à moins de 60 euros pour un match de 1er League. Peut-on toujours alors parler d'un sport populaire ? De plus, les incidents racistes se sont reportés sur les divisions inférieures...

Philippe Diallo : Je crois que vous mettez le doigt sur un phénomène très important : l'écho médiatique qu'a le football professionnel aujourd'hui. Du coup, il porte une responsabilité face aux dérives qui peuvent exister dans le football amateur chaque week-end. Mais je ne crois pas qu'il faille non plus



Philippe Diallo

attendre du football qu'il résolve à lui seul l'ensemble des problèmes de la société. Lorsque je citais l'exemple anglais, c'est parce que l'enceinte du stade relève de la responsabilité des dirigeants de clubs. Ensuite lorsqu'on est sur la voie publique en dehors du stade, on ne peut pas demander au football de faire la police. C'est la société dans son ensemble qui doit réagir, qui doit se donner les moyens, car on a affaire alors tout simplement à de la délinquance.

DDV : Les mesures annoncées (et votées par le parlement) contre le hooliganisme dans la loi sur le terrorisme, vous êtes plutôt pour ou contre ?

Philippe Diallo : En tant qu'organisateur de spectacle, nous souhaitons que nos événements sportifs puissent se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité et de convivialité. À partir du moment où il y a des auteurs de troubles, le législateur se doit de réagir. Les gens qui se livrent à des comportements violents ou racistes dans les

stades doivent systématiquement être sanctionnés. C'est l'efficacité de ces dispositions. Si aujourd'hui le législateur a pris des dispositions qui renforcent cette garantie rapide de la sanction, je pense que ça va dans le bon sens.

DDV : Comment avez-vous connu l'action de la LICRA dans le domaine du sport et comment envisagez-vous un travail en commun pour lutter contre le racisme ?

Philippe Diallo : La LICRA, on la connaît en dehors de son activité dans le sport. C'est une institution déjà ancienne, son action est connue et reconnue depuis longtemps. Elle s'est effectivement investie plus récemment dans le monde du sport, dans celui du football professionnel en particulier. L'important pour l'UCPF, c'est que la LICRA nous apporte sa réflexion et son expérience sur ces phénomènes. Car quand vous êtes dirigeant d'un club vous venez d'abord pour diriger une équipe de football. Vous n'êtes pas immédiatement préparé à être confronté à des manifestations de racisme ou de violence. De ce point de vue, la LICRA par sa connaissance des phénomènes, par ses analyses et son histoire peut nourrir notre réflexion. Vous avez mis en place à cet effet je crois un outil d'observation des dérives racistes qui peuvent exister dans le monde du sport. Ce sont des outils dont nous ne sommes pas dotés aujourd'hui. Je pense donc que la LICRA peut agir en pleine collaboration avec le monde professionnel pour être une sorte de sonnette d'alarme. De plus, je rappelle que l'UCPF a signé le 12 mai 2005 la « Charte contre le racisme », fruit d'un travail commun de la LFP et de la LICRA. Paraphée par les 40 présidents des clubs professionnels, elle constitue un engagement solennel à maintenir le football comme un facteur d'intégration et non d'exclusion.

DDV : Vous savez que la LICRA est très investie sur le champ de l'éducation et intervient régulièrement auprès des jeunes dans les écoles mais également dans les clubs sportifs. Que répondriez-vous à un enfant de 10 ans qui ne veut plus mettre les pieds dans un stade de foot à cause des cris de singes qu'il a entendus, des banderoles racistes qu'il a vues, des saluts nazis qu'il a vus ?

Philippe Diallo : D'abord j'aurais un peu honte, car une fois encore notre responsabilité c'est d'essayer de mettre en scène ce spectacle magnifique qu'est le football. S'il se développe dans la tête de cet enfant l'idée qu'un stade est devenu un lieu d'affrontements et de racisme, ça serait un terrible désaveu par rapport à ce que le jeu est censé apporter.

J'essaierais alors de lui expliquer que le football et le sport en général sont porteurs d'autres valeurs : de solidarité, de partage et de collectivité. Et je l'inviterais à revenir dans un stade pour lui montrer que le sport peut être un fantastique facteur d'émotion.

DDV : Êtes-vous plutôt optimiste pour cette nouvelle année 2006 ?

Philippe Diallo : Oui, optimiste mais vigilant. Nous sommes dans une société qui est sujette à des tensions. Les événements dans les banlieues françaises ont montré qu'il suffit de peu de chose pour que tout « dérape ». Ce qui se passe dans la société peut aussi se retrouver dans un stade... ■

CONTRE LE RACISME DANS LE SPORT

CONVENTION MINISTÈRE DES SPORTS, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, LICRA
INTERVIEW DE JEAN-PIERRE ESCALLETES PRÉSIDENT DE LA FFF

L'année 2005 a permis de franchir un grand pas dans la lutte contre le racisme dans le sport, en particulier dans le football amateur. La LICRA a signé en décembre une convention avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et la Fédération Française de Football.

Premier volet de présentation de ce partenariat avec une interview du président de la Fédération Française de Football, M. Jean Pierre Escalettes. Dès sa prise de fonction en février 2005, ce dernier déclarait « que la lutte contre le racisme dans les stades figurerait au centre de ses priorités ». Il nous parle des enjeux de cette convention.



Jean-Pierre Escalettes

DDV : Pourquoi la Fédération Française de Football a-t-elle souhaité s'engager au côté de la LICRA dans le combat contre le racisme dans le sport ?

Jean-Pierre Escalettes : Le sport est un véritable vecteur d'intégration pour des centaines de milliers de jeunes. Nous avons un football français qui accueille tous les pratiquants sans distinction sociale, géographique ou religieuse. Face à cela, le racisme est une des formes les plus odieuses de l'exclusion. Le sport et le racisme ne vont pas ensemble. Le racisme attaque les racines même de notre sport et ses idées de partage, de respect et de fraternité. Il nie les valeurs de notre République. À partir de là, il est de notre devoir en tant que Fédération de mettre toutes nos capacités, tout notre courage dans la bataille pour lutter contre un phénomène destructeur. Cette convention réunissant le Ministère des Sports, votre association et la Fédération Française de Football va dans ce sens et doit être un outil sur lequel on s'appuie pour faire avancer les choses ensemble. Mais attention toujours avec une grande humilité, gardons à l'esprit que le football ne peut apporter que sa modeste contribution dans une question de société.

DDV : Que représente pour vous la campagne de sensibilisation qui va être lancée dans le cadre de cette convention au cours des prochaines semaines dans les 22 000 clubs du football amateur en France ?

JPE : Une fois les discours passés et la volonté politique affichée, il faut rapidement matérialiser les idées. Cette campagne rentre dans le vif du sujet en appelant les gens à parler du racisme. Elle n'interpelle pas seulement les victimes mais aussi les témoins : dirigeants, éducateurs, arbitres, l'ensemble de la famille du football. Le silence est terrible face à ces problèmes racistes car il empêche dans un premier temps de les quantifier et de qualifier et dans un second temps d'apporter à nos licenciés des réponses efficaces. Et j'en viens à parler de notre second outil qui entre dans le cadre de cette convention : l'observatoire des violences dans le football amateur. Cette plateforme, qui bien entendu prend en compte le caractère raciste d'un acte, va nous permettre de recenser, d'analyser et de mieux appréhender ces problématiques de terrain. Chaque week-end nous avons plus de deux millions de licenciés qui tapent dans le ballon aux quatre coins de la France. La grande majorité des matchs joués se déroule sans problème et je tenais à le souligner. Mais j'ai le sentiment que les incidents à connotations racistes sont plus présents qu'il y a quinze ans. On doit être capable d'agir et ce, même s'il n'y en avait qu'un !

DDV : Quels sont à vos yeux les autres ingrédients pour lutter plus efficacement contre le racisme dans le football ?

JPE : Une fois que l'on a les outils pour analyser et faire passer un message, deux aspects me semblent importants.

Le premier est la formation de l'encadrement sportif face à ce type de problèmes. Il faut que nos dirigeants et nos éducateurs soient préparés et aient les moyens d'apporter des réponses à nos jeunes quand ils sont confrontés à une violence raciste. Il faut leur témoigner notre soutien, leur faire partager notre expertise pour que jamais, au grand jamais, ils ne se découragent !

Car ce sont des centaines de milliers de bénévoles qui font le football français et contribuent modestement à l'éducation de nos enfants. C'est dans ce sens qu'est envisagée, dès cette année dans le cadre de la pérennisation de notre partenariat, la mise en place d'une formation adaptée sur les dérives racistes dans le football.

Le second aspect est le côté répressif, volet indispensable pour enrayer le phénomène. C'est une lutte quotidienne qui demande du courage et de la fermeté. L'intolérance ne doit pas être tolérée.

DDV : La Ligue d'Alsace de Football a par exemple décidé de doubler les sanctions quand le caractère relevé de l'incident était raciste. Vous allez dans ce sens-là ?

JPE : En premier lieu, un travail va être entrepris sur la prise en considération de la dimension « racisme » dans les écrits, c'est-à-dire dans le règlement disciplinaire de la Fédération Française de Football. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et c'est un « vide » si on prend en référence la législation française. On va y remédier dans les prochains mois. Concernant l'harmonisation des sanctions, les règlements fédéraux fixent une sanction minimale à appliquer, à l'inverse de la loi française qui, quant à elle, donne des sanctions plafonds. Le Fédération a toujours eu cette volonté de laisser une liberté et une indépendance aux districts et aux ligues face au jugement et à la sanction. Donc s'ils souhaitent doubler, tripler les sanctions, c'est de leur ressort et je n'ai pas à me prononcer.

DDV : Quel regard portez-vous sur l'avenir du football ?

JPE : Le combat à mener face à la violence et au racisme est mondial. J'assistais hier soir (21 février 2006) au match de Ligue des Champions Real Madrid/Arsenal et même si je n'ai rien constaté à cette occasion, je pensais aux injures, aux cris de singe qui descendent régulièrement des tribunes de San Bernabeu à l'encontre des joueurs de couleur. Je me disais qu'à part condamner ces pseudo-supporters, les exclure des stades, on ne pouvait plus grand-chose. C'était déjà trop tard pour eux.

D'où l'importance, et j'insiste, à accorder à l'environnement dans lequel l'enfant grandit et à l'éducation et à l'attention qu'on lui porte. Respecter l'adversaire, l'arbitre, ses partenaires, prendre des responsabilités sur un terrain, apprendre à vivre et s'épanouir au sein d'un groupe... voilà les valeurs portées par notre football. Et notre plus grand défi face et à l'avenir et à la jeunesse est de continuer à les transmettre. ■

Pour des raisons de délai, l'interview de Jean-François Lamour, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sera publiée dans le prochain numéro du *Droit de Vivre*.

DES DÉTENUS DIPLOMÉS ET ENGAGÉS

Les détenus de la Maison d'Arrêt de Valenciennes fraîchement titulaires du diplôme d'arbitre sont à l'honneur en cet après-midi ensoleillé du 24 janvier 2005.

Deuxième minute de jeu et déjà un premier but ! Des jeunes, des plus vieux, certains dynamiques, d'autres plus techniques, il y en avait pour tous les goûts sur le gravier humide du terrain de sport de la maison d'arrêt de Valenciennes. Seuls les dossards rouges et noirs enfilés par les joueurs en début de match permettaient de différencier deux équipes. Des détenus, des éducateurs sportifs, des policiers, des pompiers, des membres de l'équipe d'encadrement pénitentier, des joueurs professionnels des clubs de Lens et Valenciennes, tout ce beau monde tacle, glisse, contre, tire, passe, dribble faisant s'enchaîner les buts d'un côté comme de l'autre. Le jeu est fluide et le fair-play au rendez-vous. Et pour cause, les arbitres du match sont vigilants, jeunes recrues, mais vigilants...

C'est en novembre dernier, que David Lebreux, Educateur sportif de la Maison d'Arrêt de Valenciennes décide d'initier les détenus qui le souhaitent aux règles de l'arbitrage dans le football. Ce choix a le double avantage d'enseigner les valeurs de



respect, de rigueur et de justice indispensables à une future insertion réussie et d'aborder ces thèmes dans le contexte footballistique auquel les détenus sont loin d'être indifférents.

Mais pas question pour D. Lebreux et M. Chapu, Directeur de la Maison d'Arrêt, de faire les choses à moitié. Pendant plus d'un mois, 20 heures durant, trois arbitres de Ligue 1 se rendent à la Maison d'Arrêt dispenser les cours aux détenus. Le contenu de l'enseignement est exactement le même que celui du cursus classique. La volonté et la ténacité des élèves encouragent cette initiative à tel point qu'à l'issue de cette formation, 10 détenus passent l'examen de l'arbitrage, 5 d'entre eux sont reçus. Le match symbolique qui s'est tenu au sein de la Maison d'Arrêt ce mardi 24 janvier 2006 était donc l'occasion pour certains de ces détenus d'exercer leur récent talent d'arbitre. L'habituel retour au vestiaire fut transformé en une remise de prix aux détenus ayant passé l'examen (reçus ou non).

La section sport de la LICRA salue et se joint à cette initiative qui correspond tout à fait aux actions que l'association mène directement sur le terrain, partout en France. La LICRA a donc tenu à se déplacer à Valenciennes afin de soutenir ce match, et a distribué des T. Shirt à l'issue de la rencontre aux détenus récompensés.

Avec un match de football symbolique contre la violence et le racisme fin 2004, trois semi marathons et un marathon courus avec les détenus de mai à novembre 2005, et d'autres initiatives de ce genre, la Maison d'Arrêt de Valenciennes ne cesse d'innover et se bouge pour faire du sport un vecteur de santé, d'éducation et d'insertion au sein de la structure carcérale. Nous ne pouvons qu'être admiratifs devant de telles actions. C'est pourquoi la LICRA a décidé de s'engager en 2006 aux côtés de la Maison d'Arrêt de Valenciennes avec une intervention auprès des détenus en vue de les sensibiliser à la cause du racisme dans le football. Et qui sait, une rencontre contre l'équipe de football de la LICRA pourrait clôturer la journée... affaire à suivre... ■

La LICRA auditionnée par le Conseil National de L'Éthique

La LICRA, représentée par Carine Bloch, a été auditionnée par le Conseil National d'Éthique de la Fédération Française de Football le 16 janvier 2006.

Ce Conseil, présidé par Dominique Rocheteau est garant de la Charte de l'Éthique du Football. À ce titre, il a pour objectif de donner des avis et faire des recommandations sur les grandes questions concernant l'éthique sportive, et informer les organes supérieurs du football des faits susceptibles de nuire à l'image de ce sport.

Cette audition a permis à la LICRA de donner son point de vue sur la situation du racisme dans le football aujourd'hui et d'évoquer des pistes d'action pour combattre les dérives. La LICRA peut saisir le Conseil National d'Éthique pour tout acte raciste constaté dans et aux alentours de stades. De même, les sections peuvent être auditionnées par les Commissions Départementales et Régionales d'Éthique. ■

Et Tidiane marqua...

Malgré sa récente formation, l'équipe de football de la LICRA, digne ambassadrice sur crampons de l'association, est bien décidée à faire parler d'elle en 2006...

Il n'y a qu'à jeter un œil sur le calendrier des rencontres prévues, le diagnostic est immédiat : pas un mois sans qu'un match ne soit programmé. Bon, pour le moment, pas de Coupe de la Ligue en vue, pas de Coupe d'Europe... mais l'aspect symbolique des matchs joués par la LICRA n'enlève rien à l'investissement des joueurs motivés et bien décidés à combattre le racisme sur le terrain.

Tout a commencé le 25 janvier 2006, en guise de premier match, l'équipe de la LICRA s'offrait une rencontre de taille contre l'équipe de salariés de la FFF.

Toutes les conditions semblaient réunies pour une issue favorable aux « jeunes recrues Licraiennes... » : les équipements fraîchement débarqués, signés de la virgule, ne pouvaient que nous mettre en confiance, la pelouse de Clairefontaine foulée par les crampons de l'équipe des Champions du Monde ne pouvait que nous porter chance, et les deux premiers buts marqués en moins d'un quart d'heure de jeu, dont le premier par le tout jeune Tidiane de 15 ans, ne faisaient que confirmer ces prédispositions.

Mais les choses ont pris une tout autre tournure... finalement dominés 6-2 à la fin de la rencontre, les joueurs de la LICRA n'ont pas eu à rougir de leur performance technique. Mais ils reconnaissent que quelques entraînements axés sur l'endurance physique ne seront pas superflus...

LES JEUNES DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL LICRA AUX CÔTÉS DES BLEUS...

Pour porter haut les couleurs de partage et de respect d'autrui incarnées par le sport, huit jeunes de la LICRA sont entrés le mercredi 1^{er} mars 2006 sur la pelouse du Stade de France pendant la cérémonie d'ouverture du match France/Slovaquie (1-2). Aux côtés de Zidane, Thuram, Viera et consœurs, ils ont présenté les drapeaux des deux équipes nationales au moment des hymnes. Ces graines de militants âgés de 12 à 16 ans ont été sélectionnées pour leur engagement à transmettre les valeurs citoyennes de l'association à chaque rencontre.

CALENDRIER DES TOURNOIS ET MATCHES

Le 6/03/2006 : à définir. Match de l'équipe de la LICRA contre Foot Citoyen



France-Slovaquie

à Porte de Pantin « à domicile », sur le terrain d'entraînement de la LICRA.
Le 08/04/06 : Vivre ensemble à Reims : l'équipe de la LICRA participera au tournoi de foot en salle organisé par la section de Reims arbitré par Joël Quiniou, arbitre international et militant contre le racisme aux côtés de la LICRA depuis 5 ans.

Le 08/05/06 : L'équipe de la LICRA jouera au Parc des Princes à l'occasion du Tournoi

B. Yourself organisé par Paris Football Gay et Foot Citoyen.

Le 4/06/06 : L'équipe de la LICRA jouera à Sarcelles dans le cadre du Tournoi de l'Amitié qui rassemblera des Maisons de quartiers et différents clubs de football amateurs.

1^{er} semestre 2006 : La planification d'un match symbolique est en cours. Il se déroulera à la Maison d'Arrêt de Valenciennes, où la LICRA profitera d'une intervention sur place pour terminer la journée par une rencontre avec des détenus et des membres de l'équipe d'encadrement pénitencier. Vous souhaitez inviter l'équipe de la LICRA pour un match, un tournoi ? Vous voulez jouer dans l'équipe, avez toujours rêvé de taquiner le ballon rond, ou bien simplement de partager un entraînement ? Joueur (euse), organisateur (trice), supporteur (trice), n'hésitez pas à nous contacter. ■

ORANGE ET CITRON

Décembre 2005

Orange

À la maison d'arrêt de Valenciennes pour son initiative sportive et citoyenne.

La maison d'arrêt nordiste a lancé fin novembre, au cœur de l'établissement pénitencier, une formation aux règles d'arbitrage du football à l'adresse de dizaines de détenus intéressés par la question. Cette action permet ainsi de franchir ensemble, plus facilement, le pas dans l'apprentissage du « respect des lois » par le « respect des règles ». En effet le sport est un formidable outil de sensibilisation, la LICRA l'utilise quotidiennement depuis de longues années, pour véhiculer des valeurs positives telles que le respect, la citoyenneté ou encore la responsabilisation.

Cette initiative se conclura le 24 janvier 2006 par une rencontre symbolique opposant une équipe mixant des détenus participants à l'initiative et des forces de l'ordre à une équipe rassemblant des joueurs professionnels des trois grands clubs « rivaux » de la région (VA, RC Lens et LOSC). Elle sera arbitrée par deux détenus, les plus méritants à l'examen, ainsi que par un arbitre de Ligue 1. La LICRA sera présente pour ce match de gala et s'associe à cette action. Elle devrait être partie prenante des prochaines formations au premier semestre 2006.

Citron

La Fédération Italienne de Football en plein immobilisme face au multirécidiviste Di Canio.

En 2005, le capitaine de la Lazio de Rome se lâche, son bras le démange, il multiplie les saluts, « romains » pour les uns,

« fascistes » pour les autres. À son actif donc : bras tendus à trois reprises cette année pour remercier la « cuva » laziale, ostensiblement raciste, de son soutien.

Le 6 janvier 2005, lors du derby contre l'AS Roma : Di Canio se voit amendé de 10 000 . Pas de match de suspension.

Le 11 décembre 2005 lors du match contre Livourne rebelle. Et à nouveau une semaine plus tard, le 20 décembre lors d'une rencontre contre la Juventus. Le capitaine italien, aux convictions mussoliniennes avérées, écope alors d'un match de suspension et d'une nouvelle amende dont va faire appel le club de la Lazio. Et il se défend en disant « pour moi, il s'agit d'un salut normal. Si certaines personnes le prennent pour une insulte raciste, c'est leur problème [...] si maintenant nous sommes aux mains de la communauté juive, c'est la fin... »

Salut romain ou salut fasciste ? De qui se moque-t-on... on retient les sanctions dérisoires d'une fédération italienne de football à la dérive. On connaissait depuis longtemps l'instrumentalisation politico-extrémiste des tribunes italiennes... le germe prend maintenant sur les pelouses. Dans un tel contexte, l'Italie organisatrice de l'Euro 2012 ? Franchement, non merci !

Janvier 2006

Orange

L'arbitre qui dénonce : révolution.

Damien Ledentu, ce nom vous dit sûrement quelque chose ? Nommé arbitre de la Fédération en 1996, ce fonctionnaire hospitalier n'avait alors peut-être pas envisagé qu'en tant

Orange et Citron

que garant de la bonne pratique du ballon rond, il serait confronté aux genres d'incidents racistes dont il a été témoin lors de la rencontre opposant le Stade Rennais à Corte le 7 janvier dernier.

Alors qu'il est rare de voir ou d'entendre des arbitres se prononcer sur les dérives racistes survenues lors de matchs, ce digne représentant international de la ligue Languedoc Roussillon ose dénoncer le problème. Comment ne pas s'indigner, se révolter face à des propos odieux tels que « Sale Noir, mouille le maillot » ou « Négro, retourne dans ton champ de coton » ?

Si d'autres ont une fâcheuse tendance à regarder leurs baskets et faire la grève du carton sur le sujet, Damien Ledentu n'a pas l'intention qu'on lui coupe le... sifflet: « devant cet état de fait, je ne pense pas arrêter. Une certitude, les responsables de l'État et de la Ligue de Football Professionnel vont devoir se pencher rapidement sur ce problème. Il ne faut pas que tout cela se banalise ». Il préconise, dans de telles circonstances, que l'arbitre puisse arrêter immédiatement et définitivement un match.

Citron**L'arbitre qui renonce : déception.**

« Sale Noir, mouille le maillot », « Négro, retourne dans ton champ de coton », cris de singe et autres « gentilleses » de ce style ne représentent qu'un aperçu de la rafale d'injures racistes qui s'est abattue sur la rencontre de 32^e de finale de Coupe de

France opposant Corte au Stade Rennais le 7 janvier 2006 à Ajaccio. La Corse où d'après le rapport 2004 très officiel de la CNCDDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), plus d'un acte raciste en France sur deux est perpétré sur ses terres... la Corse muette dans l'enquête LICRA sur les dérives racistes dans le sport... la Corse, où les Multari, Moretti et consœurs ne cessent de minimiser voire dénier le phénomène... Oui l'attitude de la part de ces pseudo-supporters insulaires aurait mérité à coup sûr le citron de Janvier! Mais nous en avons décidé autrement... Le citron revient donc ce mois-ci à l'arbitre du match Damien Ledentu. Ce dernier ne fait-il pas aussi l'objet de l'orange de janvier 2006? Exact!

Après avoir été choqué, et s'être prononcé en faveur de sanctions plus fermes (« dans de telles circonstances, nous devons pouvoir arrêter immédiatement et définitivement le match ») pour combattre ces dérives racistes, Damien Ledentu n'est pas allé au bout des choses. En ne faisant mention d'aucun de ces incidents sur la feuille de match, il est indirectement complice et permet au club corse et à ses supporters de rester impunis.

Même cause, même effet pour les victimes, le FC Rennes et ses joueurs, qui en écartant l'idée de porter plainte, contribuent à la banalisation de ce type de comportements. Oui, il est courageux de dénoncer ces actes par voie de presse, mais faut-il encore donner suite aux incidents par voie judiciaire pour que les choses avancent. Alors à défaut de posséder un fruit intermédiaire, ce sera orange et citron au menu ce mois-ci pour Damien Ledentu. ■

Le 24 janvier, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, avait prévenu le Conseil de Sécurité de l'imminence d'une « catastrophe encore bien plus grande » au Darfour, si des mesures énergiques n'étaient pas prises rapidement par la communauté internationale. Des consultations à huis clos sur les préparatifs de l'envoi d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour se sont tenues cette semaine. L'ONU a déployé jusqu'à présent une opération de maintien de la paix, la Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS) chargée de surveiller la mise en œuvre de l'Accord de paix global entre le gouvernement du Soudan et l'Armée de Mouvement de Libération Populaire du Soudan, le mouvement rebelle du sud-Soudan.

La Mission de l'Union Africaine assure aujourd'hui la protection des populations en proie au conflit qui continue de faire rage dans la région de l'ouest du Soudan.

Mais ces troupes manquent de fonds et sont trop peu nombreuses : 5 000 soldats et 2 000 policiers et observateurs militaires sur un territoire dont la surface est égale à celle de la France. Elles n'ont ni matériel, ni le mandat qu'il leur faudrait pour assurer la sécurité des populations en danger ou faire appliquer un cessez-le-feu que les rebelles janjaouid et les forces gouvernementales soudanaises enfreignent désormais régulièrement.

Kofi Annan soulignait que « le conseil de sécurité se trouvait ainsi mis sur la sellette. La Charte des Nations Unies lui attribuant la principale responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Le Conseil de Sécurité a demandé au Secrétaire Général par la voie d'une déclaration officielle, d'établir « sans retard » un plan d'urgence présentant les diverses options dans la perspective d'une transition de la Mission de l'Union Africaine à une opération des Nations Unies.

« Ce plan devrait prévoir une approche intégrée et unifiée » et « une utilisation maximale des ressources existantes de la Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS) et de la Mission de l'ONU, sous réserve de l'accord des pays qui fournissent des contingents » a déclaré le 3 février, l'ambassadeur des États-Unis John Bolton, au nom des 15 membres du Conseil de Sécurité dont il assure la présidence pendant un mois.

« Cela étant dit, il ne faudrait surtout pas s'imaginer qu'il suffira, pour régler la crise, de placer l'actuelle mission de l'UA sous le drapeau de l'ONU » prévenait par ailleurs Kofi Annan et d'ajouter « la nouvelle opération devra avoir un mandat clair et vigoureux qui l'autorise à protéger ceux qui sont en danger, en recourant à la force si nécessaire, et disposer des moyens de le faire. Il faudra donc qu'elle soit plus étoffée, plus mobile et nettement mieux équipée que la Mission de l'UA.

En attendant, précisait le Secrétaire Général, « la mission de l'Union Africaine doit être maintenue et renforcée » car « il faudrait des mois pour déployer une telle opération ».

Le Représentant Spécial de l'ONU, le Néerlandais Jan Pronk avouait il y a peu « Notre stratégie de paix a échoué au Darfour », il faut souhaiter que les meilleures dispositions soient prises au plus vite. ■

LA RUSSIE VEUT JOUER UN RÔLE AU PROCHE-ORIENT

La Russie veut jouer un rôle au Proche-Orient et le Kremlin a lancé une invitation officielle aux dirigeants du Hamas malgré le développement récent de relations « privilégiées » avec Israël. Vladimir Poutine fut en effet le premier chef d'état russe à faire une visite officielle en Israël au printemps dernier à l'occasion de laquelle il avait qualifié Israël d'« allié stratégique ».

Le Président Poutine, dont le pays ne considère pas le Hamas comme une organisation terroriste, a souligné que le Hamas était arrivé au pouvoir « à l'issue d'élections démocratiques et légitimes » et a appelé à « respecter le choix du peuple palestinien ». Il a annoncé qu'il recevrait des membres du Hamas dans l'espoir de trouver une issue au conflit israélo-palestinien.

Au lendemain des élections palestiniennes, le Kremlin avait confirmé publiquement que la Russie « n'avait jamais considéré Hamas comme une organisation terroriste » et s'était clairement abstenu de joindre les rangs des membres de la communauté internationale qui demandent que toute aide ait un gouvernement palestinien dirigé par le Hamas soit suspendue.

Moscou, qui préside le G8 en ce moment, veut donner une légitimité à un

groupe terroriste, créer des contacts avec les Palestiniens et cherche à relancer la coopération avec d'anciens alliés, tels que la Syrie ou l'Iran. Le Président Poutine devait d'ailleurs recevoir cette semaine des responsables iraniens pour discuter de leur programme nucléaire contesté par l'Occident. L'invitation a surpris les membres du Quartet, le groupe au sein duquel la Russie, les États-Unis, l'Europe et l'ONU coordonnent leurs efforts sur le Proche-Orient et n'accepteront de reconnaître le gouvernement du Hamas à l'unique condition que celui-ci s'engage à respecter la reconnaissance de l'État hébreu, la renonciation à la violence et l'acceptation de tous les accords antérieurs passés par les Palestiniens. Seul le Quai d'Orsay approuve la démarche russe et Dominique de Villepin d'estimer que « l'initiative russe est une opportunité, un choix historique pour le Hamas » qui pourrait « contribuer à faire avancer » la position du Quartet mais de se défendre d'établir tout contact tant que le Hamas ne respectera pas les trois conditions fixées.

Washington, l'Allemagne et l'Union Européenne espèrent que l'intention de Moscou est bel et bien de pousser le Hamas à se conformer aux demandes du Quartet. ■

ÉTATS - UNIS

PROCÈS YAHOO ! CONTRE LICRA

EXTRAITS

CALIFORNIA AND THE WEST

L'affaire des nazis de Yahoo renversée

Par Henry Weinstein Times Staff Writer 13 janvier 2006

Une Cour américaine refuse d'intervenir dans une affaire française dans laquelle la société a été condamnée à payer une amende pour diffuser des contenus haineux.

Une Cour d'appel fédérale divisée a débouté jeudi un procès dans lequel Yahoo Inc. plaidait que ses droits liés à la liberté d'expression avaient été violés quand un Tribunal français avait condamné la compagnie à payer 15 millions pour proposer des souvenirs nazis.

Mais le jugement par la 9^e circonscription à la Cour d'appel de San Francisco a résolu le cas sur des points très hautement techniques, en évitant pour l'essentiel les questions du 1^{er} Amendement posées par la Compagnie. Ces questions avaient suscité un grand intérêt dans ce cas parce qu'elles ont soulevé des interrogations sur la manière dont les propos sur Internet devaient être régulés à travers les frontières internationales. (...)

ASSOCIATED PRESS

La Cour déboute Yahoo dans son procès de Paris

Problème juridique : est-ce que les sociétés américaines sont responsables pour les contenus protégés aux États Unis ? 13 janvier 2006

Une cour d'appel fédérale à San Francisco jeudi a éludé la question de savoir si Yahoo devait payer une amende d'environ 15 millions de dollars à une cour de Paris pour avoir proposé à la vente des souvenirs nazis en violation de la loi française.

La 9^e circonscription de la cour d'appel a débouté un procès porté par Yahoo devant une cour fédérale de San José demandant la recusation d'une amende infligée cinq ans auparavant

pour un site de vente aux enchères sur lequel les internautes français pouvaient acheter et vendre des souvenirs interdits en France.

Yahoo avait demandé à la cour américaine de juger que le jugement ne pouvait être appliqué aux États-Unis parce qu'il violait les droits de libre expression de la Compagnie.

Dans une décision de 99 pages, la cour a laissé de côté la question principale de savoir si les compagnies Internet basées aux États-Unis étaient tenues de verser les dommages et intérêts prononcés par des cours étrangères pour avoir diffusé des contenus illégaux à l'étranger mais protégés aux États-Unis. (...)

THE ECONOMIC TIMES ONLINE

Yahoo en France rencontre des difficultés

13 janvier 2006

San Francisco : une cour d'appel fédérale a rejeté un procès Yahoo qui tentait de protéger la compagnie d'une amende d'environ 15 millions de dollars prononcée par le Tribunal de Paris pour avoir diffusé des souvenirs nazi à la vente en violation des lois françaises. Yahoo a demandé à la 9^e circonscription de la cour d'appel de juger que l'amende infligée pour avoir proposé une vente aux enchères sur Internet offrant des souvenirs interdits en France ne devrait pas être appliquée aux États-Unis parce que cela venait en violation des droits de la compagnie à la liberté d'expression.

Dans une décision de 99 pages, la cour a écarté la question principale de savoir si les compagnies Internet basées aux États-Unis étaient tenues de verser les dommages et intérêts prononcés par des cours étrangères pour avoir diffusé des contenus illégaux à l'étranger mais protégés aux États-Unis « Nous n'avons aucune juris-

prudence sur les questions sous-jacentes du premier Amendement, qui fait de ce cas une affaire si intéressante », a affirmé Paul Schiff Berman, qui enseigne le droit de l'Internet à l'Université de droit du Connecticut. L'Amendement est une partie de la Constitution américaine qui garantit la liberté d'expression.

La cour, jugeant à 6 contre 5, a mis en doute que les droits de Yahoo à la liberté d'expression sous la loi américaine aient été violés, et a dit qu'il était peu probable que les Français appliqueraient le jugement. E. Randol Schoenberg, un avocat de la LICRA, qui a poursuivi Yahoo en France, a dit que le groupe ne chercherait pas à appliquer le jugement parce qu'il croyait que Yahoo respectait les lois françaises.

« Si cette position changeait, la position de nos clients changerait », a dit M. Schoenberg de la LICRA. « Nous sommes satisfaits que la cour ait affirmé que les Cours américaines avaient juridiction quand des demandeurs étrangers essaient d'imposer une censure sur les sites Internet américain », a dit Yahoo dans un communiqué.

THE REGISTRER : Yahoo ! Perdante ! Nazi ! Procès !

Par Andrew Orlowski à San Francisco 13 janvier 2006

Yahoo ! a perdu un procès dans lequel il plaidait qu'un Tribunal français violait ses droits de vendre des objets nazis.

Yahoo est devenue la coqueluche des campagnes de la liberté d'expression, quand en 2000, le moteur de recherche géant a été poursuivi par des survivants français de camps de concentration à la suite d'un jugement du Tribunal français, selon lequel le géant avait violé la loi locale qui empêche l'exposition publique de souvenirs nazis.

suite page suivante

27 JANVIER 2006 DU SOUVENIR À L'AVENIR

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE

Yahoo! avait pourtant refusé de supprimer les liens comme ordonné par le juge français, refusé de payer une amende journalière, et quand il avait finalement enlevé quelques objets, a dit que c'était comme un geste symbolique, et non pas lié à la demande juridique de la France.

C'est un cas intéressant pour plusieurs raisons, mais nous devons en souligner juste une : Yahoo! est buté et râleur, et sa réponse aux autorités françaises tranche avec ses attitudes par rapport à l'application des lois chinoises.

Yahoo! fait tout ce qu'il peut pour satisfaire la République Populaire de Chine, en remettant l'année dernière les détails (adresse IP/coordonnées) du journaliste dissident Shi Tao aux autorités chinoises. Tao est maintenant emprisonné pour 10 ans pour avoir « divulgué des secrets d'État ». L'ONG « Reporters sans frontières » accuse Yahoo! de dépasser le cadre de ses compétences en aidant à mettre Tao, un internaute possédant un e-mail Yahoo, derrière les barreaux.

THE NEW YORK TIMES

La Cour déboute Yahoo dans un procès lié à la liberté d'expression

Par Declan McCullagh pour News.com 12 janvier 2006

Judi une cour d'appel fédérale divisée a évité la question si un jugement d'une cour française censurant les objets liés au nazisme peut s'appliquer sur un site Web de Yahoo basé aux États-Unis. Dans un cas qui concerne les restrictions européennes en matière de « discours haineux » contre les valeurs de la liberté d'expression, consacrée par le Premier Amendement aux États-Unis, une mince majorité de 6 contre 5 de la 9^e circonscription de la cour d'appel américaine a rejeté l'affaire Yahoo concernant l'exposition en ligne de livres, courriers et souvenirs liés au nazisme. (...)

FINANCIAL TIMES

Yahoo perd une affaire de souvenirs nazis

Par Richard Waters in San Francisco and Patti Waldmeir in Washington 12 janvier 2006

Judi Yahoo a perdu ses espoirs de persuader une Cour d'appel américaine d'intervenir dans un procès qui fera date et se déroulant en France concernant la vente de souvenirs nazis sur les sites web de la compagnie.

La décision par la cour américaine devrait envoyer un signal d'alarme aux compagnies en ligne qui opèrent globalement qu'elles doivent faire plus attention aux lois locales des pays dans lesquels elles opèrent, a dit Michael Geist, un professeur de droit à l'université d'Ottawa. (...)

(...) Hier, une majorité de juges de la cour d'appel a conclu que les États-Unis ont juridiction dans ce cas, ouvrant la porte à de nouvelles soumissions à l'examen des cours américaines de décisions similaires jugées à l'étranger. Cependant les juges ont décidé de ne pas se prononcer sur la question de la liberté d'expression, avec trois sur les huit disant que Yahoo n'avait pas prouvé que l'impact dans le cas français était suffisamment significatif en la matière pour avoir besoin d'être pris en compte aux États-Unis, alors que trois autres continuaient à arguer qu'il n'y avait pas de juridiction possible. (...) ■



Dans un amphithéâtre plein à craquer, 2000 personnes s'étaient réunies là où siège d'ordinaire l'Assemblée Générale des Nations Unies pour assister à la première Journée Internationale de Commémorations des Victimes de l'Holocauste. Dans l'assistance se côtoyaient des représentants des Nations Unies, des délégations d'États Membres et d'Organisations Non Gouvernementales (NGO), des représentants des médias et d'institutions éducatives ainsi qu'un grand nombre de survivants, la plupart accompagnés de leurs familles. Trois générations se trouvaient réunies pour assister à plus de deux heures d'une cérémonie émouvante, non seulement en raison des témoignages de survivants, mais aussi à cause de l'importance symbolique d'une commémoration officielle dans le cadre des Nations Unies.

En organisant cette journée -qui deviendra un événement annuel- les Nations Unies ont eu pour objectif de promouvoir le devoir de mémoire et l'éducation sur le génocide juif en vue de prévenir la résurgence de tragédies de même nature.

L'Assemblée Générale des Nations Unies avait adopté sans vote le 1^{er} décembre 2005 la résolution proposant l'instauration d'une journée internationale pour la mémoire de l'Holocauste.

104 États Membres avaient apporté leur soutien à ce projet de résolution.

Le 27 janvier, date de la libération du plus grand camp de la mort, Auschwitz-Birkenau, a été choisi pour la célébration du *International Holocaust Remembrance Day*. Lors de l'adoption de cette résolution, le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan a annoncé par la voix de son porte-parole à l'occasion de l'adoption de cette résolution que cette journée devait être "une journée de commémoration en l'honneur des victimes de l'Holocauste", une façon de tirer les leçons universelles de l'Holocauste.

M. Annan avait annoncé qu'il attendait que les mesures nécessaires à l'établissement d'un programme concernant l'Holocauste et les Nations Unies soient mises en œuvres.

En effet, par-delà la journée commémorative, cette résolution encourage les États membres à développer des programmes d'éducation pour les jeunes générations et condamne tous les manifes-

tations d'intolérance ou violence contre des personnes en raison de leur origine ethnique ou croyance religieuse.

La cérémonie du 27 janvier était la dernière d'une série d'événements organisés tout au long de la semaine au siège des Nations Unies.

Dans son message enregistré, le Secrétaire Général, M. Kofi Annan a ouvert la cérémonie en rappelant que « la tragédie sans pareil que fut l'Holocauste ne pourra jamais être effacée. Tant que les hommes pourront se souvenir, ils devront continuer d'y penser, emplis de honte et d'horreur ».

Le Président de l'Assemblée Générale, Jan Eliasson, dans son discours adressé par le Représentant permanent du Brésil en sa qualité de Vice-Président de l'Assemblée, n'a pour sa part pas employé une seule fois les termes : « juif » ou « antisémitisme ».

Si M. Annan a rappelé que « le souvenir est la meilleure riposte face à ceux qui affirment que l'Holocauste est une invention ou une exagération, mensonge issu d'esprits fanatiques que nous devons dénoncer en toutes circonstances. », il n'a pas manqué de souligner que « c'est de la haine, des préjugés et de l'antisémitisme qu'est née l'horreur absolue dont les camps nazis sont l'incarnation » et d'ajouter que cette journée s'inscrivait dans un esprit de souvenir et que chacun devait redoubler d'efforts pour prévenir les génocides et les crimes contre l'humanité.

Lors de son discours, Roman Kent, Président du Rassemblement Américain des Survivants de l'Holocauste et rescapés du camp d'extermination d'Auschwitz, a tenu à rappeler que « si nous gardons le souvenir, l'Holocauste et des atrocités comme le Darfour, le Biafra et le Kosovo n'auront pas leur place sur terre. »

Il faut espérer que son message et celui de Kofi Annan soient entendus. En effet le mois dernier, 19 résolutions contre Israël ont été adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies en matière de Droits de l'Homme- faisant d'Israël le numéro un mondial parmi les violeurs des Droits de l'Homme-, un projet de résolution sur la situation au Darfour où presque 200 000 personnes ont été tuées en 3 ans et plus de 2 000 000 déplacées, a été rejeté récemment.

Cette journée mémorable est un geste de respect de l'ensemble des nations vis-à-vis des Juifs victimes des atrocités nazies. Elle a sans doute rappelé à chacun que l'Organisation des Nations Unies a été créée en réaction à l'horreur de la seconde guerre mondiale, et que la communauté internationale ne doit plus assister sans bouger à des atrocités commises au nom de l'intolérance et de la haine religieuse ou raciale. ■

BESANCON

La section interviendra le 2 mars à la Maison familiale de Corcelles, le 13 mars au lycée Voltaire et le 27 mars au collège de Beaume les Dames.

La Commission mémoire de la LICRA - section Franche-Comté - présentera mardi 7 mars 2006 au Lycée professionnel Pierre-Adrien Pâris de Besançon une conférence sur Auschwitz : création des camps, peuplement et extermination, libération. L'exposé et les diapositives seront suivis par l'ensemble des classes de Seconde.

La Commission racisme et discrimination interviendra au Collège Jean Jaurès (Saint-Vit) à trois reprises pendant la Semaine d'éducation contre le racisme, soit les 20, 21 et 24 mars au matin. Dans chacune des six classes de troisième, pendant 90 minutes, un exposé-débat sera construit à partir des termes choisis par les élèves après lecture du dépliant « des mots et des maux » qui leur aura été précédemment distribué.

Tous les lundis et mardis au local de l'Amitié, deux professeurs membres de la LICRA, donnent des cours de perfectionnement à des élèves d'école primaire et les aident à faire leurs devoirs.

BORDEAUX

Une fin d'année 2005 riche en événements

Vif succès rencontré par le colloque « Racisme, Antisémisme, Discriminations : Agir en temps réel » du 4 décembre 2005, grâce à la qualité des intervenants : MM. Francis Idrac, Préfet de la Région Aquitaine, Hugues Martin, Député-Maire de Bordeaux, Gilbert Azibert, Procureur Général (Cour d'Appel de Bordeaux), Hubert Pérès, Professeur des Universités de Science Politique



Colloque

Édition par la Section Bordeaux et Gironde de deux plaquettes, l'une généraliste, l'autre de conseils juridiques

Élection de la nouvelle Présidente Me Caroline Daigueperse succédant au Dr Georges Bouhana devenu Président de la Fédération Région Aquitaine

Transformation de la dénomination de la section « Bordeaux-CUB et Région Aquitaine » en « LICRA Section Bordeaux & Gironde ».

Suite à la grave dénaturation du Colloque (qui fut un grand moment républicain) par la chaîne télévisée locale TV7, tenant principalement des allégations politiques infondées (« le débat a pris une tournure un peu politique entre Sarkozistes et Chiraquiens... »), un droit de réponse a été immédiatement réclamé et accordé le 8 décembre 2005 à Caroline Daigueperse après le journal de 19h30.

Ainsi, l'année 2006 marquera une nouvelle étape de la section girondine,

sous le signe du développement. Déjà les nouvelles adhésions affluent : pas moins de 20 pour le seul mois de janvier, et de nombreux nouveaux militants en perspective. Le travail des différentes commissions est placé au centre des activités de la section dans un double objectif de compétence et de dynamisme.

Au rang des nouveaux soutiens : un partenariat avec l'ISIC (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université de Bordeaux 3) en vue d'une campagne d'adhésion avec la Commission Communication et la contribution d'étudiants pour la création de documents multimédia.

La Commission Sport n'est pas en reste : participation de la LICRA à la 6^e Campagne du Fair-Play et de la Sécurité Routière, organisée par l'AFCAM avec, en 2006, une orientation contre le racisme sur les terrains de sport.

Interventions de la dynamique Commission Pédagogique dans de nombreux établissements scolaires, et participation de Jean-Claude El-Bez et Georges Bouhana à un Jury destiné à récompenser une affiche ayant pour thème le Fair-Play (sur la route et dans un stade) et à un débat sur le Fair-Play et le « Vivre Ensemble ».



Commission Jeunes de la LICRA Bordeaux

Le dynamisme est décidément de mise : création de la Commission Jeunes de la LICRA Bordeaux & Gironde le 11 février 2006, en présence d'Isabelle Quentin, Responsable de la LICRA Jeunes Nationale. Une Commission pleine de projets et d'enthousiasme.

Enfin la section sera présente pour la 1^{re} fois à la Foire Internationale de Bordeaux Lac du 20 au 29 mai prochain, et s'attelle, pour cette occasion, à développer de nouveaux outils de communication. Quant à la création d'un site Internet Bordeaux & Gironde, le sujet est en cours de discussion.

CANTAL

À la mi-décembre, le président de la section, Me Delpeuch, en sa qualité de représentant d'une association de Droits de l'Homme, a été convié au Concours régional des Lycées en tant que membre du Jury régional de Clermont Ferrand.

CHALONS EN CHAMPAGNE

2 octobre 2005, la section a participé à la « Journée des Associations » organisée par la ville de Châlons, qui accueillait plus de 150 associations locales. Le stand de la section, bien situé et très visible, a connu une large fréquentation et a permis de fructueux dialogues et échanges avec le public et d'autres associations.

24 novembre 2005, Elisabeth Lemaçon, Sabine Charbaud, Françoise Lallement et Antoine Beaufort sont intervenus auprès de 200 élèves au lycée

professionnel Denis Diderot à Romilly-sur-Seine (Aube). La section s'est déjà rendue dans cet établissement en novembre 2004 ; l'équipe pédagogique a souhaité renouveler cette action dans une région très touchée par les actes racistes.

1^{er} décembre, la présidente de la section et Antoine Beaufort, représentant de la LICRA Jeunes de Châlons, ont participé, en tant que membres du « collège des représentants des associations et partenaires entrant dans le champ de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances », désignés par Monsieur le Préfet par arrêté préfectoral du 3 novembre 2005, à la réunion d'installation de la COPEC (Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et de la Citoyenneté).

14 décembre, la section est intervenue au collège de Wassy en Haute Marne où elle est également sollicitée pour la troisième fois.

Un projet est envisagé avec le lycée professionnel François 1^{er} de Vitry le François. Une enseignante de cet établissement a demandé à la section des exemplaires du livret de la LICRA Jeunes de Châlons « Objectif Citoyenneté : brisons les préjugés ! » ainsi que les affiches de la dernière campagne de la LICRA.

Une journée au collège de Sainte Menehould était prévue en janvier.

14 mars 2006, une journée de la Tolérance à Vouziers (Ardennes) est organisée conjointement par l'enseignement public et privé de la ville. La section est invitée à y participer pour la troisième année consécutive.

DIJON

Le bureau de la LICRA Côte d'Or se réunit une fois par mois, soit à la Maison des Associations, au local alloué par la mairie, soit chez le Secrétaire général. Viennent à ces réunions les membres du bureau, des adhérents récents

de la LICRA ou des sympathisants qui souhaitent connaître le fonctionnement de la Ligue, des représentants d'autres associations (Ni Putes Ni Soumises, SOS Racisme qui vient d'ouvrir une antenne sur Dijon) ou des victimes venant exposer leurs cas.

Un certain nombre d'affaires judiciaires sont actuellement en cours d'instruction. La LICRA Dijon s'était portée partie civile dans une importante affaire de profanation de cimetière, sans doute liée à des mouvances néo-nazies, qui a été récemment jugée. Par ailleurs, la section tente d'engager des poursuites sur des affaires de discrimination au logement. En outre, la section a réalisé un testing à l'entrée de discothèques et a rencontré à plusieurs reprises le procureur à ce sujet.

Concernant l'emploi, le racisme ne relevant pas seulement de la discrimination à l'embauche mais aussi du racisme entre le « CDI blanc » et « l'intérimaire maghrébin », la section en est venue à la conclusion que les syndicats étaient les mieux placés pour traiter le problème, or il n'existe pas de sensibilisation à ce sujet. La section a donc entrepris des démarches auprès de deux syndicats. Pour la section, cette problématique mériterait de trouver un prolongement au niveau national et s'interroge sur ce qu'il se passerait si les syndicats se dotaient statutairement de la capacité de se saisir de la loi Pleven.

La section continue d'intervenir dans différents établissements scolaires, soit à la demande d'enseignants soit dans le cadre de la Semaine d'Éducation contre le racisme.

Différents articles concernant la section sont parus dans la presse au sujet entre autres des Tziganes, du Darfour ou de l'hommage à Nadia Kaluski...

La section participe à différents collectifs associatifs régionaux. La LICRA Dijon a également participé activement à une quinzaine sur les discriminations initiée par la mairie.

Le 11 mars, Alain David, président de la LICRA Dijon animera une conférence-débat autour de « Réflexions sur l'actualité ».

La LICRA et l'esclavage par Alain David

Comment se comprend aujourd'hui le rapport de la LICRA à l'esclavage : si, comment, et pourquoi, nous devons en parler.

1. Si L'esclavage est reconnu comme crime contre l'humanité. Le présupposé que je formule et qui, je pense, nous est commun (mais qui pourrait et devrait sans doute faire l'objet d'un débat approfondi, parce que ce débat n'a pas vraiment eu lieu dans la société française) est que nous croyons à cette notion. Nous y croyons non seulement à cause de l'horreur de la Shoah, mais aussi, parce qu'avec l'idée d'imprescriptibilité qu'elle comporte, la notion de crime contre l'humanité dessine une autre figure de l'humain. En référence à cette figure, la LICRA est bien plus que cette association passéiste et mémorielle, à quoi on nous identifie parfois, débusquant de façon obsessionnelle quelques faits divers. Elle sensibilise une société qui ne l'est pas assez à cet autre rapport à l'humanité et à son histoire (sans pouvoir entrer davantage dans le détail, je dirai seulement qu'au-delà de ces mots introductifs il faudrait citer et commenter l'œuvre extraordinaire de Lévinas).

2. Pourquoi :

Donc il faudrait parler de l'esclavage. Pourquoi en parler aujourd'hui ?

La question de l'esclavage est devenue un lieu de turbulence, en même temps qu'un crime contre l'humanité. Deux exemples sont dans toutes les têtes :

a) l'affaire Dieudonné, qu'on a pu voir récidiver, lors de la séance du 27 janvier devant la 17^e chambre, à l'occasion de la plainte de la LICRA : selon lui les Juifs sont des négriers etc.

b) L'affaire Petre-Grenouilleau : la plainte d'associations mémorielles noires contre l'historien qui, selon elles, serait entré dans le négationnisme en récusant le terme de génocide pour ne retenir que celui de crime contre l'humanité (sans compter qu'il fait état de la diversité des traites, impliquant ainsi le monde musulman)

Ces débats sont décourageants. Conscients néanmoins de la légitimité très

forte de la question de l'esclavage, nous devons être fermes, ne pas tomber dans les pièges tendus par l'actualité, ne pas renoncer à en parler : renoncer serait une certaine façon, peut-être la pire, de tomber dans le piège.

3. Comment ?

Comment alors parler de l'esclavage ? Plus précisément, quelle est la façon dont la LICRA peut parler d'une question qui, ou bien semble le lieu d'une confusion, ou bien un sujet spécialisé pour historiens ?

L'esclavage reste aujourd'hui un objet non pas imaginaire, mais introuvable, ou difficile à trouver :

a) par exemple, pour lui rendre un impact aujourd'hui on se laisse aller à en étendre très abusivement la notion au travail forcé et sous-payé (ainsi Dieudonné le 27 janvier, justifiant l'emploi du mot négrier par le fait que des noirs travaillaient dans les mines de diamant sud-africaines pour des salaires de misère. Mais comme le lui a fait remarquer à plusieurs reprises Christian Charrière-Bournazel, il ne s'agit pas là d'esclavage)

b) une deuxième remarque serait plus difficile et nécessiterait un débat long et instruit : il s'agit de discuter l'autorité sans réserve des historiens sur la question (autrement dit de soutenir que l'esclavage est une chose bien trop sérieuse pour être laissée aux historiens, comme la guerre avait pu être dite trop sérieuse pour être laissée aux militaires).

Deux arguments rapides en ce sens :

- Les historiens se sont, au moins en France, jusqu'à une date récente, tenus plutôt en retrait de cette question, qu'il s'agisse de la traite transatlantique, de la traite arabo-africaine, de l'esclavage dans l'Antiquité (aux États-Unis par exemple, la bibliographie est à la fois bien plus ancienne et bien plus développée, ce qui s'explique sans doute par l'existence d'une communauté noire, politiquement organisée et consciente de sa mémoire)

- Là où les historiens parlent de l'esclavage c'est souvent en référence à une rationalisation économique (on reprend donc la formule d'Aristote, remarquant que si les navettes tissaient toutes seules, on n'aurait plus besoin d'esclaves)

c) à partir de là se dessinent selon moi les lieux d'interventions possibles de la LICRA :

I. L'esclave n'est pas seulement ni simplement un objet d'échange, une marchandise. Il intitule une figure de l'humanité (je laisse de côté le débat à tenir, que j'ai tenté pour ma part de tenir dans mon livre sur le racisme, avec Hegel). Quelle figure de l'humanité ? Celle que Lévinas désigne à partir de l'idée d'une « passivité plus passive que toute passivité », plus passive que la passivité de l'objet et de la marchandise.

Pour le faire apercevoir simplement prenons l'exemple de la sexualité antique. En gros elle revient à ceci (cf. les travaux de Paul Veyne, de Florence Dupont etc.) : ce qui est bien, c'est la pénétration, ce qui est mal c'est d'être pénétré, et qu'on soit homme ou femme ne représente pas à cet égard une différence essentielle (si ce n'est bien évidemment que la femme est davantage sujette à être pénétrée). L'esclave est donc à terme celui qui est pénétré. Voici un texte significatif de Sénèque le rhéteur (cité par Florence Dupont : *impudicitia in ingenuo crimen est, in servo necessitas, in liberto officium*, la soumission sexuelle dans le cas d'un homme libre peut donner lieu à un procès, dans le cas d'un esclave c'est une contrainte de la servitude, dans le cas d'un affranchi, c'est un service qu'il doit à son patron (trad. Florence Dupont, Thierry Éloi in *L'érotisme masculin dans la Rome antique*, Belin 2001, p. 26). Il ressort ce qu'on ne sait pas assez et que le rationalisme a posteriori des historiens néglige : la passivité extrême liée à la situation d'esclave, définissant cette situation au point que la référence sexuelle est ici pertinente. Une telle figure de l'humanité est à rapprocher de ce qui se passe à l'occasion des génocides, où une telle passivité réapparaît, par exemple dans la pratique systématique du viol, qu'il ne faut pas alors confondre avec la recherche d'un plaisir douteux et condamnable, mais comprendre au contraire comme la mise en œuvre de cette dimension extrême du meurtre atteignant l'humanité dans l'ultime signification de cette passivité plus passive que la passivité des choses (cf. le Rwanda et la Bosnie)

II. Il s'agit alors pour la LICRA d'attirer l'attention, dans la recherche universitaire et dans l'enseignement, sur cette signification de l'esclavage

- dans l'enseignement universitaire, en empêchant la rationalisation a posteriori, en empêchant que soit écarté le paramètre de la souffrance, en suscitant des recherches interdisciplinaires (aucune raison que soient absents du débat le philosophe et le littéraire)

- dans l'enseignement, où l'esclavage est soit ignoré, soit confié à quelques paragraphes navrés, associés à une volonté mémorielle, et où il est rattaché principalement au phénomène de la traite atlantique, dans la méconnaissance alors de sa réalité générale, notamment de sa signification dans l'Antiquité et dans le monde musulman. À cet égard il faut continuer et faire aboutir le travail sur les manuels

Conclusion : Il ne faut pas sous-estimer la signification décisive d'un travail sur l'esclavage et ne pas oublier non plus en amont la nécessité d'une réflexion sur le crime contre l'humanité.

FÉDÉRATION DE PARIS

Le 1^{er} décembre 2005, un représentant de la Fédération de Paris, deux permanents du siège national de la LICRA ont accompagné des classes de 3^e au Parlement Européen de Bruxelles (visite, déjeuner et débat avec deux parlementaires sur le thème de l'Europe et présence à une séance du Parlement) : Collège Voltaire (75) : 17 élèves + 2 enseignants (Français et Histoire) + 1 CPE

Collège Bergson (75) : 33 élèves d'une classe de 3^e « Européenne » + 2 enseignants (Français et d'Histoire) et l'assistante du Principal.

Collège Politzer (93) : 19 élèves + 2 enseignants (Français et Histoire)

Collège Jean Macé (92) : 10 élèves + 2 enseignants (Français et Histoire)

Ce voyage avait été préparé par l'ensemble de ces classes avec leurs professeurs et la LICRA.

Interventions au Collège Bergson :

5 janvier 2006 : intervention auprès d'élèves de 4^e et de leur professeur de français. Projection de deux courts métrages contre le racisme, intitulés Relou et Mohamed.

9 janvier 2006 : intervention auprès d'élèves de 5^e et de leur professeur d'Histoire. Projection de trois courts métrages contre le racisme, intitulés Lettre à Abou, Regarde Maman et Cyrano.

9 janvier 2006 : intervention auprès d'élèves de 4^e, de leur professeur d'Histoire et du Principal de l'établissement. Projection de la vidéo Le Foot pour la Tolérance.

13 janvier 2006 : intervention auprès d'élèves de 5^e et de leur professeur d'histoire. Projection de trois courts métrages contre le racisme, intitulés Relou ; Cyrano et Voyageur noir.

24 janvier 2006 : intervention auprès d'élèves de 3^e, de leur professeur d'Histoire et de Mathématiques. Projection du documentaire La Mosquée de Paris, une résistance oubliée...

26 janvier 2006 : interventions auprès d'une classe de 6^e avec leur professeur d'Éducation physique et d'une classe de 5^e avec leur professeur d'Éducation physique. Projection de la vidéo Le Foot pour la Tolérance pour les deux classes.

4 février 2006 : intervention auprès d'une classe de 3^e avec leur prof d'Histoire-Géographie. Projection du documentaire La Mosquée de Paris, une résistance oubliée...

21 février 2006 : intervention auprès d'élèves de 5^e et de leur professeur de Français. Projection de quatre courts métrages contre le racisme, intitulés Pas d'histoire, Lettre à Abou, Primprenelle, Regarde Maman.

24 février 2006 : intervention auprès d'élèves de 5^e et de leur professeur de Français. Projection de trois courts métrages contre le racisme, intitulés Relou, Cyrano et Mohamed.

Interventions au Collège Voltaire :

Toutes les 4^e travaillent sur le foot de la Tolérance. Deux interventions ont eu lieu en décembre auprès de deux classes de 4^e.

23, 27 et 31 janvier 2006 : intervention de la Fédération de Paris auprès de trois classes de 4^e.

3 février 2006 : intervention auprès d'une classe de 4^e.

Chaque intervention a eu lieu avec deux membres de la LICRA, un professeur et un CPE.

10 janvier 2006 : intervention à l'école primaire de Boissière.

La Fédération de Paris a mis au point un programme de travail avec tous les instituteurs de l'établissement pour le deuxième trimestre 2006. Il se terminera par une manifestation réunissant les enseignants, les élèves et parents d'élèves le 1^{er} avril 2006 avec la projection de la vidéo Le Foot pour la Tolérance - suivie d'un débat - et une fête sportive.

6 mars : intervention de la Fédération pour les « enfants cachés ». Projection du film La Mosquée de Paris, une résistance oubliée en présence du réalisateur Derri Berkani et de l'historien qui avait effectué les recherches.

20 au 26 mars, la Fédération organise plusieurs opérations dans le cadre de la Semaine d'éducation contre le racisme.

Du 8 au 13 avril 2006, la Fédération de Paris, la Commission Sport de la LICRA et le Service des Sports de Sarcelles organisent une opération « Foot citoyen, Foot tolérance ». Toutes les associations sportives de Sarcelles sont invitées lors de ce grand rendez-vous à créer une charte de la tolérance et un hymne contre les discriminations, le racisme et la violence qui gangrènent les stades. Un débat autour de la vidéo Le Foot pour la tolérance, en présence de Didier Roustan, aura lieu le jeudi 13 avril. L'opération se terminera par une grande fête en présence du Maire de Sarcelles, François Pupponi au Centre Sportif Nelson Mandela de Sarcelles.

GERS

La LICRA et l'AJLT commémorent le centenaire de la Loi de 1905

En ce 9 décembre 1905, la loi sur la Séparation des Églises et de l'État était promulguée. La LICRA, en partenariat avec l'Association des Juifs Libéraux de Toulouse (AJLT), particulièrement attachée aux valeurs républicaines, a tenu à commémorer ce centenaire et a reçu, à cet effet, Patrick Cabanel, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Toulouse-le-Mirail, membre de l'Institut Universitaire de France et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire des religions, les religions dans l'histoire et leur intégration dans la société.

Outre les membres et sympathisants de la LICRA et de l'AJLT, on notait, la présence de Gérard Folus, Président de la LICRA Midi-Pyrénées et du Pasteur Alain Labant de l'Église Réformée du Gers.

Dans son discours d'accueil, Daniel Raab, a rappelé les origines lointaines de la séparation du religieux et du profane depuis les Dix Commandements, les luttes d'influence entre souverains, l'épisode de Canossa, l'importance du fait religieux dans la société, évoquant André Malraux : « Le ^{xxi} siècle sera religieux ou ne sera pas ».

Patrick Cabanel remonte au ^{xvi} siècle, avec l'Édit de Nantes en 1598. En France, il y a une loi par siècle sur les religions :

1685 : Révocation de l'Édit de Nantes

1787 : Édit de Tolérance, proposé par Malesherbes pour rendre une existence légale aux Protestants et aux Juifs ; les dispositions de 1791 à l'initiative de l'Abbé Grégoire

1801/1802 : Concordat qui a apporté un siècle de paix religieuse, conclu entre Pie VII et Bonaparte

1905 : Séparation des Églises et de l'État

2004 : Signes religieux à l'école

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, agrémenté de spécialités.

GRASSE

Communiqué de Sabine Rakotovoa Présidente de la LICRA Grasse
et Pays Grassois Vice Présidente de la Fédération PACA de la LICRA,
22/12/05

Honte sur la soupe indigne !

Cette initiative, faussement charitable, est en fait basée sur une volonté discriminatoire : dans son concept même, xénophobe : « SDF » (pour Solidarité Des Français), dans son annonce, par tract et sur Internet, recourant à des slogans hostiles aux immigrés, dans son contenu : « la soupe au porc », sciemment discriminatoire ! Cette atteinte volontaire, à la dignité de l'Homme et à nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, en faisant de la misère un prétexte, et d'une prétendue solidarité, un moyen de ségrégation, est de nature à troubler les esprits mais aussi l'ordre public, y compris par les contre-manifestations légitimes qu'elle induit.

La LICRA appelle :

- au boycott de cette soupe populiste et de son approvisionnement
- à l'union de toutes les associations anti-racistes, comme caritatives et de tous les groupes républicains afin de demander aux autorités de l'État (en charge de la lutte contre les discriminations), du Département des Alpes-Maritimes (en charge de la politique sociale) et de la Ville de Nice, de dégager les solutions juridiques et opérationnelles pour mettre fin à cette pratique indigne. Ces associations se réservant la possibilité de se constituer, séparément ou solidairement, partie civile.

HAUTS DE SEINE

ANTONY

Le responsable du Collège François Furet a donné son accord pour la diffusion de la vidéo des témoignages de Yvonne Broder et Charles Baron, rescapés des camps nazis. La section attend désormais l'accord des professeurs et des parents d'élèves dont les enfants figurent dans le film. Cette vidéo pourrait être traduite pour être utilisée dans toute l'Europe.

ISSY LES MOULINEAUX

27 février 2006, la section d'Issy-Les-Moulineaux a tenu son Assemblée générale.

4 mai, aura lieu une cérémonie, dans deux établissements scolaires de la ville, à l'occasion de la pose de plaques commémorant les enfants déportés pendant la Seconde Guerre Mondiale

NEUILLY

Le 25 janvier dernier, la LICRA organisait une conférence-débat avec Barbara Lefebvre et Guy Lefrançois, premier Doyen du Pole universitaire de la Faculté Léonard de Vinci, autour de son dernier livre *Élèves sous Influence*. La conférence avait pour thème « L'enseignement, terrain d'endoctrinement de la pensée ou espace de formation à l'analyse critique ? »

Barbara Lefebvre, dans son précédent ouvrage *Les Territoires Perdus de la République*, avait eu le courage de témoigner sans pseudonyme pour nous faire prendre conscience que la jeunesse que nous pensions tolérante et soucieuse des droits de l'homme était capable du racisme, de l'antisémitisme et du sexisme les plus virulents.

La haine et la violence relatées dans *Les Territoires Perdus de la République* ne concernaient, certes, pas l'ensemble des établissements scolaires. Mais il y en avait suffisamment pour amener les pouvoirs publics à s'en inquiéter. Le rapport Stasi de décembre 2003 attestait que des comportements et des agissements attentatoires à la laïcité étaient de plus en plus nombreux dans l'espace public et notamment à l'école. Soulignant aussi qu'il fallait être lucide, que quelques groupes extrémistes étaient à l'œuvre dans notre pays pour tester la résistance de la République et pour pousser certains jeunes à rejeter la France et ses valeurs.

Le rapport de Jean-Christophe Rufin, d'octobre 2004, rappelait que l'antisémitisme et le racisme ne sont pas des sujets marginaux, encore moins des affaires communautaires, mais qu'ils sont au cœur de l'évolution de notre société. Le racisme renvoyant aux problèmes de l'entrée dans la citoyenneté, l'antisémitisme, au contraire, laissant apercevoir la sortie de la citoyenneté, celle du rejet de la communauté nationale de personnes qui en ont fait partie depuis des siècles - pointant du doigt l'antisionisme radical véhiculé notamment par l'extrême gauche et certaines organisations antiracistes.

Quant au rapport de Jean-Pierre Obin, il confirme les observations précédentes en situant clairement la problématique, je le cite : pour la première fois dans notre pays, la question religieuse se superpose au moins en partie à la question sociale et à la question nationale et ce mélange à lui seul détonnant, entre en outre en résonance avec les affrontements majeurs qui structurent désormais la scène internationale.

Dans *Élèves sous Influence* (Éditions Audibert), Barbara Lefebvre continue à interpeller nos préconceptions basées sur les faits quotidiennement rapportés par les médias et les autres acteurs de la société française. Elle démontre, avec Ève Bonnard journaliste à l'AFP pour la partie enquête journalistique, que certains manuels scolaires du programme de Terminal d'histoire et de géographie tendraient, entre autres, à légitimer le terrorisme. Nous y apprenons que si nos lois ne définissent pas exactement le contenu des programmes, des manuels scolaires le font, faisant passer de fanatiques bombes humaines pour d'honorables résistants et présentant ces actes odieux du fascisme islamiste comme une forme de contestation de la soi disant oppression américaine.

Barbara Lefebvre au cours de son intervention nous a fait prendre conscience de la délicate tâche qui incombe aux enseignants de transformer l'écho en information et la rumeur en connaissance. Mais surtout - alors que notre système scolaire a pour mission d'éduquer nos enfants à leur future vie d'adulte, d'édifier leur sens commun, de les former à la pensée critique et à la compréhension de la citoyenneté - elle nous a révélé des faits inquiétants pour l'avenir de notre société, certains enseignants, dans le cadre de l'Éducation Nationale, prennent délibérément le parti de la compréhension au lieu du parti de l'indignation et de la délégitimation à l'égard de ceux qui tuent des innocents. On ne peut que s'en indigner et remercier Barbara Lefebvre de nous avoir dévoilé au grand jour comment certains idéologues, auteurs, éditeurs de manuels scolaires et profs n'hésitent pas au sein de l'Éducation Nationale à mettre nos chères têtes bondes et brunes « sous influence » !

VANVES

Suite au Concert pour la Paix du 22 janvier 2006, la LICRA Vanves souhaite collaborer avec des écoles primaires pour engager les enfants qui le souhaitent dans des travaux pour la Paix. Les récompenses seront décernées à l'occasion de la Journée de la Paix le 21 septembre 2006.

1^{er} février, Yvonne Broder est intervenue sur le thème de la mémoire auprès de trois classes de 3^e.

2 mars, Charles Baron a rencontré trois autres classes de 3^e, toujours sur le thème de la mémoire.

20 mars, Isabelle Debré, Sénateur, s'entretiendra avec des élèves de 4^e sur le thème de l'évolution de la Femme dans la société et le rôle de la femme en politique.

Courant mars, Yvonne Broder rencontrera deux classes de 1^{re} du collège Camille Sée.

LOIRET

Le 2 mars, Philippe Coquelet et Benoît Schmit organisent une conférence-débat sur le thème « la discrimination dans les loisirs » à Pithiviers.

Le 29 mars, se déroulera une autre rencontre animée par Me Michel Zaoui autour du thème « Mémoire, Histoire et politique » à l'auditorium de la Médiathèque d'Orléans.

NANTES

9 et 10 février, la section Nantes est intervenue au collège de la Petite Lande à Rezé.

13 février 2006 à Cité des Congrès de Nantes, Roger David et Lydia Natiez ont participé au Forum consacré à la « diversité dans le monde du travail », initié par la ville dans le cadre du plan d'actions et de la politique publique d'intégration des personnes issues de l'immigration et de lutte contre les discriminations adopté en 2003 avec l'État et le FASILD.

L'objectif de cet événement était de mobiliser les milieux économiques et les acteurs publics sur la question de la diversité dans le monde de l'emploi. À cette occasion, une vingtaine d'entreprises se sont engagées à chercher à refléter la diversité de la société française à tous les niveaux de qualification en signant la « charte de la diversité » en présence du Ministre délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances, Azouz Begag.

12 mars, la LICRA Nantes tiendra son Assemblée Générale à l'Hôtel des Trois Marchands.

N A T I O N A L

9 novembre 2005 à l'Auditorium de la Cité des Sciences et de l'Industrie, la Commission Éducation de la LICRA et les Éditions BREAL ont organisé une rencontre-débat autour de l'ouvrage collectif *Comprendre le Proche-Orient, une nécessité pour la République*.

Le conflit au Proche-Orient renvoie à des notions multiples et provoque des émotions différentes en fonction des sensibilités et convictions de chacun. Or, en dépit de la distance géographique, il n'est plus possible de se contenter d'approximations et d'émotivité, surtout lorsqu'un conflit politique étranger a de telles résonances dans notre pays. En effet, depuis quelques années, la France a été le théâtre de violences à caractère raciste et antisémite se parant souvent d'un discours simplificateur et unilatéral sur ce conflit. Ces violences fragilisent la République ; elles troublent l'ordre scolaire, rendant parfois périlleux l'enseignement de la question proche-orientale.

Éric Keslassy et Frédéric Encel ont réuni des spécialistes, universitaires et enseignants afin de tordre le cou « aux idées préconçues ou fantasmées, aux conceptions simplistes et manichéennes » et d'objectiver du mieux possible cette question dans les champs historique, médiatique, éducatif et politique afin que, ici aussi, les tensions s'apaisent.

L'ambition de cet ouvrage est de participer au rétablissement d'un débat démocratique et pluraliste, et de proposer des pistes de travail qui s'adressent naturellement aux enseignants, mais aussi à tous ceux qu'intéresse une réflexion lucide et constructive sur ce conflit. Consciente de cette « nécessité pour la République », la Commission Éducation de la LICRA soutient l'effort des éditions Breal.

Khattar Abou Diab, Frédéric Encel, Éric Keslassy, Barbara Lefebvre (également représentante de la LICRA) et Dominique Schnapper ont présenté leur réflexion et ont débattu avec le public autour des questions soulevées par l'actualité proche-orientale et ses répercussions en France. Jacques Tarnero, chargé de mission à la Cité des Sciences et de l'Industrie, a animé le débat.

12 janvier 2006 à l'université Paris X-Nanterre, le Groupe d'Étude et d'Observation de la Démocratie GÉODE – SOPHIAPOL en collaboration avec la revue *Controverses* ont organisé un colloque intitulé « Les politiques de la mémoire en France – État des lieux et perspectives », sous la direction de Barbara Lefebvre et Shmuel Trigano. Michel Zaoui est intervenu pour le volet « Droit et mémoire » et Barbara Lefebvre pour « L'enseignement scolaire de l'histoire face aux mémoires ».

16 au 20 janvier, dans l'enceinte du Parlement européen de Strasbourg, s'est tenue l'exposition « Auschwitz, les profondeurs de l'Abîme » organisée sous patronage du Président du Parlement européen, Joseph Borrell Fontelles, par la LICRA, Patrick Gaubert, député européen et le Mémorial Yad Vashem.

Insérer photos de l'expo

NIMES

Une antenne de la LICRA vient d'être créée à Nîmes. L'annonce est parue au Journal Officiel le 21 janvier 2006. Patrice Bilgorai assurera la présidence de la section et Me Michèle El-Baz sa vice-présidente. Pour sa première intervention publique le 16 mars, la section interviendra au lycée Dhuoda dans le cadre de la Semaine d'Éducation contre le Racisme. Me El-Baz y assurera une conférence-débat sur le thème « Le racisme n'est pas une opinion – Droit et Racisme en France ».

NORD

Affaire de discrimination
à la Mairie de Valenciennes

À l'occasion de la présentation des vœux de M. Marc-Philippe Daubresse, Député du Nord et Maire de Lambersart, Paulette Touzard l'a informé des difficultés rencontrées par certains membres du personnel de la Mairie de Valenciennes souffrant de discrimination.

Le Député conseilla de téléphoner au Chef du Cabinet de Jean-Louis Borloo de sa part afin de régler rapidement cette affaire. Il semblerait que l'intervention de M. Daubresse, suivie de l'appel téléphonique de M^{me} Touzard au Cabinet de Monsieur du ministre et à la HALDE ait été concluante. Le Maire de Valenciennes a enfin reçu les victimes pour la première fois. Il semblait découvrir une situation qui a commencé il y a deux ans et qui s'est considérablement aggravée.

27 janvier, intervention auprès d'élèves de Première et Terminale du lycée agricole de Le Quesnoy, autour du thème de la Seconde Guerre Mondiale et de la Shoah.

31 janvier, intervention axée autour de la vidéo Le Foot pour la Tolérance et a effectué un travail sur la discrimination, les combats de la LICRA, le racisme, l'antisémitisme, la mémoire historique, les génocides, la Seconde Guerre Mondiale et la Shoah.

3 février, intervention au Collège Saint-Joseph de Saint André Lez Lille, avec des classes de 5^e autour de la vidéo Le Foot pour la Tolérance.

La section a décidé de mettre en place des cycles de formation pour intervenir dans les établissements scolaires.

10 février, à la demande du directeur du cinéma Le Majestic à Lille, la LICRA a organisé un débat à la suite du film *Un jour en septembre* retraçant le meurtre des athlètes israéliens par l'organisation palestinienne « septembre noir », aux Jeux Olympiques de Munich en septembre 1972. Ce film a obtenu l'oscar du meilleur documentaire. Un document historique exceptionnel.

Il a été décidé à la fin de la soirée, que « Les Doggies », association de jeunes supporters, interviendrait dans la classe de CM2 de Mlle Anne-Sophie Payelle, membre du Conseil d'Administration de la section LICRA et professeur des écoles à Croix-Roubaix.

Rappel historique sur les événements avant Munich. Intervention sur l'antisémitisme, forme insidieuse de l'antisémitisme.

9 décembre, réunion organisée par la préfecture afin d'informer les référents de la COPEC sur la mise en place de la première délégation régionale de la HALDE dans la région.

Anne-Claude Marco est la nouvelle responsable de la Commission jeunes de la section.

MARSEILLE

Le 28 novembre 2005, M. Pellisson, délégué à l'Action régionale à la HALDE est venu se présenter et faire un point sur la phase d'expérimentation d'un délégué régional dans 3 régions PACA.

M. Pellisson avant de se soumettre aux questions des représentants des différentes associations a tenu à rappeler les pouvoirs de la HALDE, définis en partant des leçons tirées de l'inefficacité avérée des CODAC et des COPEC.

En résumé, la HALDE sera investie des pouvoirs suivants :

- Pouvoir de sanctions : un pouvoir d'instruction des dossiers (avec l'aide

entre autres d'avocats à la Cour de Cassation qui aideront à la constitution du dossier), avec l'accord express de la victime

- un pouvoir de sanction administrative, « à ce jour non défini »
- pouvoir de définir des « bonnes pratiques »
- Ex : fiche de signalement, vérifier les engagements de ceux qui signeront des chartes de bonnes pratiques (les entreprises ne pourront voir « valider » leurs bonnes pratiques que si elles affichent de réelles actions contre les discriminations)

Quel est le rôle du délégué régional ?

Faire connaître le droit (sensibiliser). Faire connaître les bonnes pratiques. Faciliter les procédures judiciaires

En résumé. Il n'a réellement été répondu à aucune question, ou du moins les réponses n'ont semblé satisfaire personne.

Face aux questions relatives aux pouvoirs du délégué régional, il s'avère que finalement ce dernier n'en aura que peu, qu'il sera une sorte de « facilitateur » M. Pelisson n'a pu répondre aux questions faute de temps mais a souhaité résumer en indiquant qu'il « transmettra » toutes les inquiétudes et la déception des associations de constater que la HALDE tant attendue ne soit encore qu'en chemin vers une organisation, malgré l'extrême urgence de la situation. M. Pelisson a rappelé qu'il ne souhaitait pas que la HALDE soit une énième administration avec sa complexité et ses commissions, et que le délégué régional viendra s'insérer dans un partenariat préexistant.

Les associations n'ont obtenu aucune information supplémentaire, que des questions en suspens. Elles ont quand même appris qu'un délégué régional allait être élu en novembre et prendrait ses fonctions en janvier. Affaire à suivre.

METZ

Lors de l'Assemblée générale de la section le 12 janvier dernier, Monsieur William Schuman a été élu président de la LICRA Metz, succédant ainsi à Monsieur Daniel Weil.

Le Républicain Lorrain, 15/01/2006 Passation de pouvoirs

Daniel Weil ne se représentant plus après dix ans de présidence, c'est William Schuman qui a été élu, à l'unanimité, président de la section mosellane de la LICRA au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu le 12 janvier. On peut noter la constance du président sortant, et dans le même élan saluer l'enthousiasme de son successeur, dans un environnement où toute expression en faveur de la paix et de la justice est particulièrement bienvenue.

MONTPELLIER- LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le 14 février, la section a tenu son Assemblée Générale et a élu ses membres du Conseil d'Administration : Roger Arnardi, Vice-Président, Charles Elbaz, Vice Président, Paulette Nahoum, Secrétaire Générale, Mickael Benahmou, Trésorier, Colette Arnardi, Chargée des actions de prévention, Jean-Luc Bonnet. Le Conseil d'Administration a ensuite élu son président : Me Jean-Luc Bonnet, avocat au Barreau de Montpellier.

OISE-PICARDIE

Violences urbaines : interview de Dine Bouacha

Le Président la LICRA Oise-Picardie a été interviewé par Oise Hebdo le 16 novembre au sujet des émeutes urbaines qui secouent la France depuis deux semaines. Attaché aux valeurs républicaines et à la laïcité, Dine Bouacha s'exprime en tant que citoyen, homme de raison et de cœur. Pour lui, « la violence est un piège qui n'apportera rien. À travers elle, on essaie de monter les uns contre les autres. Ce qui signifie mettre des communautés en conflit entre elles. C'est dangereux pour tout le monde et pour la laïcité, dont les principes reposent sur l'inverse du communautarisme. Je le dis, le communautarisme n'est pas notre modèle ». « Oui il y a des voyous. Et il faut le dire. Non il n'est pas normal de voir un jeune de dix-huit ans qui ne travaille pas rouler dans une voiture très chère parce qu'il y a du trafic. Mais une fois qu'on a fait ce constat, il y a une autre réalité à voir. C'est qu'il existe dans les banlieues comme ailleurs en province, un vrai problème social. Il y a dans les quartiers des viviers de jeunes avec des bac +4, +5, +6. Ce qui signifie que les politiques doivent se poser la question de ce qu'ils ont fait depuis trente ans. Qu'ils soient de droite comme de gauche. Aucun n'a trouvé la solution. Concernant la question de l'intégration de ces jeunes, Dine Bouacha répond « Une autre question se pose : comment peut-on parler d'intégration pour des jeunes français, qui sont nés en France ? ».

Au sujet de l'action du gouvernement face à la crise, Dine Bouacha s'interroge. « Je ne suis pas certain que recevoir des dignitaires religieux, quels qu'ils soient, ne risque pas de créer un sentiment de malaise. Le problème qui nous touche n'a rien à voir avec la religion. Ça aussi c'est favoriser le communautarisme. Et je ne vois pas ce que des fatwas viennent faire dans une affaire qui touche la République et ses citoyens. Nous devons nous demander, dans de tels moments, qui est vraiment légitimé à être reçu à l'Élysée ou place Beauvau ».

Dine Bouacha conclut son interview : « Je défends mon pays la France, la République et la laïcité. Et j'affirme haut et fort que le respect des lois républicaines est le préalable à toute discussion ».

Oise Hebdo, 13/02/06 SOS Racisme et la LICRA dénoncent le fichage d'élèves en situation irrégulière

[...] Ce mail a indigné Oumar Ba, responsable départemental de SOS Racisme et Dine Bouacha, président régional de la LICRA. Les deux responsables d'association ont souhaité s'exprimer « de la même voix » le premier dénonçant : « le fichage et la banalisation de cette forme de délation contraire aux lois de la République ». (...)

ORLÉANS

Le 29 mars à l'Auditorium de la Médiathèque, la LICRA Loiret organise une conférence-débat autour du thème « Mémoire, Histoire et Politique » qui sera animée par Maître Michel Zaoui, Président de la Commission Juridique de la LICRA.

PERIGUEUX-DORDOGNE

Une nouvelle section de la LICRA voit le jour à Périgueux sous la présidence de M^{me} Betty Wieder.

L'Écho Dordogne, 26/01/06

LICRA: l'éducation d'abord

Sa naissance officielle ne date que du 28 décembre dernier et pourtant la section Périgueux-Dordogne de la LICRA compte déjà 52 adhérents, un président d'honneur nommé Xavier Darcos et un comité d'honneur où Bernard Cazeau, Jean-Paul Daudou, Michel Moyrand ou Claude Bérít-Debat côtoient l'imam Ahmed Fallouk ou l'abbé Dutreuilh.

Pas mal pour un nouveau-né. Il faut dire que Betty Wieder s'y entend pour remuer ciel et terre et faire jouer ses relations. Jusqu'ici, elle était déjà membre de l'antenne régionale de la LICRA. Mais les difficultés pour mener à bien des initiatives locales l'ont conduite, tout naturellement, à créer enfin une section dans le département, seulement la troisième en Aquitaine après celles de Bordeaux et de Bayonne.

La présidente, aux côtés de son époux Marcel, qui occupe pour sa part le poste de trésorier, rappelle les priorités de toujours de la LICRA, fondée en 1927 : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme évidemment (« on a des exemples de discrimination très régulièrement en Dordogne, ne serait-ce que pour l'accès au logement »), la défense de la laïcité et des valeurs républicaines, la prévention notamment via le sport, et toujours ce message de tolérance à faire passer, inlassablement.

« Notre travail, c'est surtout d'éduquer », insiste Betty Wieder. Ce qui va passer dans un premier temps par l'organisation de nombreux colloques et conférences. Plusieurs personnalités (Alexandre Adler, Boris Cyrulnik...) pourraient participer aux prochains rendez-vous. Le premier d'entre eux se déroulera le dimanche 26 février prochain au Théâtre de Périgueux (salle Montaigne) avec l'assemblée générale ordinaire de la nouvelle section le matin dès 10 heures puis un débat ouvert à tous à 15 heures, en présence du vice-président national de la LICRA, le Dr Georges Bouhana.

Mais Betty Wieder prépare déjà une autre initiative, un projet ambitieux qu'elle espère pouvoir finaliser vers octobre-novembre 2006 : organiser une visite d'Auschwitz sur une journée (départ en avion de Bordeaux) à laquelle pourrait participer un élève de chaque collège et lycée de Dordogne.

« Selon le budget, on essaiera d'emmener le maximum de jeunes », annonce la présidente, visiblement bien décidée à promouvoir autant que possible une saine éducation qui passe, et comment, par le devoir de mémoire.

Composition du bureau :

Présidente: Betty Wieder (retraîtée), Premier vice-président: Jean-Pierre Saint-Amand (vice-président du Conseil Général), Deuxième vice-président responsable Commission Sport et Racisme: Michel Testut (écrivain, président de l'Office du Tourisme), Vice-président responsable de Commission Pédagogique: David Théodorides (négociateur en immobilier), Vice-président responsable de la Commission juridique: Patrick Weil (consultant), Secrétaire: Brigitte Gintrat (femme d'industriel), Secrétaire adjointe: Martyne De Meyjouissas (secrétaire de rédaction Établissement Français du Sang Aquitaine-Limousin), Trésorier chargé de la Communication: Marcel Wieder (retraité), Responsable section Jeunes: Charly Granger (étudiant HEC) Président d'honneur: Xavier Darcos, Comité d'honneur: Bernard Cazeau, Michel Dasseux, Jean-Paul Daudou, Michel Moyrand, Claude Bérít-Debat, l'abbé Christian Dutreuilh, l'imam Ahmed Fallouk, Guy Penaud, Jacques Lagrange, Jean-Michel Jardy, Michel Théodorides.

STRASBOURG

Communiqué de presse, 16/02/06

Après la saisine par la HALDE

à propos de la « soupe au cochon »

La LICRA Strasbourg est très surprise de l'empressement montré par la HALDE à saisir le Parquet à propos de la provocation d'extrême droite consistant à servir des repas « humanitaires » au porc. La HALDE accourt, par la voix de son Président à la rescousse de cette très médiatique affaire qui ne concerne... personne. À l'inverse, la LICRA Strasbourg a depuis de longs mois sollicité la HALDE dans plus d'une dizaine de dossiers de discriminations au travail, au logement, aux loisirs, dans des affaires de racisme caractérisées mais sans recevoir d'autre réponse que des lettres d'attente. Ainsi de nombreuses vraies victimes de racisme sont laissées sans autre soutien que celui de l'association antiraciste alors que ce serait le rôle de la HALDE que de les aider. La question est donc la suivante au-delà de cette histoire de soupe au cochon : quand donc la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité se décidera-t-elle à lutter contre les discriminations ?

SUISSE

Le Cercle Martin Buber – Genève et la LICRA-Genève organisent un cycle de conférence sur le « Visages de l'antisémitisme » à Genève.

24 janvier 2006 : « Antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie, l'antisémitisme est-il une figure du racisme ou est-il spécifique ? ». Par Pierre-André Taguieff, Directeur de recherche au CNRS Paris et à l'Institut d'études politiques de Paris. Cette première conférence a réuni environ deux cents personnes.

21 février : « L'antisémitisme selon Hannah Arendt ». Par Sylvie Courtine-Denamy, Docteur en philosophie, Chercheur associée au Centre d'histoire moderne et contemporaine des Juifs à l'École Pratique des Hautes Études à Paris.

21 mars : Une vision historique de l'antisémitisme : « L'antijudaïsme comme réenchantement du monde ». Par Georges Bensoussan, Professeur d'histoire et historien,

Responsable du secteur éditorial du Mémorial de la Shoah à Paris.

16 mai : « Actualité de l'antisémitisme en 2006 ». Dialogue entre Michel Wieviorka, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales à Paris et Philippe Burrin, Professeur d'histoire, Directeur de l'Institut universitaire de Hautes Études Internationales, HEI, Genève.

Modérateur : Darius Rochebin, Journaliste

LICRA- TOURAINE

BILAN 1990 ou BILAN 2005 ?

Cela reste un dénominateur commun...

Par Martine Strohl



En 1993, après 3 années d'actions de sensibilisation contre le racisme, menées auprès de quelque 3000 jeunes, en Indre-et-Loire, il m'avait paru opportun de tirer un bilan départemental. Le résultat était pour le moins évocateur de leur état d'esprit à l'égard de ce fléau. Il fallait, tout d'abord, concevoir un outil de travail interactif, afin de mobiliser les élèves et placer la question de la discrimination au centre du débat. C'est ce que j'ai tenté de réa-

liser pour la LICRA à partir de recherches documentaires. Un diaporama a donc été élaboré en deux volets :

- L'histoire du racisme de l'antiquité à nos jours : ce survol historique des faits racistes dans le monde se greffant systématiquement sur l'actualité du moment.

- Les bienfaits d'une société pluriculturelle : nombre de personnalités politi-

ques, d'artistes, de sportifs, d'écrivains, d'origine étrangère et reconnus par tous comme participant ou ayant participé à la vie de la société française, sont alors évoqués. Cette approche conduit les élèves à prendre conscience du phénomène et à poursuivre leur réflexion.

Le diaporama est précédé d'un questionnaire à destination des élèves afin de situer, avant l'intervention de la LICRA, les positions des uns et des autres. Cette photographie de la classe constitue un élément moteur pour tracer la grande ligne des échanges. Un vieil adage dit que la vérité sort de la bouche des enfants... Sachons écouter le message des générations montantes.

Étrangement, 15 ans après le premier bilan de la LICRA- TOURAINE, les tendances du passé ressurgissent au présent. L'avenir proche est toujours la préoccupation première des collégiens et lycéens. La drogue, le sida et l'écologie suscitent un vif intérêt. La priorité est accordée à la faim dans le monde, malgré son implication dans un univers étranger. L'impact de certains reportages véhiculés par les médias en serait-il le motif majeur? Toujours est-il que cet élan spontané des élèves pour le fait humanitaire relativise leur manque de mobilisation face au racisme qu'ils classent en 5^e place seulement.

La guerre et le chômage restent à leurs yeux des sujets de moindre importance. Leurs conséquences plus lointaines compte tenu de leur jeune âge en sont probablement la cause. Pour combattre plus efficacement le racisme, les jeunes font confiance en premier lieu à l'État puis aux artistes. Ensuite viennent les enseignants et seulement 20 % considèrent que les associations ont un rôle à jouer. Force est de constater que les défenseurs des droits de l'Homme ont de gros efforts à accomplir sur le terrain.

Enfin, l'influence des parents en matière de lutte contre le racisme est des plus dérisoires. Cette situation regrettable s'explique, peut-être, par un manque de communication au sein des familles. À la lumière des réponses des élèves, l'espoir est permis, malgré quelques inquiétudes en suspens. Si l'on peut estimer que 84 % d'entre eux sont favorables à une société pluriculturelle, 14 % n'hésitent pas à déclarer qu'il y a des ethnies et des religions supérieures à d'autres. Un regard sévère est porté à nouveau sur le monde des adultes. En effet, 65 % affirment que les adultes sont plus racistes que les adolescents.

Ceci explique cela, toujours est-il qu'une grande majorité des jeunes préfère la compagnie d'un copain étranger de leur âge plutôt que de celle d'un adulte de leur nationalité. On peut tout de même considérer que cette réaction s'inscrit dans « une logique naturelle » même si la logique se veut quelquefois absente du contenu des prises de position. C'est en tout cas dans les lieux les plus fréquentés tels que les stades, l'école, les transports en commun, que les scolaires se sont heurtés à des comportements d'intolérance.

L'espoir se situe cependant dans la sphère privée de chacun et des jeunes en particulier, et ils savent le dire. S'ils sont 80 % à faire état d'impuissance, ils restent disposés à accueillir un étranger dans leur famille. Et ce sont les mêmes qui sont persuadés que la solution passe d'abord par l'action de chacun dans sa vie quotidienne plutôt que d'attendre tout des institutions. Ils estiment aussi que la lutte contre le racisme, s'exerce chaque jour par le respect de l'autre.

En 2006, les résultats des sondages de la LICRA- TOURAINE auprès des jeunes, se calquent donc à quelques pourcentages près, sur ceux de 1990.

À la relecture des conclusions que j'avais avancées dès mes premières approches du phénomène, je n'imaginai pas autant de similitudes, 15 ans plus tard. En voici le reflet :

« La personnalité humaine est complexe, la psychologie aurait sûrement beaucoup à dire à ce sujet. Plus grave est l'exploitation qui est faite par certains pour tenter de justifier les mauvais penchants de l'être humain dans le but de les excuser. On peut être cependant le plus ardent défenseur d'une « cause juste » et adopter dans sa vie quotidienne, des attitudes en complète contradiction avec des idées clairement affichées. Aucun de nous n'est exempt de tels paradoxes. À un moment inattendu, « quelque chose » peut échapper à notre entendement, qui ne correspond pas à nos idées. C'est affaire de vigilance à mener au quotidien. Notre conscience doit être en permanen-

ce en éveil pour éviter la domination des sentiments tels que l'intolérance, l'exclusion. Nos actes sont les seuls garants de notre pensée.

Pour revenir à la question précise de la LICRA-TOURAINE en direction des élèves, « Qui, selon toi, peut lutter le plus efficacement contre le racisme? », 22 % répondent « l'État ». À cette réponse de bon sens, il est nécessaire de faire le point et de s'intéresser à la philosophie des hommes politiques en place, en rappelant leurs orientations. Quelles sont elles?

Par les échecs scolaires et les impasses professionnelles, les jeunes immigrés se sentent rejetés. Ils rompent alors avec les règles d'un état de droit. « On » les dénonce comme les responsables de l'insécurité, du chômage et de tous les maux de la cité. Dans ce contexte particulier, les appels à la protection policière semblent prendre le pas sur le travail de médiation et la recherche d'alternatives.

Les quartiers de l'exclusion, les banlieues sont entourées en rouge sur les cartes des États-majors. Les solutions s'affichent clairement : réforme du code de la nationalité, renforcement des contrôles d'identité...

La banalisation des propositions du Front National est au goût du jour. Ce parti politique n'a-t-il pas proposé de retirer la nationalité aux Français de fraîche date?

Il n'y a pas si longtemps, Michel Poniatowski (voir Le Monde Diplomatique de mai 1993) préconisait la priorité du travail pour les Français, la suppression du regroupement familial, l'expulsion rapide des étrangers sortant de prison et des clandestins, la suppression des allocations familiales pour les étrangers non ressortissants de la C.E.E., l'expulsion des étrangers chômeurs de plus de deux ans...

Au Conseil des ministres du 14 avril 1993, des propos allant dans le même sens ont été tenus : « le trafic de drogue, l'immigration clandestine et la violence urbaine, de plus en plus liés, sont les principales composantes de l'insécurité urbaine ».

Quel avenir nous réservent ces hommes publics? En démocratie, le pouvoir en place doit se frotter à un contre-pouvoir. Les forces en présence à l'Assemblée nationale nous laissent supposer que le contre-pouvoir sera timide et sans réellement la capacité à se faire entendre. Reste la société civile et notamment les militants de la lutte contre les discriminations. »

En janvier 2006, je suis tentée d'ajouter que les remueurs de conscience continuent de pousser les mêmes portes que leurs aînés et de rencontrer aussi la même résistance face à ceux qui s'acharnent à les refermer.

Arrêtons la dissertation et continuons envers et contre tout de poursuivre la mission que nous nous sommes confiés en ajustant tout simplement notre vie à nos idées et en rappelant inlassablement cette phrase de Gaston Monnerville prononcée en 1982 lors d'un colloque de la LICRA : « L'un des éléments fondamentaux de l'antiracisme est la formation. Il faut dès l'école, comme à l'université, former les jeunes à cet égard, les préserver de la discrimination. L'éducation est inséparable de l'humanisme, c'est-à-dire la compréhension mutuelle » ■



COMMENT PEUT-ON ÊTRE FRANÇAIS ?

Chahdortt Djavann

Roxane arrive à Paris. Comme bagage, elle n'a que son enthousiasme, sa naïveté, son désir et sa rage d'apprendre le français. Elle veut devenir française par la langue. Mais la langue française se révèle implacable, une campagne infidèle. « Quelle belle garce cette langue, la plus belle. Quelle belle grâce cette langue, la plus belle. » Les bribes d'une enfance iranienne troublent son esprit parisien. Les souvenirs mur-

murent tout bas. Elle se découvre un confident mythique : Montesquieu. Elle se raconte et raconte le monde d'aujourd'hui à l'inventeur des Lettres persanes. Dans une écriture où l'imaginaire se confond avec le réel, où la drôlerie et la fantaisie le disputent à la mélancolie et à l'amertume, la vie d'une jeune femme est mise en scène : une femme qui connaît le prix à payer pour ne pas perdre pied face à la réalité.

Ce roman, souvent proche du conte, impressionne par la légèreté, l'humour et la sobriété de ton. Un roman de formation. Une histoire à suivre. ■ *Éditions Flammarion. 17 €*

HÔTEL PROBLEMSKI L'IMMIGRATION CLANDESTINE EXPLIQUÉE À MES FRÈRES

Dimitri Verhulst

Avec *Hôtel Problemski*, l'écrivain flamand Dimitri Verhulst raconte ce qu'est la vie d'un immigré placé dans un centre de rétention. Glaçant.

Hôtel Problemski a reçu l'insigne honneur d'être placé par l'Unesco dans sa liste d'« œuvres représentatives ». Sans doute une manière pour l'organisation internationale de dire que quelqu'un, dans ses bureaux, avait lu ce roman qui décrit la vie de clandestins en attente de papiers, et l'avait trouvé, ma foi, fort intéressant. Bref, de se donner bonne conscience à peu de frais. Mais c'est justement le contraire de ce à quoi tend, et parvient, le flamand Dimitri Verhulst dans ce roman. Il a été écrit pour balancer à son lecteur, en pleine poire, tout ce qui pourrait ressembler à de bons sentiments. Et si ce roman est une « œuvre représentative » de quoi que ce soit, c'est bien de l'impuissance, pour ne pas dire de l'incurie, d'institutions comme l'Unesco face au sort des exilés qui risquent leur vie dans l'espoir fou de la rendre meilleure dans les pays riches.

Dimitri Verhulst s'est fait enfermer, fin 2001, dans un centre belge de demandeurs d'asile - pour un reportage. Il y a vu l'horreur, l'a décrite dans son journal. Elle ne l'a pas lâchée pour autant. Alors cet écrivain, poète et journaliste de 33 ans, a ressenti le besoin d'écrire ce roman - son premier à être traduit en français. Pas pour faire pleurer dans les chaumières. Juste pour incarner une réalité. Il a trouvé le moyen narratif le plus intelligent, le plus pertinent, qui soit : faire raconter ces courtes saynètes aux titres grinçants par un salopard, un photographe sans aucune valeur morale, cynique par nature et par déformation professionnelle. Passé des champs de bataille comme reporter à ce centre belge façon Sangatte comme simple demandeur d'asile, il pose le même regard détaché sur ses camarades d'infortune, que celui avec lequel il scrutait, avant, en attente de la photo « parfaite », un enfant crevant de faim. Il chosifie son prochain, et tient son récit à distance d'objectif. Jamais politiquement correct, il est à hurler de rire. Et c'est ce rire même qui, bien plus que de bonnes grosses larmes de compassion, instille un profond malaise en même



temps qu'un sentiment d'oppression, et la conscience d'un dérèglement des valeurs. Quelques microsecondes après avoir ri, on réalise de quoi on a ri. De conditions de vie minables, de la pauvreté absolue, de la fatigue d'hommes et de femmes qui ne peuvent plus dormir parce qu'ils ont vu et vécu trop d'abominations. De filles qui se prostituent pour quelques cigarettes. D'enfants qui vont à l'école du village sans comprendre un mot de néerlandais et se font traiter de macaques par leurs charmants camarades. Et puis, tout le temps, de l'attente qui est une longue torture : l'attente de la circulaire officielle attestant d'une acceptation ou, bien plus sûrement, d'un refus d'asile par une bureaucratie à cheval sur ses principes et ses quotas, l'attente d'un camion avec des conteneurs dans lequel les clandestins risquent de mourir de froid, mais qui permettrait de tenter sa chance ailleurs, sans certitude d'y être plus accepté. Roman violent comme un électrochoc par son détachement même, *Hôtel Problemski* oblige à regarder en face un phénomène commun à tous les pays nantis. ■ *PAR RAPHAËLLE LEYRIS Éditions Christian Bourgois. Traduit du néerlandais par Danielle Losman, 168 pages, 15 €*

JACK PALMER XIII L'AFFAIRE DU VOILE



Pétillon

Madame Clara Pèlerin a un gros problème. Sa fille a disparu. Elle fait donc le bon choix : confier au célèbre détective Jack Palmer la délicate tâche de la retrouver.

Celui-ci découvre alors, grâce à la photo que Madame Pèlerin lui a envoyée par e-mail, que sa fille a changé de nom et s'est converti à l'islam le plus radical.

Cette piste devient des plus ardues à suivre et va mener Palmer à se confronter à toutes les tendances de l'islam, des plus modérées jus-

qu'aux plus radicales de la région parisienne, avec la subtilité et le sens de la situation qu'on lui connaît.

Comment faire pour rire avec un sujet apparemment si difficile ? C'est ce qu'arrive à faire avec perfection René Pétillon avec *L'Affaire du voile*, qui comme *L'Enquête corse*, mélange les genres, brouille les pistes, multiplie les quiproquos sans jamais sombrer dans le jugement ni la dénonciation.

Et tout cela avec un final surprenant, inattendu, qui fait décidément de René Pétillon le roi de la chute ! ■ *Éditions Albin Michel. 12,50 €*

ANATOLE DE FRANCE ET L'ANTI-SÉMITISME : UN TÉMOIN ENGAGÉ DANS L'AFFAIRE DREYFUS

Pascal Vandier

Cinq janvier 1895. Un capitaine juif inconnu vient d'être dégradé dans la cour de l'école militaire. Cet incident peu banal va être à l'origine d'une formidable explosion d'énergie dans une troisième république assoupie.

Caran d'Arche, le dessinateur, va décrire avec réalisme la formidable fracture sociale et intellectuelle que va causer l'Affaire.

D'un côté, les antisémites de tous bords, la droite extrême avec Drumont, Daudet, l'Armée qui exècrent Dreyfus et les Juifs, et de l'autre des hommes souvent courageux, intellectuels engagés comme Bernard Lazare, le colonel Picquart, Zola, Clemenceau qui risqueront leur vie et leur honneur pour la cause d'un homme.

Anatole de France est de ces derniers, de ceux qui feront triompher en 1906 la justice à



l'encontre de la forfaiture, la tolérance à l'inverse de la haine. Ce livre, dans une analyse très fine et très complète restituée avec conviction les aspects littéraires, historiques et sociologiques de l'Histoire Contemporaine d'Anatole France.

Né en 1961, juriste de formation, inspecteur des impôts, passionné d'histoire, Pascal Vandier est aussi un chrétien engagé, étudiant en théologie. *Le destin du peuple juif le fascine depuis son enfance. Comment un peuple autant persécuté et honnis a-t-il pu résister à tant d'avatars de l'Histoire. Aujourd'hui, c'est à travers la Bible et plus particulièrement l'Ancien testament qu'il satisfait sa curiosité et sa foi.* ■ Éditions Les 2 Encres. Collection Mémoire d'encre. 2003

RACHEL-ROSE ET L'OFFICIER ARABE

Paula Jacques

À l'instant où la guerre de Suez avait pris fin, ce ne fut plus la guerre mais la paix qui devint terrible.

Tout de suite après l'expulsion des ressortissants français et anglais, les Juifs se virent, à leur tour, suspectés d'impérialisme, de sionisme, de communisme, ou des trois à la fois. Avec pour résultat, et dans tous les cas de figure : l'arrestation, la prison, la spoliation des biens et, en dernier ressort, le bannissement. Pour sa part, Salomon Cohen caressait encore l'espoir d'en réchapper. Il possédait la nationalité égyptienne. Il n'avait jamais adhéré à une quelconque idéologie politique, cette bonne blague (...) il considérait même comme un péché de croire qu'un pouvoir terrestre était capable de contrarier les desseins de la divine Providence.

Le Caire, 1957. Salomon, bourgeois prospère, refuse de se rendre à une convocation des Moukhabarat, les services de renseignements égyptiens. Une nuit, un officier de police se présente chez les Cohen avec un mandat d'amener ; en réalité, il a un



compte personnel à régler avec cette famille où, naguère, sa mère servit de domestique. Rachel-Rose, la fille aînée, lui ouvre la porte. Elle est en nuisette, comme nue sous les regards de l'officier arabe. Conscient du trouble qu'il a semé chez la jeune fille, l'officier Fouad Barkouk va jouer de son ardente naïveté pour punir les anciens patrons de sa mère. En séduisant l'adolescente, en la faisant tomber sous sa dépendance sexuelle et affective, Fouad croit assouvir sa vengeance...

Avec cette histoire d'un premier amour dans les bras de l'ennemi - une métaphore de l'éternelle guerre de possession - Paula Jacques nous cueille là où on l'attendait le moins : c'est un vrai thriller psychologique qu'elle nous offre, avec en toile de fond l'Égypte des années cosmopolites, cette terre originelle qui marque toute son œuvre. PAR AUDREY KHALIFA. ■ *Mercurie de France* 20 €

NUIT TURQUE

Philippe Videlier

Dans *Nuit turque*, l'historien Philippe Videlier raconte, de manière frappante et accessible le déroulement du génocide arménien. À lire absolument.



Interview.

« Qui se souvient des Arméniens ? » La phrase d'Hitler, démonstration du peu de frais qu'induit un génocide auprès de la communauté internationale, est ultra célèbre. Mais, alors que l'on vient de commémorer le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'extermination des Arméniens par la Turquie, leur sort est presque toujours aussi peu connu. Avec *Nuit turque*, l'historien Philippe Videlier fait sortir cette tragédie des rayonnages spécialisés des bibliothèques. Il démonte implacablement le processus qui a mené au massacre d'au moins un million d'hommes, de femmes et d'enfants.

« Et lorsque fut la nuit, il dit (...) ». *Nuit turque* s'ouvre façon Mille et une nuits, avec un Sultan monstrueusement cruel et des massacres selon son bon vouloir. En 1895, Abdul Hamid II déclenche l'assassinat de 200 000 Arméniens. La communauté internationale détourne le regard. Quand le « Grand Saigneur » tombe en 1909, le pouvoir revient aux Jeunes Turcs, d'anciens exilés politiques, qui ont pensé une Turquie nouvelle. Mais le changement de régime laisse la « question arménienne » entière. Placés sous la bannière du « Progrès et de l'Unité », ces hommes « modernes » poursuivent sur la voie de leur prédécesseur enturbanné. Dès leur arrivée au pouvoir, ils déclenchent une première salve de massacres d'Arméniens : « 20 000 personnes périrent alors, brûlées, écorchées, coupées en morceaux. » « Qui ne croyait pas à la fatalité, au mauvais sort, aux malédictions ou à l'éternité de l'âme nationale, écrit Philippe Videlier, ne pouvait que renvoyer la responsabilité de ces tragiques épisodes sur une politique, celle des Jeunes Turcs et de leur gouvernement, qui était à l'inverse de ce qu'ils avaient annoncé, clamé, promis dans l'exil ». L'historien démonte la doxa turque, qui fait des Arméniens des « vermines », et explique l'arrière-plan idéologique qui aboutira au génocide : c'est « l'idée de la race, du sol et du sang, de la nation raciale, du socle ethnique - le turquisme. » Il décrypte comment les Jeunes Turcs ont profité de la Première guerre mondiale pour déclencher, en 1915, le génocide, sous couvert de déplacer des populations. Comment les puissances occidentales ont préféré ne pas s'en mêler (au plus fort des tueries, l'ambassadeur d'Allemagne, alliée de la Turquie dans la guerre, alerté par le consul qui avait assisté à des assassinats en pleine rue lui répond : « il faudrait éviter de donner l'impression que nous exerçons un droit de protection sur les Arméniens et que nous voulons nous immiscer dans les affaires des autorités. »)

Seule l'ouverture et la conclusion de *Nuit turque* portent les traces d'une écriture calquée sur *Les mille et une nuits*. Le reste n'est que précision et sobriété, avec une pointe d'ironie qui, étonnamment, ne fait jamais perdre sa force d'évocation au texte. Si le narrateur de Philippe Videlier se fait Shéhérazade, ce n'est pas pour sauver sa peau. Mais pour raconter ce qui ne l'est jamais. Pour opposer aux négationnistes la seule arme possible : le récit historique et sourcé de ce qu'ils se refusent, encore aujourd'hui à reconnaître. Pour qu'on se souvienne, enfin, des Arméniens.

Philippe Videlier est historien et chercheur au CNRS. Il a publié en 2001 aux Éditions Gallimard *Le jardin de Bakounine et autres nouvelles de l'Histoire*. ■

PAR RAPHAËLLE LEYRIS Éditions Gallimard. 138 pages. 11 €

COURRIER DES LECTEURS

Mail du 23/02/06

Bonjour,

J'aurai voulu être présente ce soir à la Grande Synagogue de la Victoire à Paris mais je ne le peux malheureusement pas. Je désire vous exprimer mes sincères regrets pour le jeune Ilan et pour tous les Ilan du monde (toutes confessions, sexes, origines confondues).

36 ans, mère de 3 enfants, je ne suis pas de confession juive mais j'ai si mal. Ilan martyrisé et c'est un fils que je pleure. Un tel crime commis et c'est l'humanité qui saigne. Enfant, dans le Nord de la France, ma grand-mère me racontait... la guerre... les personnes qui partaient pour ne plus revenir... l'exode... se sentir traquée comme une bête... la faim... la mort... la terreur. Les larmes coulaient sur mes joues. Je ne vous parle pas de ce que disaient ses yeux. Et, j'ai vu... les camps... les témoignages... les images. Ces douleurs sont à présent universelles et collectives. Elles sont inscrites en moi comme en chacun de nous. La petite fille que j'étais se disait : « heureusement que c'est fini ! » mais alors ?

Depuis trop d'années maintenant, nous sommes témoins de profanations, d'agressions, d'injures, de discriminations, d'exactions de toutes sortes contre telle ou telle « communauté ». Je suis de ceux que nous appelons la majorité silencieuse mais aujourd'hui, j'ai besoin de crier « ASSEZ!!! ».

Je ne veux pas (et je ne dois pas) avoir à cacher les yeux ou boucher les oreilles de mes enfants face à des actes aussi monstrueux. Je leur ai parlé et je les ai fait parler d'Ilan afin de répondre à leurs inquiétudes. J'ai eu du mal à argumenter sur une question « Pourquoi ? ».

Ma conscience éveillée depuis ma tendre enfance, Ilan est le catalyseur de ma parole. Il faut stopper l'escalade de la violence pour ne pas transmettre à nos enfants l'héritage de la peur. Nous savons, ô combien, que la peur peut faire basculer toute une nation du côté des tortionnaires. Pour l'équilibre de notre pays, nous devons sortir du silence. Donnons à tous nos enfants le goût de la vie et non de la haine ! Aux proches d'Ilan, je présente mes sincères condoléances. Votre deuil est le mien. Il est le deuil de toute une nation. Je partage profondément votre peine.

Je vous présente à tous et à toutes mes respectueuses salutations.

Christelle L.

RÉACTION SUR L'AFFAIRE FRÊCHE

Mail, 22/02/06

Messieurs, je viens sur votre site pour la première fois car je suis scandalisé en tant que simple être humain par les propos de M. Frêche.

J'ai pris connaissance de votre réaction et je vous en sais gré. Je suis aussi particulièrement attristé, pour ne pas dire plus de voir les signataires de la pétition pour la « liberté, égalité, fraternité ».

J'aurais aimé que ces personnes puissent mettre leurs convictions affirmées en pratique. Merci pour votre action.

P. E (Aveyron)

Mail, 22/02/06

Je suis horrifiée par l'assassinat du jeune Ilan... Je ne trouve pas de mots pour le qualifier... je suis une mère moi aussi et je suis révoltée... vraiment... Et aujourd'hui, je lis dans Le Parisien l'article sur la mort odieuse du gendarme Raphaël Clin, en poste à St Martin aux Antilles... La population qui danse et qui rit car c'est un blanc qui est mort... qui dit « Les noirs sont là pour tuer les blancs » c'est répugnant... Vous appelez à défilé... ce serait bien que vous défiliez au nom de tous les racismes y compris celui envers les blancs!!! C'est dur pour des associations et des liges anti-racistes de tout bord

comme la vôtre de constater que les noirs aussi peuvent être racistes mais vous ne le dites pas. Ce n'est pas politiquement correct... Celui qui a enlevé et tué Ilan est noir, africain et criminel... mais vous ne le direz pas...

Et en même temps que les blancs, vous aurez une pensée pour les harkis, traité de « sous-hommes » par un sale type blanc... parce que je crois que je ne vous ai pas trop vu sur ce coup-là!!!

Cordialement

A. F

DÈCÈS DU GENDARME RAPHAËL CLIN À SAINT-MARTIN

Mail, 23/02/06

Ilan est mort de façon barbare et un hommage national lui sera rendu. Le gendarme Clin est mort de façon barbare et aucun hommage ne lui sera rendu. Aucune manifestation pour lui, aucun rassemblement pour dénoncer l'horreur. L'horreur de se voir tuer par des fous qui faisaient une course sauvage, horreur d'être vilipendé pendant son agonie, horreur pour sa femme qui n'a pas pu rendre hommage de manière digne et humaine, sous les quolibets de « racistes ». Malheureusement, personne ne vous entend dans ces moments-là, vous gardez le silence... Ou si vous parlez vos voix sont si ténues qu'elles ne dépassent pas le cadre de vos bureaux. Cet homme est mort de façon ignoble tout comme Ilan. Sa couleur de peau a été l'occasion d'une liesse générale. Je vous croyais combattants contre ces discriminations. Prouvez-le!

Merci de m'avoir lu. Gilles

Mail, 23/02/06

Bonjour

Hier soir aux actualités, j'ai découvert avec horreur et indignation la mort d'un gendarme en Martinique. Plusieurs témoignages montrent qu'un délit de fuite, qu'une non-assistance à personne en danger, et surtout une manifestation joyeuse de la part d'individus sur la mort d'un blanc, en plus gendarme, se sont manifestés.

Habituellement je constate sur les crimes et délits racistes, médiatisés ou non, une intervention rapide, avec raison, de la part de votre association comme cela était le cas pour le pauvre Ilan Halimi. Là, rien. Pourquoi ? C'était un gendarme, un de ceux qui trop souvent font partie de l'actualité dans les affaires racistes, ou c'était un blanc, tué par des noirs, et dans ce sens-là cela ne marche pas le crime raciste ?

Mesdames et messieurs les responsables de la LICRA, un peu de courage et de lucidité sur cette affaire ne feront pas de mal à votre image aux yeux de vos détracteurs. Votre combat est juste mais doit être sans failles et total quels que soient la victime et le fautif.

En attendant votre position sur ce sujet, je vous prie de croire en mes salutations distinguées et sur mon soutien.

Yannick Tènesi

Mail, 25/02/06

Bonjour,

Une manifestation est prévue demain pour protester contre l'abomination raciste. Cette fois, c'est Ilan qui donne prétexte à cette manifestation ; et je m'empresse de préciser que je n'emploie pas le mot « prétexte » dans son sens péjoratif. Si je m'adresse à vous, c'est parce que je suis scandalisée, comme beaucoup, du manque d'intérêt porté à la mort tout aussi abominable du jeune gendarme tué à Saint-Martin le 12 février dernier. Les associations anti-racistes seraient bienvenues de ne pas oublier ce jeune gendarme demain.

Avec toute ma sympathie. Claude U. ■

BASTON ANTI-JUIVE À JUSSIEU (témoignage)

Paris, 23 février 2006.

Jussieu, bâtiment Cuvier, amphithéâtre de biologie, jadis celui où j'avais le plaisir de suivre mes cours. C'est avec beaucoup de réticence que je me rends à ce « grand meeting pour lutter contre la colonisation en Palestine », organisé par ma propre université.

Ouvert à tous, entrée libre. Il est 19h30. Accompagné de quelques amis, nous avons le devoir de savoir ce qui se dit au sein de notre fac. Nous serons discrets. A l'entrée du bâtiment, accroché à la gauche du portrait de l'admirable Marie Curie, un drapeau palestinien annonce la couleur.

Distribution de tracts hostiles à Israël. Sur un stand, on y propose pour quelques euros des keffieh, badges, cartes postales et savons à l'huile d'olive palestinienne. Placardés aux murs, sur tout les murs, de grandes affiche dénoncent le mensonge d'Israël : Partout, la mention « Israël ment ». Je rêve.

Avant d'aller plus loin, un contrôle de sécurité m'oblige à décliner mon identité. Je déclinerai un faux nom, un nom bien français. Là, dans le couloir qui m'em mènera à l'amphithéâtre, on me propose très cordialement de me servir en autocollants, posters, stickers et autres objets de propagande. Tous gratuits.

On y dénonce Israël, le « vrai visage de l'occupation israélienne », l'annexion de la terre, la brutalité et l'humiliation infligé au peuple et enfants palestiniens par une armée honteuse. Sur les stickers rouge sang que l'on m'invite à coller « partout, mais pas dans la fac ! », un appel au boycott d'Israël, sur les autocollants jaune, on fustige encore le pays que j'aime. Je me saisis d'un grand nombre, ces derniers au moins ne seront pas collés. Je vais me réveiller.

J'entre enfin, atterré, dans l'amphi de biologie, mon amphi. Qu'en ont ils fait ? Vision d'horreur. Sur le tableau principal, trône un large drapeau palestinien accompagné d'une pancarte « EuroPalestine ». Tout autour, encore ces affiches infâmes. L'amphi se remplit, vite plein d'un public en large majorité composé de français « de souche ».

Quelques arabes et beaucoup de français. Applaudissements nourris, la conférence va commencer. Le débat sera animé par Olivia Zemor, française, juive, présidente du CAPJO (Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient) et connue pour ses écrits ouvertement antijuif.

Applaudissements soutenus. On commence par un vibrant hommage, un éloge au président de l'Université P. & M. Curie, Gilbert Béréziat, qui a le courage d'avoir « comme à son habitude » permis l'organisation d'une telle manifestation. On rappelle que cette université avait pris la « courageuse initiative de demander la suspension des relations universitaires avec Israël, en raison des atteintes aux droits de l'homme perpétrées par les forces d'occupation dans les territoires palestiniens autonomes réoccupés, au cours de la deuxième Intifada ». On s'attristera aussi de la fin proche de sa présidence en souhaitant vivement que son remplaçant saura lui aussi « résister à certaines pressions et faire preuve de la même ouverture d'esprit ». Applaudissements, ovation.

L'amphi entier est donc acquis à la noble cause palestinienne. Avant la présentation des intervenants, on explique la situation au proche orient : fustigation d'Israël, Monsieur Ariel Sharon sera qualifié de « criminel de guerre, de terroriste d'état ». Je vais vomir.

La simple prononciation des mots « Hamas » ou « FLP » provoque

immédiatement une acclamation de l'arène toute entière. Mon sang se glace. Je me retourne pour mieux voir les gens applaudir, mieux réaliser.

A Paris, en 2006, dans une université, on aime sans complexe le Hamas.

Le groupe islamiste, terroriste, responsable d'innombrables attentats ignobles, de la mort de centaines d'Israéliens, promettant au monde la destruction totale d'Israël et qui viens de s'emparer des pleins pouvoirs est ici acclamé. Je suis révolté, ulcéré, écœuré, abattu, accablé, profondément affligé.

Enfin, présentation des invités et traducteurs : Janette Mikhail, la nouvelle maire de Ramallah, Manale Tamini, fondatrice et responsable de l'association "Human Supporters Group" à Naplouse, Ilan Pape, historien israélien contesté, récemment expulsé de l'Université de Haïfa, opposé à l'existence de l'état d'Israël, Azmi Bishara, député à la Knesset et dirigeant du parti "Balad" et deux citoyens palestiniens. Visiblement bien connus du public, applaudissements ponctués de « Bravo » pour chacun d'eux.

La maire chrétienne de Ramallah s'apprête à intervenir, en arabe, accompagnée de son traducteur. Elle salue l'assemblée d'un « massa oul kheir » (N.D.L.R. : bonsoir) auquel l'amphi entier lui répond en retour « massa oul kheir » ! Le traducteur s'étonne lui même d'avoir autant d'arabophone dans la salle. Ironique, il dit qu'il y a « trop d'arabe à Paris ».

Rires. On lui fait rectifier qu'il n'y a ici que trop d'arabophones. Finalement peu d'arabes mais beaucoup de français. La maire de Ramallah à l'honneur de commencer : « Israël dicte en permanence ses conditions. Ce qui est fondamental, pour nous les Palestiniens, c'est de ne pas nous y soumettre. Il y avait une trêve, or Israël ne l'a jamais respectée : pourquoi le Hamas devrait-il obtempérer aux diktats d'Israël ? » Ovationnée.

La discussion s'attarde sur le fait qu'il faille ou non reconnaître l'état d'Israël. On conclura que non. Le Hamas sera qualifié de « bonne chose » pour les palestiniens et l'on rira seulement à la simple évocation de ces menaces à l'encontre d'Israël.

Madame Zemor, amusée se demande aussi « comment peut-on imaginer que le Hamas puisse détruire Israël, 5^e puissance militaire mondiale?! ». Chacun alors prendra le soin et le temps de vomir sa haine d'Israël.

Appel au boycott, apologie du terrorisme, de la haine, de la violence et du chaos. Toutes craintes à l'encontre du Hamas, de L'Iran, des menaces et attaques terroristes seront écartés, non légitimes.

Ilan Pape insiste sur les mythes à démolir, auxquels l'opinion internationale a encore trop souvent tendance à croire : la Palestine n'était pas "une terre sans peuple, pour un peuple sans terre", en 1948, Israël a commis une épuration ethnique, un crime contre l'humanité. Les criminels responsables n'ont toujours pas été jugés ; Israël n'est pas la seule démocratie au Moyen-Orient. La seule démocratie, au Moyen-Orient, ce sont les territoires palestiniens, envers et contre l'occupation ; durant l'été 2000, Israël n'a fait aucune "offre généreuse" aux Palestiniens ; le retrait israélien de la bande de Gaza n'est en rien une contribution à la "paix". mais une étape dans la consolidation de l'occupation en Cisjordanie. Enfin, la solution de deux États est également un mythe.

Je cite: « Une solution à deux États ne marchera jamais. Les Israéliens et les Palestiniens peuvent partager la terre, dans l'égalité et dans une fraternité tout à fait réalisable. Se débarrasser de l'idéologie sioniste, c'est possible!" Il faut revenir aux traditions humanistes et morales des trois grandes religions. Les Israéliens sont soumis à un très fort endoctrinement. "Nous sommes conditionnés de notre naissance à notre mort, et même sans doute un peu avant notre naissance et un peu après notre mort", dit Ilan Pape.

En ce qui concerne l'influence croissante d'Israël en Europe, l'explication est sans aucun doute l'histoire de l'Europe, et en particulier la Shoah. Nul doute qu'à l'avenir Israël va intensifier sa tactique du chantage à l'antisémitisme. C'en est trop pour moi. Déjà éprouvé par mon récent voyage à Auschwitz, il me devient à cet instant précis difficile de ne pas confondre les deux époques. Je crains cependant que les deux époques finissent par se confondre. Je sors, accompagné de mon amie. Dehors, que peut-on se dire? A-t-on rêvé? Cauchemardé!

Si je ne regrette pas d'avoir assisté à

cette horreur, je regrette d'en être parti avant la fin. Non pas pour entendre encore ces barbares cracher sur le pays que j'aime. Non. Mais il me reste des amis à l'intérieur. Je n'avais pas imaginé qu'il pouvait leur arriver quelque chose. J'avais tort.

A la fin de la conférence, pourtant restés discrets et silencieux, ils auront été repérés par le service d'ordre « en tant que Juif » et seront littéralement physiquement agressés, tabassés.

Mes chers amis, filles comme garçons, recevront des coups, des insultes et sortiront blessés, en sang du bâtiment. Lèvres éclatées, coups de poings, de tête, de pieds, lynchage de Juifs au sein de mon Université. Nul ne sera intervenu pour les aider. Et si j'étais resté avec mon amie? Je les aurais aidé à se défendre, j'aurais été frappé moi aussi, parce que « typé » juif et au nom de la cause palestinienne. Constat effrayant.

L'initiative de transformer une université, lieux de savoir, d'échange, de tolérance et de rencontre en une tribune libre, plaidoyer pour la destruction d'Israël est fermement condamnable, pitoyable. Je ne tiens pas à faire de

comparaison douteuse, d'amalgame ni à généraliser.

Aussi, je me suis limité à ne décrire que des faits avérés, le plus fidèlement possible. Visiblement, aujourd'hui comme hier, encore nombreux sont ceux qui haïssent les Juifs.

N'oubliez pas que cela est. Non, ne l'oubliez pas. ■

Frédéric (étudiant)

NB: pour des raisons de sécurité bien compréhensibles dans le contexte actuel, le prénom a été changé.

CARNET

Décès

En septembre dernier, Jacques Lévy, vice-président chargé de la Mémoire de la section de Châlons-en-Champagne, nous a quittés. Il était l'un des membres fondateurs de la section de Châlons, en 1983. La LICRA s'associe à la peine de Monique, son épouse, fidèle adhérente de la section de Châlons et à celle de ses enfants et petits-enfants.